

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

23, rue du Montparnasse

75006 PARIS

71, rue Molière

69003 LYON

MÉMOIRE DE RECHERCHE
en vue de l'obtention du
DIPLÔME DE PSYCHOLOGUE

L'inceste, le meurtre du lien

Impact du traumatisme de l'inceste sur le vécu des modalités relationnelles des victimes à l'âge adulte.

Effectué sous la direction de : Madame Pascale ZAREA

Par : Marie LESPINE

Promotion : 2018

Option : Justice

Date de naissance : 15/08/1994

Lieu de naissance : Amiens (80)

Mots clés : Inceste, traumatisme, narcissisme, modalités relationnelles, lien affectif

Jury de soutenance :

Paris, le :

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier chaleureusement Madame Pascale Zarea qui a accepté de superviser ce travail de recherche pendant deux ans. Je souhaite lui exprimer ma gratitude quant à sa disponibilité et sa souplesse face aux différents imprévus liés à mon état de santé. Elle m'a, par ailleurs, permis de produire un travail qui me ressemblait, m'invitant avant tout, au cœur de cette recherche, à mettre en avant les qualités d'écoute et d'élaboration du psychologue.

Je souhaite également remercier mes parents, Mesdemoiselles Thérèse Brocard et Marion de Champsavin ainsi que Monsieur Xavier de Rouffignac pour leur soutien dans ce travail de recherche et ces six années d'études à l'Ecole de Psychologues Praticiens.

Je tiens à remercier vivement l'association *Le Monde à Travers un Regard* qui a accepté ma présence en tant que stagiaire pendant ces deux ans de recherche. Je remercie également toutes les victimes que j'ai pu rencontrer dans ce cadre et qui m'ont accueillie avec sympathie et bienveillance, me permettant ainsi d'appréhender de manière concrète cette question de l'inceste.

Enfin, je souhaite profondément remercier et saluer le courage des trois femmes qui ont acceptées de participer à cette recherche, consentant à mettre en mots des parcours de vie douloureux.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION.....	6
CHAPITRE 1 : REVUE DE LITTERATURE	9
I. L'INCESTE.....	9
A. UNE REALITE.....	9
1. Définissons l'inceste et l'incestuel.....	9
2. Statistiques et comorbidités.....	11
3. Législation française	12
4. Un tabou social.....	13
B. L'INTERDIT DE L'INCESTE, ORGANISATEUR SAIN	15
1. Freud, l'interdit, le fantasme. Transmission d'un interdit nécessité construction psychique	15
1.1. Freud et le complexe d'Œdipe	15
1.2. Rôle fondateur de l'interdit du fantasme œdipien	16
1.2.1. Œdipe et l'interdit du fantasme, organisateur du moi	16
1.2.2. « <i>L'œdipe n'est pas l'inceste, il en est même le contraire</i> » Racamier.....	18
1.2.3. Nécessité organisatrice et fondatrice du moi : individualisation et différenciation	19
2. L'interdit de l'inceste une nécessité psychique_	20
2.1. L'autoedipe ou le conflit des origines.....	20
2.2. Confusion des identités et différences des générations, source de son origine propre.	22
3. Nécessité sociale.....	22
Silence et secret	23
C. FONCTIONNEMENT DE L'INCESTE ET IMPACT SUR LA CONSTRUCTION NARCISSIQUE IDENTITAIRE.....	24
1. Séduction narcissique	24
1.1. Le narcissisme	24
1.2. La séduction narcissique	25
2. L'emprise narcissique	27
2.1. « <i>La séduction narcissique interminable</i> »	27
2.2. L'emprise ou l'abus narcissique.....	28
3. Annihilation narcissique et chosification.....	31
4. Ambivalence	32
II. LE TRAUMATISME DE L'INCESTE.....	34
A. LE TRAUMA	34
1. Le traumatisme	34
2. Symptomatologie immédiate et l'état de stress post-traumatique.....	36

2.1. Réactions péri-traumatiques	36
2.1.1. L'effroi	36
2.1.2. La dissociation péri-traumatique	36
2.1.3. La détresse péri-traumatique	37
2.2. La symptomatologie post-traumatique.....	37
2.2.1. Manifestations corporelles et psychosomatiques.....	37
2.2.2. Manifestations anxieuses et émotionnelles.....	38
B. TRAUMA DE L'INCESTE	39
1. Traumatisme « complexe »	39
1.1. Inceste et Violence	39
1.2. Une symptomatologie complexe.....	40
1.3. Repères psychanalytiques	41
2. Traumatisme psychique.....	43
2.1. Identification à l'agresseur	43
2.2. Culpabilité.....	44
2.3. Honte	44
2.4. Compulsion de répétition	45
2.5. Construction narcissique non satisfaisante	47
C. STRATEGIES MISES EN PLACE POUR FAIRE FACE AU TRAUMATISME ET CONSEQUENCES DU TRAUMA DANS LE TEMPS ET LA RELATION A L'AUTRE	48
1. Evitement relationnel et situationnel.....	48
2. Dissociation et amnésie traumatique.....	49
3. Mécanisme d'anticipation et de soumission.....	51
CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE	53
I. Présentation de la recherche.....	53
1. Problématique	53
2. Hypothèses.....	53
II. Méthodologie.....	54
1. Population.....	54
1.1. Echantillon	54
1.2. Recrutement	55
2. Passation.....	56
2.1. Dispositif et passation.....	56
2.2. Outils	57
2.2.1. Entretien semi directif.....	57
2.2.2. Grille d'analyse	58
3. Considérations éthiques et déontologiques	58

CHAPITRE 3 : PRESENTATION DES RESULTATS.....	60
I. Récit de vie de Sophie.....	60
Anamnèse.....	60
Relation à soi	62
Relation au corps.....	64
Relation aux autres	66
Relation amoureuse	67
Grossesse et maternité	69
II. Récit de vie de Claire.....	72
Anamnèse.....	72
Relation à soi	74
Relation au corps.....	76
Relation aux autres	77
Relation amoureuse	79
Grossesse et maternité	80
III. Récit de vie de Pauline.....	82
Anamnèse.....	82
Relation à soi	85
Relation au corps.....	87
Relation aux autres	88
Relation amoureuse	89
Grossesse et maternité	91
CHAPITRE 4 : DISCUSSION DES RESULTATS.....	93
I. Réponses théorico-cliniques aux hypothèses.....	93
1. Faille narcissique et modalités relationnelles	93
2. Évitement et phénomène d’anticipation soumission	97
3. Compulsion de répétition du statut d’objet dans les modalités relationnelles	99
4. Relation de proximité : intimité sexuelle et maternité.....	101
II. Limites de la recherche	105
CONCLUSION.....	107
BIBLIOGRAPHIE	109
RESUME	112

INTRODUCTION

*« Le sentiment de notre existence dépend,
pour une bonne part, du regard que les autres portent sur nous :
aussi peut-on qualifier de non humaine
l'expérience de qui a vécu des jours où l'homme a été un objet aux yeux de l'homme ».*

Primo Levi (« *Si c'est un homme* », 1947)

L'inceste. Voilà un mot bien tu. Une réalité, qui, bien qu'existant dans toutes les civilisations humaines et à travers les âges, reste toutefois silencieuse, à peine énoncée. L'inceste doit rester tabou à tout prix. S'il arrive qu'il soit quelque peu exploré, il est rapidement à nouveau sommé au silence. Il est rendu inaudible : on ne veut pas le voir, on ne veut pas l'entendre, on ne veut pas en parler; qu'il ne soit pas en quelque sorte, comme si ce terme ne devrait pas exister. Manifeste du silence, le terme d'« *inceste* » n'a été inscrit que très récemment au sein du code pénal, en 2016. L'expression et la révélation de l'inceste restent aussi tabous que l'inceste lui-même. Si l'inceste est depuis longtemps maintenu secret par l'inconscient collectif, il émerge peu à peu de nos sociétés modernes, des cris individuels révélant l'impact de ces crimes sexuels sur la vie personnelle des victimes. Munch, peintre avant-gardiste du XIX^{ème} siècle, exprimait déjà en 1893, dans « *Le Cri* », ce hurlement déchirant d'horreur et d'angoisse, empreint de souvenirs intimes et témoin d'une crise existentielle. Nous pouvons aujourd'hui mettre en exergue l'émergence de divers mouvements au sein de notre société moderne contre les violences sexuelles tels que le mouvement Me Too ou encore les révélations des crimes sexuels commis par des prêtres pédophiles. Nous assistons aujourd'hui à une grande transformation sociétale qui se lève contre les abus et violences sexuelles qui sont brutalement révélés au grand jour.

Si la société, bien qu'actuellement traversée par ces manifestations modernes, fait preuve d'une certaine cécité et surdité face à la problématique de l'inceste, c'est qu'il représente par ailleurs une réelle menace quant à son essence même ; un danger qui menacerait l'intégrité de l'espèce humaine, mais plus encore, celle de l'humanité, notre humanité. Car il est bien question ici d'humanité et de dignité humaine. L'inceste vient détruire ce qu'il y a de plus profond en l'homme, ce qu'il a de plus intime, de plus précieux. Il est « *tueur de la pensée* » pour reprendre les termes de Racamier (1995, cité par Parat, 2004, p.36). L'homme se

différencie de l'animal par cette pensée et cette conscience qui lui est inhérente ; une dignité qui est à la fois innée, de par notre statut d'être humain, mais à la fois acquise puisqu'il est possible de la perdre. C'est bien cette perte de notre humanité qui horrifie les sociétés dans la notion d'inceste. Il est source d'une immense gêne et d'un profond malaise lorsqu'il est abordé au sein de la communauté. Toutefois, l'inceste fascine profondément. Il sidère par son horreur. C'est de la jouissance prohibée par la notion d'interdit collectif qu'émerge cette fascination de l'homme pour l'horreur. C'est cette instance interdictrice qui fait naître au cœur de l'humain cette fascination et cette séduction auxquelles se mêlent une farouche répulsion de l'horreur prohibée.

L'inceste est craint, l'inceste est redouté et il isole, de ce fait, profondément ses victimes. Puisqu'on ne veut pas le voir, il est par ailleurs également impossible de se confronter à ses dégâts et ses conséquences. Une victime confiait ainsi en groupe de parole à l'association *Le Monde à Travers un Regard*: « *Je ne me suis pas construit selon les normes. [...] Je suis hors normes* », comme si finalement l'inceste sortait des normes admises par la société et sortait ainsi les victimes de la société. Toutes les victimes que nous avons eu l'opportunité de rencontrer nous ont fait part de leur incompréhension et de leur colère face à cette surdité du monde. Elles confiaient leur sentiment d'abandon vis-à-vis de la justice et leur solitude face à cette injonction au silence imposée par la société.

C'est cette urgence de l'écoute qui a fait grandir en nous le besoin de nous pencher davantage sur la question de l'inceste, et plus particulièrement, sur ses répercussions à l'âge adulte. Si la question de la prévention est d'une extrême importance, il nous tenait à cœur d'appréhender les conséquences a posteriori d'un tel crime vécu pendant l'enfance. Nous nous interrogeons notamment sur l'incidence d'un tel traumatisme, émergeant au cœur de la sphère familiale, sur les modalités relationnelles à l'âge adulte, en particulier dans la proximité et l'intimité au sein de la relation amoureuse.

Quel est l'impact de l'inceste sur les relations interpersonnelles, notamment dans la relation amoureuse chez les victimes à l'âge adulte ? Comment perçoivent-elles la question de la relation amoureuse ? Les victimes d'inceste peuvent-elles, par la suite, créer des liens interpersonnels et construire notamment une relation amoureuse satisfaisante, qui ne rejouerait pas les maltraitances et abus narcissiques vécus au cœur de l'inceste ? Par quoi sont traversées les modalités relationnelles et la relation amoureuse en particulier, profondément habitées par

le trauma de l'effraction incestuelle ? L'inceste a-t-il un impact sur le vécu de l'intimité et sur la vie sexuelle, plus tard à l'âge adulte ?

Aussi notre problématique sera la suivante: **Quel est l'impact du traumatisme de l'inceste sur les modalités relationnelles, notamment amoureuses, des victimes à l'âge adulte?**

Nous nous attarderons tout d'abord sur les considérations théoriques et conceptuelles autour de la question de l'inceste, évoquant tour à tour le rôle fondateur de son interdit et les notions d'emprise et d'abus narcissique. Puis nous évoquerons la notion de traumatisme et plus particulièrement du traumatisme de l'inceste, en rendant compte des différentes stratégies mises en place par les victimes pour pallier cette effraction massive et déstructurante. Nous avons eu l'opportunité, par la suite, de pouvoir rencontrer des « *survivantes de l'inceste* », comme elles se nomment à l'association *Le Monde à Travers un Regard* (MTR) qui a bien voulu nous accueillir. Aussi, après avoir reçu individuellement trois victimes d'inceste en entretien, nous avons cherché à élaborer un récit de vie pour chacune des participantes. Nous avons ensuite réuni les témoignages pour tenter d'en extraire les similitudes et les différences, afin de pouvoir apporter des réponses aux différentes interrogations et hypothèses que nous avons énoncées auparavant.

Notre recherche n'a, pour autant, aucun dessein à être généralisée. Elle rend compte d'un travail d'écoute, de réflexion et d'élaboration autour de la question de l'inceste et des modalités relationnelles, à partir des récits des trois victimes interrogées dans le cadre de ce travail, que nous avons voulu avant tout, sincère et représentatif du vécu de nos participantes.

CHAPITRE 1 : REVUE DE LITTÉRATURE

I. L'INCESTE

A. UNE REALITE

1. L'inceste et l'incestuel : Définitions

L'inceste

Selon F. Héritier. B. Cyrulnik. A. Naouri, « *Le mot « inceste » dérive du latin incestum qui veut dire strictement « sacrilège ». Incestum dérive lui-même de incestus qui signifie « impur, souillé ».* (2000, p.109). L'inceste se rapporte donc au « *non chaste* ». Ce terme relevant du sacrilège et de l'impur est par ailleurs défini par le dictionnaire Larousse comme des « *relations sexuelles entre un homme et une femme liés par un degré de parenté entraînant la prohibition du mariage ; relations sexuelles entre parents très proches* » (2013, p.567).

Selon l'AIVI (Association Internationale pour les Victimes d'Inceste), l'inceste s'étend à la parenté au sens large. Il y a la famille de sang : père, mère, frères et sœurs, grand-parents, oncles et tantes, cousins, mais également la famille élargie, par alliance tels que beau-père, belle-mère, cousins, tantes, oncles par alliance. On pense également à la famille recomposée ainsi qu'à la famille adoptive. Dans tous les cas, on reconnaît dans l'inceste la notion, pour la victime, de « *lien de proximité, d'autorité, de confiance, de dépendance et d'amour.* » (AIVI, 2016)

L'inceste peut prendre plusieurs formes. Il peut être tout d'abord un viol, soit un acte de pénétration par voie orale, anale et vaginale. Il peut également prendre la forme d'une agression sexuelle où le corps de l'enfant se trouve être touché par l'adulte. On parle encore d'agression sexuelle dans le cas où l'enfant est forcé de pratiquer une masturbation ou un toucher quelconque sur le corps de l'adulte agresseur. L'inceste peut prendre aussi la forme d'une exhibition sexuelle sans contact physique direct et peut renvoyer au fait de « *de faire l'amour devant son enfant, parader nu, tenir des propos à caractère sexuel, visionner des films pornographiques avec son enfant [...]. Utiliser son enfant comme confident de ses aventures sexuelles, le photographier nu ou dans des situations érotiques également* » (AIVI, 2016). Enfin, l'AIVI relève une dernière forme d'inceste qui est celui du « *nursing pathologique* », c'est-à-dire des actes d'hygiène et de soins violents et répétés, comme des toilettes trop fréquentes, des prises de températures plusieurs fois par jour ou encore des lavements.

Comme nous l'avons évoqué, l'inceste se passe dans la famille, dans un cadre où normalement, l'enfant grandit en confiance et en sécurité. C'est également un lieu qui implique une dépendance de la part de l'enfant que l'on peut qualifier de matérielle, financière et bien évidemment affective. L'inceste se caractérise donc par « *un abus de pouvoir, de confiance, une trahison de la part d'un proche sur un enfant.* » (AIVI, 2016). La proximité des liens entre la victime et l'agresseur renforce la gravité de l'acte, d'autant plus que l'agression se passe au sein de la famille, dans le secret. L'enfant se trouve alors isolé et forcé au silence. Il est pris dans un conflit de loyauté, à l'initiative de l'adulte, induisant chez l'enfant la responsabilité de l'éclatement familial s'il venait à parler. Ce silence et ce secret sont les signatures de l'inceste qui évolue dans le cadre familial, excluant pour l'enfant la possibilité de chercher du secours au sein de ses premières figures d'attachement.

L'inceste est un « *meurtre sans cadavre* » (AIVI, 2016). Il vient détruire ce qu'il y a de plus intime chez un enfant. Il vient détruire son développement psychique, relationnel, psycho-affectif. Il vient mettre de la confusion au moment où l'enfant se construit et instaure ses repères. L'inceste vient mettre à mal les représentations de l'enfant concernant la différence des sexes et la différence intergénérationnelle, les schémas d'attachement et de confiance, le lien entre amour et sexualité. Il détruit, avant même que l'enfant ait le temps de se construire, les repères essentiels à son bon développement psycho-affectif. « *L'inceste n'aide pas à trouver des repères et à se construire* » exprime une femme de l'association MTR ayant rencontré dans sa vie adulte des hommes exclusivement « *manipulateurs, comme mon père qui a manipulé l'amour de sa fille.* » Cette femme faisait en effet directement le lien entre l'inceste qu'elle avait pu vivre enfant et ses difficultés à se construire en tant que personne depuis toujours.

Si nous avons essayé de définir l'inceste de manière générale, il est temps à présent de définir la notion d'incestuel.

L'incestuel

Selon Racamier, qui a introduit ce terme, l'incestuel est « *un climat où souffle le vent de l'inceste, sans qu'il y ait inceste. [...] Il instille du soupçon, du silence et du secret.* » (Racamier, 2010, Prologue XIII). L'incestuel qualifierait « *ce qui, dans la vie psychique individuelle et familiale, porte l'empreinte de l'inceste non-fantasmé, sans qu'en soient nécessairement accomplies les formes génitales.* » (Racamier, 2010, Prologue XIII). En d'autres termes, l'incestuel concerne un climat familial particulier, empreint d'inceste, sans que celui-ci ne soit

agi concrètement. L'incestuel souffle sans laisser de preuve ni de trace, mais instaure le même silence que l'inceste. De la même manière que l'inceste est un crime narcissique, comme nous le verrons prochainement, l'incestuel est « *l'inceste moral* » selon Racamier (2010, p.41). C'est-à-dire, même s'il n'y a pas abus sexuel à proprement parlé, il y a bien abus narcissique. L'enfant est en effet considéré comme une chose dont l'adulte se sert pour nourrir son propre narcissisme, et ce, même sans agissements sexuels. « *L'objet investi sur ce mode, tellement traité en ustensile qu'on hésite à le considérer comme un objet proprement dit, s'apparente à ce que nous avons coutume en psychanalyse d'appeler un objet partiel ou un objet narcissique.* » (Racamier, 2010, p.42). Aussi la relation incestuelle est une relation narcissique où « *l'objet incestuel est investi telle une idole. [...] L'idole a impérativement pour fonction d'illuminer l'idolâtre.* » (Racamier, 2010, p.43). L'objet incestuel est donc prisonnier de la projection narcissique envahissante que l'adulte projette de lui-même sur l'enfant. Racamier parle même d'un objet incestuel « *fétiche* », c'est-à-dire « *source au moins potentielle de jouissance sexuelle. [...] Mais il est foncièrement impersonnalisé. Nous dirons même : désobjectalisé.* » (Racamier, 2010, p.44). L'objet incestuel impersonnalisé devient alors objet-non objet. Il ne peut avoir de désirs propres, ni de narcissisme propre. Il existe seulement comme objet ayant « *pour mission profonde et impérative d'incarner à lui seul les objets internes qui manquent à l'autre de l'idolâtrie narcissique.* » (Racamier, 2010, p.43). L'objet incestuel est donc à la fois primordial et nécessaire pour l'abuseur et impersonnalisé, objet partiel ; personne.

La notion d'incestuel nous amène donc à élargir notre pensée et à considérer également les équivalents de l'inceste. « *L'inceste n'est pas seulement dans l'acte. Par-delà ses apparences connues, il pousse des racines au sein du tissu psychique. Par-delà les individus, et même avant eux, il s'étend sur les familles. Tel est donc le champ de l'incestuel.* » (Racamier, 2010, Préface VIII).

2. Statistiques et comorbidités

Il est très difficile de chiffrer aujourd'hui le nombre exact de victimes d'inceste. D'une part, parce que l'on ne peut interroger les victimes pour élaborer des sondages qu'à l'âge adulte, d'autre part, parce que nous savons qu'une très grande partie des victimes devenues adultes ne sortent pas du silence. Ce silence, s'il n'est pas la conséquence d'une amnésie traumatique, semble être alors le fruit du tabou social qui entoure l'inceste. C'est également ce tabou social

qui freinerait jusqu'à présent la recherche et la mise en place d'études et de sondages autour du phénomène de l'inceste.

Il n'existe donc pas de statistiques officielles en France concernant les victimes d'inceste. Cependant d'après l'AIVI, des études étrangères ont évalué que « 20% des filles » et « 7% des garçons sont agressés sexuellement avant l'âge de 18 ans ». 80% de ces victimes seraient des victimes d'inceste, dont « 5% le seront avant l'âge de 9 ans ». « Les risques sont multipliés par trois en ce qui concerne les personnes handicapées. » Dans 85% des cas, la situation d'inceste dure plusieurs années. Enfin, seulement « 50% vont parler à leur mère ou amis. » (AIVI, 2016). Toutefois une étude online réalisée sur le panel de Harris Interactive pour l'AIVI en 2015 a révélé que « 27% des français connaissent au moins une victime d'inceste dans leur entourage. Au total 6% des Français déclarent avoir été victimes d'inceste. [...] Soit 4 millions de français. » (AIVI, 2016).

Selon le sondage IPSOS de l'AIVI réalisé en 2010, « le fait d'avoir subi un inceste a de multiples conséquences sur la vie quotidienne des victimes ». Le traumatisme serait conséquent et permanent, ne s'atténuant guère avec les années. Selon ce même sondage, 49% des victimes d'inceste feraient, encore actuellement à l'âge adulte, des cauchemars violents et envahissants de manière régulière et 86% des victimes ont connu cette situation. Les souvenirs de l'agression représentent un dérangement quotidien dans 74 à 94% des cas. 86% des victimes auraient des idées suicidaires et 53% auraient tentés de se suicider au moins une fois. Les victimes d'inceste consommeraient également trois fois plus de drogues et d'alcool que la population normale. Concernant l'impact sur la vie affective, amoureuse et sexuelle, que nous souhaitons investiguer dans ce travail, 77% des victimes sont ou auraient été dans l'impossibilité d'avoir un rapport sexuel et environ 64 % des victimes auraient peur de devenir parent.

3. Législation française

La loi française différencie les infractions selon leur gravité. Les attouchements sexuels seront considérés comme des délits, punis de 2 mois à 10 ans d'emprisonnement selon les situations et jusqu'à 150 000€ d'amende, tandis que les viols sont considérés comme des crimes. Il s'agit d'une infraction plus grave, punie de 15 ans d'emprisonnement jusqu'à perpétuité et de 150 000€ d'amende. La loi française caractérise le viol par « tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence,

contrainte, menace ou surprise, est un viol. » (Article 222-23, Légifrance, 2016). Notons que la peine prononcée sera plus lourde s'il s'agit d'une agression sur mineur âgé de moins de 15 ans. S'il y a viol sur mineur ou viol incestueux, la peine sera de 20 ans.

Concernant l'inceste plus précisément, il est important de noter que ce terme n'était pas mentionné dans le code pénal jusqu'au 15 mars 2016. Il s'agissait simplement d'une circonstance aggravante. Depuis cette date, la loi n° 2007-293 a été modifiée. L'article 222-31-1 qualifie désormais les viols, agressions sexuelles d'incestueux *« lorsqu'ils sont commis sur la personne d'un mineur par : un ascendant, un frère, une sœur, un oncle, une tante, un neveu ou une nièce ou le conjoint, le concubin d'une des personnes mentionnées ou le partenaire lié par un pacte civil de solidarité avec l'une des personnes mentionnées, s'il a sur le mineur une autorité de droit ou de fait.* » (article modifié par la loi n°2016-297 du 14 mars 2016 - art. 44. Légifrance, 2016). La lutte des associations de victimes a été décisive dans la notion de reconnaissance. Les victimes d'inceste peuvent enfin être reconnues comme telles et précisément du crime commis, celui de l'inceste.

Aujourd'hui les débats tournent autour de la durée de la prescription. La prescription est une notion de droit qui limite dans le temps la possibilité pour les victimes de crimes de pouvoir porter plainte plusieurs années après les faits et de se constituer partie civile dans un procès. Aujourd'hui, la prescription pour les agressions sexuelles, qualifiées de délits, est de 6 ans, contre 10 ans pour les crimes. Toutefois, si la victime est mineure, c'est-à-dire moins de quinze ans, *« le délai de prescription ne commence à courir qu'à partir du jour où la victime est majeure, et sa durée est de vingt ans.* » (Sénat, 2007). La question serait de modifier cette notion de prescription afin que les victimes aient la possibilité de porter plainte à vie. Notons que l'amnésie traumatique, comme nous l'étudierons par la suite, peut empêcher le souvenir traumatique d'accéder à la conscience et ce, pendant plusieurs dizaines d'années. On imagine bien la nécessité d'un pareil combat pour les victimes qui, lorsqu'elles font enfin des révélations, se voient refuser le jugement de leur bourreau et la reconnaissance de leur statut de victime à cause de la durée de prescription.

4. Un tabou social

Selon l'AIVI, les chiffres concernant le nombre de condamnations pour viols et agressions sexuelles seraient en constante diminution depuis quelques années. Cependant, il est difficile de croire que les situations de viols ou agressions sur mineurs aient diminuées.

Il est utile de rappeler qu'environ 90% des victimes de viols et d'agressions sexuelles ne portent pas plainte. Dans le cas de l'inceste, l'étude IPSOS de 2010 a même montré que les victimes faisaient en moyenne des révélations 16 ans après les faits. Pour un quart des victimes (22%), il s'écoulera 25 ans en moyenne avant la révélation.

Comment expliquer un tel délai ? Il est évident que le traumatisme de l'inceste est infiniment important, complexe et désorganisateur pour la victime. Mais la gravité du traumatisme n'explique pas en lui-même ce délai. Ce long silence est également lié au tabou social autour de l'inceste et à la peur sociale vis-à-vis de l'impensable. Les victimes qui trouvent pourtant le courage de faire des révélations, ne rencontrent pas souvent une oreille attentive. Toujours selon l'étude de 2010, face aux révélations, une grande majorité des victimes, environ 55%, « indique que leur interlocuteur n'en a plus jamais reparlé avec elles. Plus grave, une victime sur cinq indique que ce dernier leur a demandé ou conseillé de garder le silence, ou qu'il a mis en doute leur témoignage en les accusant de mentir » (AIVI, 2016). Ces chiffres illustrent bien le malaise social et le rôle du silence qui camoufle l'inceste.

Plus qu'un tabou social, l'inceste naît et se tapit au cœur de la famille. Cette micro société que représente la famille est dirigée par les mêmes lois que celles qui régissent la société. Les révélations feraient éclater un système bien en place. Aussi, afin d'assurer la pérennité de ce système, le silence s'impose aux victimes telle une camisole. « *L'inceste est donc dans la famille, c'est ce qui le rend tabou. C'est pourquoi neuf fois sur dix, la famille incestueuse exclue la victime qui révèle l'inceste au profit de la cohésion familiale* ». (AIVI, 2016). Si l'inceste est à ce point tabou socialement, c'est parce qu'il l'est en premier lieu au sein de la famille. L'enfant abusé a « *le sentiment d'avoir été sacrifié pour l'équilibre familial* », pour reprendre les termes d'une victime du groupe de parole MTR. Le poids du secret pèse sur les épaules de l'enfant qui perçoit que l'équilibre familial dans lequel il évolue dépend de son silence. Si l'inceste est aussi tabou au niveau familial, c'est non seulement qu'il ferait éclater ce système, mais aussi parce qu'il viendrait déranger des représentations et fantasmes qui sont les fondements de chacun au sein de la famille. Prenons le temps, à présent, de nous pencher sur ce qu'est l'inceste, ce qui le régit, ainsi que sur les enjeux liés à cet organisateur qu'est l'interdit de l'inceste.

B. L'INTERDIT DE L'INCESTE, ORGANISATEUR SAIN ET FONDAMENTAL

1. Le complexe d'Œdipe, le fantasme, l'interdit source d'organisation du moi

1.1. Freud et le complexe d'Œdipe

L'inceste est tout d'abord la transgression majeure d'un interdit. On peut remarquer que l'interdit de l'inceste est présent à travers beaucoup de civilisations, si ce n'est toutes. Si cela fait toutefois l'objet d'un débat, il représente un interdit social qui tend à un caractère universel. Pourquoi y a-t-il cette nécessité de la prohibition de l'inceste à travers les âges et les civilisations ? Qu'est ce qui est si redouté dans l'inceste pour qu'il soit à ce point proscrit ? La réponse, nous la trouverons tout d'abord en reprenant les notions de complexe d'Œdipe et de fantasmes organisateurs.

Selon Laplanche et Pontalis, le complexe d'Œdipe est un « *ensemble organisé de désirs amoureux et hostiles que l'enfant éprouve à l'égard de ses parents.* » (Laplanche, Pontalis, 2007, p.79). Sous la forme positive, l'enfant entretient des désirs sexuels ou amoureux pour le parent de sexe opposé et une hostilité allant jusqu'à un désir de mort pour le parent de même sexe. Cette représentation peut être inversée. On parle alors de complexe d'Œdipe inversé où l'enfant présente cette fois-ci un amour pour le parent de même sexe et de la haine pour celui du sexe opposé. Selon Freud, le complexe d'Œdipe « *est vécu dans sa période d'acmé entre trois et cinq ans, lors de la phase phallique, son déclin marque l'entrée dans la période de latence* » » (Laplanche, Pontalis, 2007, p.79). Toujours selon Freud, qui a introduit le premier la notion de complexe d'Œdipe en 1910 en reprenant le mythe de Sophocle, il jouerait un rôle fondamental dans la construction identitaire et « *dans l'orientation du désir humain* » (Laplanche, Pontalis, 2007, p.79). Pour lui, l'universalité de l'Œdipe correspond à l'universalité de l'interdit de l'inceste.

On voit également apparaître avec l'émergence de l'Œdipe, la notion fondamentale de tiers séparateur qui intervient au sein de la relation fusionnelle et exclusive précœdipienne mère-bébé. On passe alors d'une relation duelle à une relation triangulaire. L'intervention du tiers séparateur correspond également à un changement d'objet d'amour, notamment chez la petite fille qui passe d'un amour précœdipien avec sa mère à un amour œdipien qui va plus s'orienter vers le père. Cette émergence du tiers correspond donc à l'émergence des désirs œdipiens, qu'ils

soient sous la forme positive ou négative. Il en découle naturellement la notion d'ambivalence chez l'enfant vis-à-vis de son père ou de sa mère, du fait de la réorientation de ces désirs.

Ce qui permet à l'enfant de sortir de ces désirs œdipiens et de renoncer à un objet d'amour incestuel (père ou mère), c'est la menace de la castration. Selon Freud, chez le petit garçon, c'est la menace dite de castration qui est « *déterminante dans la renonciation à l'objet incestueux.* » (Laplanche, Pontalis, 2007, p.82). Chez la petite fille, cela s'exprime différemment. Pour elle, « *le renoncement au pénis ne se réalise qu'après une tentative pour obtenir un dédommagement* » (Laplanche, Pontalis, 2007, p.82), qui de manière symbolique passe par le « *désir longtemps maintenu d'obtenir comme cadeau un enfant du père, de lui mettre au monde un enfant.* » (Laplanche, Pontalis, 2007, p.83). Le complexe d'Œdipe disparaît donc avec la notion de complexe de castration. En effet, l'enfant voit dans son parent de même sexe un rival et un obstacle dans la réalisation de ses désirs amoureux et sexuels vis-à-vis du parent de sexe opposé. C'est cet obstacle qui va permettre d'intérioriser l'interdit de l'inceste qui par la suite va entraîner peu à peu le désinvestissement du parent de sexe opposé et de nouvelles identifications, notamment vers le père, ancien rival pour le petit garçon par exemple.

1.2. Rôle fondateur de l'interdit du fantasme œdipien

L'interdit du fantasme œdipien a plusieurs rôles. Il contribue au bon développement du psychisme et de la personnalité de l'enfant, comme nous allons le voir. Mais la traversée du complexe d'Œdipe implique également l'émergence puis l'intégration de l'interdit des fantasmes incestueux chez l'enfant et donc de l'inceste.

1.2.1. Œdipe et l'interdit du fantasme, organisateur du moi

Commençons par évoquer les théories sexuelles infantiles de Freud. « *Elles sont les théories du plaisir et du déplaisir, des théories de ce qui provoque le plaisir, des théories de ce qui fait souffrir, de ce qui soulage, de ce qui soigne, des théories du traitement de la pulsion.* » (Roussillon & al, 2014, p.22). Ces théories, mises en place par Freud en 1905 avec ses *Trois essais sur la théorie sexuelle*, sont une des manières de comprendre ce qui vient profondément structurer l'enfant dans son développement. En effet, ces théories sont relatives à la question du plaisir, déplaisir, du manque et du désir, et de la façon dont l'enfant va s'articuler autour de

ces différentes possibilités et contraintes. La manière dont il va apprendre à gérer les pulsions et les désirs va profondément structurer sa personnalité.

Evoquons ici la notion de scène primitive. Selon Freud, il s'agit de la représentation consciente ou fantasmatique que l'enfant se fait du coït parental. C'est avec l'intervention du tiers, comme nous l'avons vu précédemment, qu'émerge cette notion de scène primitive. Elle est gardienne des origines de l'enfant, fruit de la relation charnelle entre ses deux parents. C'est ici qu'intervient l'intégration du couple parental duquel émerge le conflit œdipien que l'interdit de l'inceste vient alimenter. L'enfant qui intègre la scène primitive doit alors faire face à la frustration que le renoncement de l'objet incestuel implique. De quelle façon l'enfant va gérer et intégrer la frustration de ses pulsions envers l'objet d'amour incestueux ? La question de la castration et du déplaisir va être vécue et intégrée très différemment selon les enfants. Les théories sexuelles infantiles se rapportent donc aux fantasmes œdipiens auxquels l'enfant doit se résoudre. C'est cela même qui va profondément structurer son psychisme, grâce aux renoncements de ses désirs envers l'objet d'amour pulsionnel.

Nous entendons par sexualité infantile, la rencontre que l'enfant va faire avec son propre corps qu'il découvre érotisé, au cours des différentes phases ; orale, anale et phallique. La vie sexuelle infantile va passer plus particulièrement par l'auto-érotisation du corps de l'enfant. Roussillon et al. rappellent la différence entre les termes de sexualité et de sexuel. La sexualité correspond à un comportement et à la mise en acte des pulsions sexuelles, c'est-à-dire à « *une certaine forme de réalisation, de tentative de réalisation des désirs, de mise en œuvre de ceux-ci dans la relation à l'autre ou la relation à soi-même.* » Le sexuel, lui, reste de l'ordre psychique et « *se réfère surtout à la vie pulsionnelle interne, à la place des pulsions dans le processus psychique, dans les processus d'intériorisation ou d'externalisation des contenus psychiques* » (Roussillon & al, 2014, p.22).

Nous pouvons donc parler d'un Œdipe qui structure et qui organise le psychisme. Les différentes phases que l'enfant traverse dans son développement vont ancrer son rapport à la vie pulsionnelle et sexuelle, instaurer l'interdit de l'inceste et jouer un rôle dans la régulation des pulsions et des désirs. On parle donc d'un « *Œdipe structurel* » qui construit l'identité du sujet « *en fonction du fait qu'il est fils ou fille de père et mère, qu'il est né de la rencontre sexuée entre ses deux parents et qu'il va devoir construire son identité en fonction de cette donnée fondamentale* » (Roussillon & al, 2014, p.131). Roussillon et al. rappellent ici la fonction fondatrice de l'Œdipe, élément structurant et fondamental dans le développement psychique. C'est grâce à cet Œdipe dit « *structurel* » que l'enfant va pouvoir se construire son

identité propre, comme sujet différencié. En effet, « *nul n'y échappe parce qu'il est inhérent à la structure même du sujet humain que d'être confronté à la nécessité, pour construire son identité, de se situer par rapport à la question de la différence des sexes et des générations qui est à son origine.* » (Roussillon & al, 2014). On comprend alors aisément le bouleversement que va provoquer l'inceste dans le développement de l'enfant, d'autant plus quand ce crime intervient dans l'enfance, en pleine construction et développement psychique. L'enfant, du fait de cette période de conflit œdipien, se trouve dans une immaturité psychique qui ne lui permet pas d'une part de se défendre, mais d'autre part de comprendre le geste de l'adulte.

1.2.2. « L'œdipe n'est pas l'inceste, il en est même le contraire » (Racamier)

L'œdipe a bien un rôle organisateur et fondateur qui « *tire son efficacité de ce qu'il fait intervenir une instance interdictrice (prohibition de l'inceste) qui barre l'accès à la satisfaction naturellement cherchée et lie inséparablement le désir et la loi* » (Laplanche, Pontalis, 2007, p.83). Ce qui est intériorisé lors de cette phase du complexe d'œdipe va profondément organiser la personnalité du sujet quant à ses désirs et aux interdits liés à ces désirs.

« *L'Œdipe n'est pas l'inceste, il en est même le contraire* », Racamier (2010, p.21). Là où l'Œdipe organise, l'inceste désorganise. Dans l'Œdipe, les fantasmes ont un rôle organisateur et fondateur comme nous l'avons vu auparavant. Si ces fantasmes sont agis et conscients, non seulement ils perdent leur caractère fondateur, mais ils viennent aussi désorganiser et déstructurer profondément la personnalité. Racamier rappelle en effet qu'il est « *essentiel de distinguer l'inceste fantasmé de l'œdipe qui est figuré, symbolisé, refoulé et inconscient, de l'inceste non fantasmé, c'est-à-dire agi, soit sous la forme d'agirs incestueux, soit sous celle d'agirs incestuels de l'antoedipe pathologique* » (Racamier, 2010, p.22). Il y a souvent confusion entre le complexe d'Œdipe et l'inceste, puisqu'au travers du fantasme œdipien, l'enfant entretient des désirs sexuels et amoureux envers l'un de ses deux parents. Pourtant l'Œdipe n'est pas l'inceste. L'inceste ne serait pas les conséquences d'un Œdipe « *trop intense ni l'exhibition d'un élan trop fougueux* » (Racamier, 2010, p.21). L'inceste n'est pas un Œdipe pathologique ou trop prononcé.

L'œdipe construit et œuvre à l'organisation de l'appareil psychique à ce moment précis du développement de l'enfant, là où l'inceste vient désorganiser la psyché. L'Œdipe permet la différenciation et la possibilité pour le sujet de s'orienter vers d'autres figures objectales que celle du parent aimé. L'œdipe permet donc l'autonomisation de l'individu là où l'inceste vient

enfermer le sujet dans une relation d'emprise exclusive et envahissante. Racamier résume ces différences en rappelant que « *l'œdipe est individuel et intrapsychique. L'incestuel est familial et transpsychique. L'œdipe œuvre en réseau au sein de la psyché ; l'incestuel pénètre en projectile au travers des psychés. L'œdipe intronise l'objet ; l'incestuel est l'ultime figure de la lutte narcissique à l'encontre de l'objet désirable. L'œdipe aboutit à l'autonomie du désir; il organise le social ; l'incestuel combat l'autonomie, il cimente les familles à l'encontre du social* » (Racamier, P.-C. (1998). *L'incestuel*. In *Vocabulaire de psychanalyse groupale et familiale*, tome I, Condé-sur-Noireau : Les éditions du collège. p. 147-165).

1.2.3. Nécessité organisatrice et fondatrice du moi : individualisation et différenciation

Nous l'avons vu, si l'Œdipe organise, l'inceste, au travers des « *agirs d'emprise ou de séduction narcissique pathologique, (de) l'excitation sexuelle incestueuse et/ou meurtrière et (des)relations paradoxales [...] antifantasmatiques et antioedipiennes* » (Racamier, 2010, p.22) est profondément destructurant. L'enfant ne peut alors se construire psychiquement avec les injonctions contradictoires que représentent l'inceste. En effet, pris dans une relation incestuelle, l'enfant entend plusieurs types de messages contradictoires qui tendent à le déstructurer. « Sois un enfant mais en même temps mon conjoint », « sois un complice qui transgresse mais sois un enfant obéissant », « ne dis rien mais reste avec moi ». L'enfant reste alors dans une relation fusionnelle avec le parent agresseur, profondément maintenu dans ce statut d'objet et objet de perversion dans le lien à l'adulte abuseur.

Or le développement sain d'un individu n'est possible que lorsqu'il y a processus de séparation individuation. Ce processus se joue pendant la période de l'Œdipe et prend fin avec le complexe de castration et l'émergence du tiers qui fait sortir définitivement l'enfant d'une relation duelle et fusionnelle, les deux sujets existant alors l'un à travers l'autre. Face au renoncement à l'objet d'amour incestuel par crainte de la castration, l'enfant va alors pouvoir se tourner vers d'autres figures d'identification et ainsi développer son autonomie. Il peut alors critiquer ses figures parentales, s'individualiser et sortir du cercle familial.

Par ailleurs, le corps lui-même exprime cette individuation à travers certaines zones, en l'occurrence les zones érogènes que l'enfant découvre lors de la phase phallique. « *Les zones par lesquelles se satisfont les pulsions d'autoconservation sont également des zones érogènes, c'est-à-dire qu'elles sont source d'un plaisir lié à l'excitation de la zone* ». (Roussillon & al,

2014, p.32). Ce sont donc les zones qui, plus tard chez l'adulte, seront impliquées dans les plaisirs de la sexualité, qui sont gardiennes de l'individualité du sujet. Ce sont des « *zones de passage et d'échange entre le monde du dehors et du dedans, des zones par lesquelles ce qui est « bon » du monde extérieur va être mis à l'intérieur, et inversement. [...] Ce sont donc des zones d'intériorisation et des zones d'excorporation, des zones d'extériorisation.* » (Roussillon & al, 2014, p.33). C'est grâce à ces zones dites « *de passage* » que le sujet est capable de différencier le moi et le non moi avec les notions d'intériorisation et d'extériorisation. C'est avec l'apparition pour l'enfant du plaisir lié à ces zones érogènes que peut alors se jouer sa différenciation d'avec le moi et par là même son individualité.

Seulement, si cette séparation ne se fait pas, l'enfant ne pourra s'individualiser pleinement, étant toujours soudé de manière pathologique au parent incestueux et ne pourra pas se développer convenablement au niveau psychique. Cela entraînera notamment des problèmes d'ordre relationnel et d'attachement. C'est ce que nous voulons étudier par la suite. Par ailleurs, l'enfant qui reçoit une nourriture affective différente de celle qui aurait dû le faire grandir va développer des besoins et des carences que l'on observe chez des enfants ayant été privés jeune d'amour maternel et qui ne vont pas favoriser ce processus d'individuation. « *Si, au moment de cette phase de tendresse, on impose aux enfants plus d'amour ou un amour différent de ce qu'ils désirent, cela peut entraîner les mêmes conséquences pathogènes que la privation d'amour jusqu'ici évoquée.* » (This, 2002, 1, n°17, p.52). Une victime d'inceste confiait en groupe de parole : « *je suis en demande d'amour depuis toujours* », comme si la réponse inadaptée à sa demande d'amour était venue ébranler sa construction en tant qu'individu autonome et différencié et en même temps perturber son système affectif et relationnel.

2. L'interdit de l'inceste une nécessité psychique

2.1. L'antoedipe ou le conflit des origines

Si l'interdit de l'inceste est nécessaire pour garantir l'intégrité du sujet, il est également une nécessité psychique, garant des origines et de la différenciation des êtres et des générations.

Si le conflit œdipien « *se noue envers les deux parents, dans le registre génital de la sexualité* », l'antoedipe lui est le « *conflit des origines. Ce conflit oppose les forces visant à l'unisson narcissique avec la « mère primaire » et celles visant au contraire à la séparation puis à l'autonomie* » (Racamier, 2010, p.19). Aussi voit-on apparaître des forces contradictoires

que sont les forces de la séduction narcissique et les forces de croissance. Racamier rapporte pour la première fois ce terme « *antoedipe* » afin de désigner le conflit narcissique qui existe au sein d'une relation duelle et fusionnelle comme dans le cas de l'inceste. On retrouve ainsi ce conflit d'antoedipe dans tous les domaines du champ incestuel. Mais l'antoedipe va plus loin. Si l'enjeu de l'œdipe est l'interdiction de l'inceste, l'enjeu de l'antoedipe est l'interdiction de la confusion entre les individus et les générations, « *le tabou de l'indifférenciation des êtres* » (Racamier, 2010, p.27). L'antoedipe, conflit entre forces narcissiques et forces de croissance visant à la différenciation, a donc pour enjeu l'identité personnelle et individuelle du sujet.

Racamier précise que « *L'œdipe est nécessaire, mais qu'un œdipe ne suffit pas. [...] Il est remarquable de constater que si le tabou de la confusion des êtres (ce butoir de l'antoedipe) n'est pas respecté, alors le tabou de l'inceste (butoir de l'œdipe) ne le sera pas non plus.* » (Racamier, 2010, p.27). L'antoedipe touche au narcissisme et à l'identité profondes des êtres. Il est le premier rempart à être mis à mal par l'inceste, mais aussi par les champs incestuels. Aussi parle-t-on d'antoedipe pathologique lorsque ce dernier n'est plus garant de la différenciation des êtres, comme on peut le voir dans des situations incestuelles. « *L'antoedipe pathologique s'oppose farouchement aux différenciations structurantes et néanmoins redoutées qu'opère l'œdipe* » (Racamier, 2010, p.23).

C'est l'enjeu de l'antoedipe de permettre la différenciation. S'il y a différenciation, le sujet est capable de se définir en tant que tel. Il est autonome et différencié dans ces désirs. Comme nous l'avons vu, l'œdipe et l'antoedipe sont mis à mal dans le phénomène de l'inceste, lequel vient profondément déstructurer l'être dans ce qu'il est mais également dans ce qu'il peut représenter aux yeux des autres, un être distinct et doté d'un narcissisme qui lui est propre avec des désirs. L'inceste vient jeter de l'indifférenciation là où un sujet tente de s'élever en tant que sujet autonome. S'il y a indifférenciation, il y a bien confusion des identités chez le sujet victime de crime narcissisme. Il ne peut pas se construire en tant que sujet, notamment à cause des injonctions d'identités et de rôles contradictoires qu'on lui donne. L'inceste inverse les rôles. L'enfant devient le conjoint du parent, au même niveau que son autre parent. « *Les «incestés» ne savent ou ne sentent guère où cesse leur domaine et où commence le territoire des autres.* » (Racamier, 2010, p.62). La confusion des rôles et des identités brouille les limites du corps et la différenciation entre soi et non soi ne permet pas à ces enfants de se construire en tant que personne distincte d'autrui.

2.2. Confusion des identités et différences des générations, source de son origine propre.

On retrouve également ce brouillage de l'identité au niveau générationnel où ce sont les limites entre les psychés, les corps et le temps qui ne sont pas définies. Les générations ne sont plus correctement distinctes. « *Les limites entre les générations se franchissent. [...] Des générations pour ainsi dire interchangeables* » (Racamier, 2010, prologue XIII). La famille s'imprègne et se construit autour de cette confusion des générations, mettant à mal l'évidence de l'interdit de l'inceste, qui perd alors tout son sens et tout son poids. Les limites sont alors nulles ou inexistantes et rendent compte d'une « *indistinction entre les générations qui s'impose et se diffuse incessamment, sans jamais s'affirmer. Faibles ou nulles seront les limites, mais ce sera surtout dans les esprits.* » (Racamier, 2010, prologue XIII). Il n'y a plus de limites au sein des générations et il n'y a, pour l'enfant, plus aucun repère. L'évidence de ce qu'implique la différenciation des générations n'est plus respectée, l'interdit de l'inceste est bafoué par ceux-là qui même qui devraient le faire appliquer. Tout cela est profondément destructurant pour l'enfant qui se trouve en même temps incapable de penser et d'exister en tant que personne. L'emprise narcissique est telle qu'elle représente une réelle menace pour le moi psychique de l'enfant qui, non seulement est témoin de cette indifférenciation intergénérationnelle, mais qui en est aussi l'acteur passif et abusé. Le moi ne sait plus d'où il vient puisque la question des origines est remise en question dans cet espace familial où « *baigne dans une atmosphère indécise, s'entremêlent et se confondent de manière étrange les ascendants et les descendants, et les morts et les vifs* » (Racamier, 2010, Prologue XII).

Les différences entre les générations, entre le moi et le non-moi, sont complètement perméables, la question des origines est mise à mal. L'inceste est une réelle menace pour l'intégrité psychique. C'est la menace de la folie. Racamier pose des termes très fort vis-à-vis de cela. Selon lui, « *l'incestualité, c'est la folie. C'est la folie en soi. Et c'est une fabrique de folie. La folie c'est l'excès d'excitation, ou bien la perte de sens* » (Racamier, 2010, p.123).

3. Nécessité sociale

Selon F. Héritier. B. Cyrulnik. A. Naouri, « *Les animaux pratique l'inceste, mais, chez l'homme, les unions physiquement possibles ne sont pas toutes autorisées, certaines se heurtant à une impossibilité sociale. On postule que tout amour sexuel entre apparentés est interdit par des lois religieuses et civiles* » (Héritier & al, 2000, p.27). L'homme se différencierait ainsi de

l'animal par sa capacité à réguler ses pulsions et formuler des interdits admis de tous. L'interdit de l'inceste fait partie des lois fondamentales propre à l'espèce humaine qui la fonde et la structure profondément. Selon la thèse de Lévi-Strauss auteur de *Structures élémentaires de la parentalité*, l'interdit de l'inceste est une « loi universelle et minimale pour qu'une « culture » se différencie de la « nature » (Laplanche, Pontalis, 2007, p.83). En effet, il est propre à l'homme de savoir gérer ses désirs ainsi que la frustration face à certains fantasmes qui, bien que fondateurs, ne sont pas amenés à être vécus pour le bien de l'individu, mais également pour le bien de la société toute entière. C'est à ce moment-là, où l'homme met des limites, des règles, c'est-à-dire de la culture, qu'il se différencie de l'animal qui est régi par les lois de la nature. L'interdit de l'inceste intervient alors pour mettre de la loi, de la culture face « au règne de la nature livrée à la loi de l'accouplement » (Roudinesco, Plon, 1997, p.746). C'est pourquoi l'inceste est autant redouté et si tabou car il vient s'élever contre la culture et déconstruire ce que l'homme a bâti au cœur de nombreuses civilisations pour s'élever. L'inceste viendrait entacher la dignité humaine définie dans la notion de culture. « L'inceste est un crime contre la culture » (Héritier & al, 2000, p.27). La question de la dignité humaine est donc un des enjeux majeurs de l'interdit de l'inceste. Elle est intimement liée à la capacité de l'homme à réguler ses pulsions et obéir à des interdits.

Silence et secret

Pour maintenir cette nécessité sociale, le silence et le secret s'étendent et prolifèrent afin que ne s'exprime jamais ce tabou de l'inceste. Racamier (2010, p.103) parle « d'ondes de silence » qui constitueraient une chape hermétique autour du secret de l'inceste. « Le secret exerce un rayonnement de non-dit, de non-à-dire, de non-à-savoir et des non-à-penser » (Racamier, 2010, p.103), à l'image de l'inceste qui ne devrait pas être, dit, su ou pensé.

L'enfant incesté devient alors objet-secret. Cette interdiction de la parole rend l'enfant victime intouchable dans son secret. Son individualité, fragmentée, éparpillée, détachée de ses origines propres, « en dispersant ses morceaux, le rend indétectable. [...] Enfin la mise hors du circuit ordinaire des interférences intrapsychiques et intrafamiliales le rend inaltérable et imputrescible » (Racamier, 2010, p.107). Ainsi les secrets de l'inceste conjuguent à la fois « l'amalgame et la déliaison » (Racamier, 2010, p.114). L'objet est à la fois soudé au système familial qui fait de lui un objet fétiche familial, et en même temps profondément rejeté et dénié en tant qu'objet en lui-même. L'enfant au secret porte en lui la survivance familiale. Il est objet

au service de l'équilibre familial et du narcissisme de chacun des membres qui n'existent qu'à travers ce noyau familial fusionnel et destructeur. Aussi le secret est un « *instrument spécifique de la séduction narcissique incestuelle* » (Racamier, 2010, p.103). Penchons-nous à présent sur cette notion de narcissisme et du fonctionnement de l'inceste.

C. FONCTIONNEMENT DE L'INCESTE ET IMPACT SUR LA CONSTRUCTION NARCISSIQUE IDENTITAIRE

1. Séduction narcissique

1.1. Le narcissisme

Le terme narcissisme apparaît pour la première fois dans les écrits de Freud en 1910. Il reprend ce terme en 1914 dans *Pour introduire le narcissisme* en « *envisageant particulièrement les investissements libidinaux* » (Laplanche, Pontalis, 2007, p.261). Le concept du narcissisme, tout d'abord tiré du mythe de Narcisse dans la mythologie grecque, « *met en évidence la possibilité pour la libido de réinvestir le moi en désinvestissant l'objet* » (Laplanche, Pontalis, 2007, p.261). Selon Freud, la libido serait investie telle une balance entre « *la "libido du moi" (investie dans le moi) et la "libido d'objet" : plus l'une absorbe, plus l'autre s'appauvrit* » (Laplanche, Pontalis, 2007, p.261). Le moi peut être alors comparé à un grand réservoir de libido perméable, d'où la libido serait envoyée vers les objets et où elle capterait celle refluee par ces derniers.

Le narcissisme pourrait être ainsi perçu comme un investissement libidinal du moi. En effet, c'est ce même narcissisme qui, à la manière d'un filtre, nous permettrait d'appréhender les situations. « *Ce qu'on appelle le narcissisme de l'enfant est la manière de l'enfant de « rapporter à lui-même » ce qui se déroule dans sa vie et dans son environnement ; c'est-à-dire la manière avec laquelle il « interprète » les situations en fonction de lui, comme s'il en était à l'origine.* » (Roussillon & al, 2014, p.19).

Freud fait par la suite la distinction entre narcissisme primaire et secondaire. Le narcissisme primaire serait caractérisé par « *une absence totale de relation à l'entourage, par une indifférenciation du moi et du ça, et trouverait son prototype dans la vie intra-utérine dont le sommeil représenterait une reproduction plus ou moins parfaite* » (Laplanche, Pontalis, 2007, p.262). Le narcissisme primaire désigne donc « *un état précoce où l'enfant investit toute*

sa libido sur lui-même » (Laplanche, Pontalis, 2007, p.263). Autrement dit, il s'agit d'un état dit « anobjectal » dans la mesure « où l'enfant n'a pas encore construit de lien subjectif entre lui et l'objet, l'objet comme objet différent » (Roussillon & al, 2014, p.43). D'où les mouvements d'attachement et différenciation que l'on peut observer chez le jeune enfant lorsqu'il grandit. Il doit en effet travailler à établir un attachement à sa mère en investissant la relation à l'autre tout en s'en détachant, de manière quasi-simultanée, afin de ne pas se confondre avec sa mère.

Le narcissisme secondaire est l'idée selon laquelle la formation du moi passerait par l'identification à autrui, « *la libido qui afflue vers le moi par les identifications* » (Laplanche, Pontalis, 2007, p.262). On peut décrire le narcissisme secondaire comme « *un retournement sur le moi de la libido, retirée de ses investissements objectaux* » (Laplanche, Pontalis, 2007, p.263). Si l'enjeu du narcissisme primaire était la différenciation moi - non moi (objet), le narcissisme secondaire, qui émerge dans la période infantile et traverse celle de l'Œdipe, va approfondir davantage les différenciations. Il va chercher à comprendre les différences entre soi et objet en explorant les particularités et les différentes formes. C'est une étape importante dans la réorganisation de la psyché. La pulsion commence à s'organiser en même temps qu'émerge la conflictualité psychique, à savoir « *le fait de supporter la dualité de deux mouvements affectifs contradictoires* » (Roussillon & al, 2014, p.98).

La séparation est une étape primordiale dans le processus de développement psychique de l'enfant. C'est la première forme d'interdit de l'inceste. L'émergence du non, introduit par R.A. Spitz, intervient également comme un organisateur psychique. Ce « non » est un « *organisateur qui représente la « réalité » au sein du monde du désir, la réalité de l'autre, la réalité nécessaire pour que le désir et le plaisir conservent leur valeur et ne « dégèrent » pas en une débauche pulsionnelle désorganisatrice et desubjectivante.* » Il s'agit d'un « *principe régulateur d'une « organisation » psychique de la gestion des désirs fonctionne comme une matrice surmoïque* » (Roussillon & al, 2014, p.113). Nous avons ici l'émergence au sein du psychisme des bases de l'interdit de l'inceste, notamment par la notion de surmoi qui a pour but de réguler les désirs et les pulsions en les maintenant à l'état de fantasmes.

1.2. La séduction narcissique

« *Les incestes sont des affaires narcissiques avant que d'être des affaires sexuelles.* » (Racamier, 2010, p.35).

Si la séduction narcissique est nécessaire au sein de la relation mère enfant dans le développement de ce dernier, elle n'en reste pas moins exclusive et fusionnelle et est appelée à disparaître au moment opportun dans le développement de l'enfant. La séduction narcissique est dans un premier temps réciproque. « *A l'unité corporelle prénatale succède une autre sorte d'unisson : la séduction narcissique en sera le moteur et le ciment. La mère et l'enfant vont se séduire. [...] La naissance les a séparés ; la séduction narcissique les aimante* » (Racamier, 2010, p.4). Cette séduction narcissique mutuelle précède la période où émerge la rivalité œdipienne, elle s'exerce « *avant tout dans les premiers temps de la vie du nourrisson avec la mère, elle vise à l'unisson tout puissant, à la neutralisation, voire même à l'extinction des excitations d'origine externe et pulsionnelle, et enfin à la mise hors circuit (ou en attente) de la rivalité œdipienne* » (Racamier, 2010, p.4). Il s'agit d'un moment privilégié entre la mère et l'enfant qui les unit profondément tout en les excluant du monde extérieur. « *Elle vise à constituer une unité où chacun se reconnaît dans l'autre, ou plus exactement se reconnaît dans l'unité qu'ils forment ensemble* » (Racamier, 2010, p.5). Les fantasmes d'unisson et de toute puissance régissent la séduction narcissique. La fonction de la séduction narcissique est d'« *amortir la disparité et soutenir l'échange entre deux personnes qu'unit une ressemblance profonde et que sépare une énorme différence* » (Racamier, 2010, p.7).

La notion de narcissisme est donc paradoxale. Elle « *unit en séparant* » (Racamier, 2010, p.5). En effet, si le narcissisme s'exerce dans les premiers temps du développement de manière originelle et fusionnelle entre la mère et l'enfant, c'est ce même narcissisme qui va permettre à l'enfant qui grandit de se différencier. Aussi, « *la relation narcissique entre naturellement en concurrence : - d'une part avec les forces de croissance qui poussent à la différenciation, à l'autonomie, à la séparation et par cela même à la distension de l'unisson narcissique. - d'autre part avec les forces sexuelles qui poussent l'individu à se déprendre de sa propre substance* » (Racamier, 2010, p.8). Les attractions narcissiques et sexuelles entrent donc en concurrence l'une envers l'autre. Cependant, la séduction narcissique est amenée à « *reculer devant l'appel sexuel.* » C'est à cette époque que l'enfant peut passer de manière « *sécure* » de l'introjection du corps de la mère à la différenciation moi - non moi.

Selon Racamier, la séduction narcissique, qui évolue sainement, va alors se tourner vers d'autres issues telles que « *l'idée du moi* », « *l'empathie* » ou encore au travers des « *alliances narcissiques* » (Racamier, 2010, p.10). Lorsque l'enfant entre dans la période œdipienne, la séduction narcissique se tourne vers d'autres objets que la mère. L'enfant peut entrer dans un jeu vis-à-vis de l'adulte, un jeu de séduction qui, bien que cela puisse prendre des formes

érotisées, reste de l'ordre de la tendresse. « *Les séductions incestueuses se produisent habituellement ainsi : l'enfant a des fantasmes ludiques, comme de jouer un rôle maternel à l'égard de l'adulte.* » (Ferenczi, 1932, 2004, p.42). Il est donc normal que l'enfant adopte ce comportement de séduction, néanmoins basé sur la tendresse vis-à-vis de l'adulte. Dans l'inceste, selon Ferenczi, l'adulte ayant des prédispositions psychopathologiques va confondre « *les jeux des enfants avec les désirs d'une personne ayant atteint la maturité sexuelle, et se laisse(nt) entraîner à des actes sexuels sans penser aux conséquences* » (Ferenczi, 1932, 2004, p.42). Cette réponse inadaptée de l'adulte face à cette séduction narcissique qui passe par le jeu chez l'enfant va venir profondément le déstructurer dans son moi mais également dans son narcissisme. C'est lorsque la séduction narcissique n'est plus saine, c'est-à-dire lorsqu'elle vise à favoriser le narcissisme de l'un au détriment de l'autre, que l'on peut alors parler d'abus narcissique comme nous allons le voir.

2. L'emprise narcissique

« *L'inceste est mis au service d'une séduction narcissique elle-même abusive : l'abus sexuel ne fait que succéder à l'abus narcissique* » (Racamier, 2010, p.36).

2.1. « La séduction narcissique interminable » (Racamier)

La séduction narcissique peut ainsi être sujette à des distorsions majeures. Racamier parle de la « *séduction narcissique interminable* » (Racamier, 2010, p.10), c'est-à-dire qui va au-delà de son but naturel. La séduction narcissique, nécessaire et propice au bon développement de l'enfant un temps, va se poursuivre de manière pathologique. La séduction narcissique interminable, duelle et fusionnelle, ne permet pas l'émergence d'un tiers. En effet, « *il faut être deux pour la nourrir. Il faut être et rester deux, accolés dans l'espace et la pensée, soudés moins par le cœur et par les sens que par le moi.* » En effet, la séduction narcissique se prolonge « *bien au-delà des limites où nous avons vu qu'elle est nécessaire au moi et propice à son développement* ». Elle est « *exclusive, entière, intolérante* » Aussi, selon Racamier, « *la solution, la seule, de la séduction narcissique invétérée à l'irruption de la pulsion sexuelle, c'est l'inceste.* » (Racamier, 2010, p.11).

Cette séduction narcissique interminable qui se détourne ainsi de ses buts naturels devient alors dissymétrique. Cette séduction devient alors manipulatoire. Pour l'adulte

incestueux, « *perpétuellement avide de confirmation narcissique* », l'enfant incesté sera « *son miroir* », lui renvoyant une image rassurante et flatteuse de lui-même. (Racamier, 2010, p.11).

« *Il sera son complément : un organe destiné à la (la mère) rendre achevée, complète et aboutie* » (Racamier, 2010, p.12). L'adulte voit alors son narcissisme gonfler à mesure que l'enfant perd en autonomie. A la manière de vases communicants, plus l'un gagne en narcissisme, plus l'autre y perd.

L'enfant se trouve alors pris dans une situation complexe où l'attente narcissique de l'adulte est plus forte que son attente narcissique personnelle et vient endiguer son développement. Pris dans cette relation narcissique exclusive, l'enfant se trouve dans une situation dissymétrique où il ne lui est plus possible d'exister en tant que sujet. Il n'existe que par l'autre qui exerce alors véritablement un phénomène d'emprise sur l'enfant. Il ne peut et ne veut parfois pas s'élever contre cela, comme on peut le voir dans des liens intrafamiliaux où, sans qu'il y ait de l'inceste agi, règne un climat incestuel. L'emprise narcissique est d'autant plus forte qu'elle s'exerce sur un enfant dont la personnalité narcissique n'est pas encore formée et arrivée à maturité. On comprend alors aisément le cercle infernal de la séduction narcissique pathologique qui tend à la mort narcissique de la victime. La menace de l'inceste plane alors de manière intolérable. « *Au fond de toute relation narcissique interminable pèse la menace de la mort. Au bout de cette relation se profile la promesse de l'inceste.* » (Racamier, 2010, p.13).

2.2. L'emprise ou l'abus narcissique

« *Ce lien me pèse* », ce lien de l'emprise invisible et néanmoins si présent est décrit par les victimes comme si, même absent, l'agresseur continuait d'exercer son pouvoir sur elles. « *Je suis enchaînée à lui* », « *Il a de l'emprise sur moi* », renvoie à cette notion d'emprise décrite par des victimes rencontrées en groupe de parole à l'association MTR, à ce lien imperceptible et d'autant plus douloureux qu'il envahit de manière bruyante tout leur être. Il vient bouleverser ce qu'il y a de plus intime en soi ; il vient s'en prendre à leur narcissisme. « *Tout inceste est une emprise, et cette emprise est fondamentalement narcissique* » (Racamier, 2010, p.36). On peut retrouver cette atteinte narcissique dans la vision que les victimes ont d'elles-mêmes. « *L'amour de soi n'est pas facile, je me haïssais* », « *En ce qui me concerne, je ne m'aime pas* », sont des propos recueillis auprès des victimes de l'association. Ces propos semblent très fréquents chez les victimes d'inceste, comme si l'acte incestueux venait automatiquement détruire leur individualité, leur intégrité et leur valeur propre, leur narcissisme.

Le mot emprise appartient étymologiquement à la famille du verbe « *prendre* » et de ses participes passés « *pris et prise* ». Empire et emprise ont également la même origine étymologique. Celui qui exerce une emprise « *prend* » quelque chose à quelqu'un et de ce fait exerce sa domination sur lui.

Ce terme « emprise » vient de Roger Dorey qui l'introduit dans le champ psychanalytique en 1981, bien que Freud l'ait déjà évoqué. Selon lui, la notion d'emprise se vit dans la relation, au sein même des interactions entre deux sujets. Elle « *correspond à un agencement complexe de la relation à l'autre, dont la dynamique pulsionnelle reste entièrement à préciser. C'est dire que l'emprise ne prend son plein sens que dans le champ de l'intersubjectivité et que c'est là, précisément, qu'elle doit être abordée, à savoir en tant que "relation d'emprise"* » (Dorey, R. 1981, p. 117-140).

Ainsi, on peut définir l'emprise comme une relation de domination soumission où le sujet dominé est considéré comme objet par le dominant. Cette relation peut s'étendre à toutes les modalités interpersonnelles, familiales, affectives et autres. Elle émerge de stratégies perverses et manipulatoires mises en place par l'abuseur afin d'arriver à ses fins. La relation d'emprise, abus narcissique, est un meurtre psychique et narcissique. Selon Roger Dorey (1981), la relation d'emprise porte atteinte au sujet dans ce qu'il a de plus intime, jusque dans ses désirs propres. Il s'agit d'un sabotage de « *l'autre en tant que sujet désirant qui, comme tel, est caractérisé par sa singularité, par sa spécificité propre. Ainsi, ce qui est visé, c'est toujours le désir de l'autre dans la mesure même où il est foncièrement étranger, échappant, de par sa nature, à toute saisie possible. L'emprise traduit donc une tendance très fondamentale à la neutralisation du désir d'autrui, c'est-à-dire, à la réduction de toute altérité, de toute différence, à l'abolition de toute spécificité ; la visée étant de ramener l'autre à la fonction et au statut d'objet entièrement assimilable* ». L'objet incesté est alors si dégradé par la dépossession de son autonomie jusqu'à la disqualification de ses désirs qu'il est même privé « *du droit de se refuser au plaisir* » (Racamier, 2010, p.81).

Boris Cyrulnik rejoint cette idée d'emprise qu'il caractérise comme une « *néantisation du monde mental* » (2009, Préface) où le sujet dominant, pour son propre plaisir néantise le monde mental de l'autre, le réduisant à néant. Il s'agit donc pleinement d'une relation asymétrique où le dominé a une prise sur le dominant. L'emprise n'autorise pas l'altérité. Elle annule la personnalité psychique et physique de l'autre. L'autre, comme être en soi et distinct

de soi, n'est pas reconnu. « *Il s'agit donc d'une action d'appropriation par dépossession de l'autre* » et d'une réduction profonde de sa liberté. L'enfant incesté, pris dans cette relation d'emprise, est disqualifié profondément « *dans son élaboration fantasmatique personnelle, [...] sa capacité de désir, [...] l'intégrité du moi, [...] dans son oedipe et dans son narcissisme, dans son corps et dans sa psyché* » (Racamier, 2010, p.38).

On voit donc apparaître, en corolaire à la notion de dépossession de l'autre, la notion de domination dans l'emprise. On entend par domination le fait d'exercer une forte autorité et une supériorité véhiculant une profonde crainte et une dépendance chez le sujet dominé. Plus le pouvoir de l'autre est suprême, plus le sujet dominé sera dans un état de soumission avancé. Enfin la relation d'emprise fait passer la personne dominée du statut de sujet à celui d'objet. Il est réduit à un objet, reflétant la figure même de son agresseur dominant. Il n'existe qu'à travers lui et n'a plus d'identité propre. Le sujet se trouve « sidéré ». C'est cette sidération qui dissocie et qui amplifie le phénomène où le sujet, dépossédé de lui-même, est empêché de penser et d'exister en tant que tel. On peut parler de « meurtre psychique ». La relation duelle et fusionnelle a effacé jusqu'à l'intégrité propre du sujet, qui, dépossédé de lui-même devient objet du désir du dominant et ainsi objet de perversion. Il n'existe plus, afin de pouvoir alimenter le narcissisme de l'autre. Plus il disparaît en tant que sujet et plus le dominé nourrit son narcissisme de cette dépossession. On peut alors parler de perversion du lien s'exprimant à travers cette forme extrême d'emprise narcissique.

On retrouve cette forme totalitaire d'emprise dissymétrique dans l'inceste. D'une part, du fait que l'enfant ne dispose pas « *du même potentiel d'initiative (que l'adulte) et de maturité* » (Racamier, 2010) pour pouvoir faire face à son agresseur, d'autre part, parce que son abuseur est quelqu'un de confiance dont il ne se méfiait pas. L'adulte représente pour l'enfant l'autorité qu'il doit respecter pour se construire psychiquement. Les enfants victimes ont d'autant moins le choix que leur agresseur représente une figure d'autorité auquel ils doivent obéir. L'enfant se trouve naturellement face à l'adulte dans une position d'autorité-obéissance dont ce dernier va se servir pour abuser l'enfant, faisant évoluer son statut d'autorité-obéissance vers une position de domination-soumission. Ce glissement dans les relations va caractériser la notion de relation d'emprise.

3. Annihilation narcissique et chosification

Dans l'emprise narcissique, l'agresseur écrase sa victime, dans un fonctionnement de domination soumission. La victime n'existe que dans sa fonction de nourriture narcissique de son agresseur, ses désirs et son narcissisme propre sont annihilés. Il lui est interdit de penser pour elle-même, d'exister en tant que sujet. Elle n'existe qu'en tant qu'objet de perversion au service du narcissisme de son agresseur. Mais cette notion de perversion du lien va plus loin. Non seulement la victime est chosifiée, mais elle est considérée comme un objet indéterminé. La victime pourrait être interchangeable. L'agresseur n'a pas besoin de ce sujet en particulier pour nourrir son narcissisme, il a besoin d'un être. Cela enlève encore de l'individualité au sujet qui, en plus d'être réduit à l'état d'objet, est rendu impersonnel aux yeux de l'agresseur et pourrait très bien être échangé. Il devient alors objet-non objet. L'emprise narcissique peut donc aller jusqu'à l'annihilation totale de la victime, de la chosification et la manipulation jusqu'à la non-reconnaissance de l'intégrité humaine propre. L'inceste découle de cet abus narcissique extrême. « *L'adulte a imposé son propre narcissisme au détriment de celui de l'enfant. [...] à l'origine de tout abus sexuel* » (Racamier, 2010, p.49). L'enfant incesté devient, en plus d'un objet-non objet, un objet sexuel ayant pour dessein de satisfaire les fantasmes sexuels de son agresseur.

L'emprise, renforcée par le phénomène de dissociation traumatique, peut mener la victime à la confusion, comme si cette emprise arrivait finalement à réduire son champ de conscience en même temps que son narcissisme. De manière paradoxale, la victime va voir coexister en elle un consentement et une non-acceptation. La victime ne peut plus se situer comme sujet pensant et prise dans cette relation de domination soumission, elle va peu à peu glisser dans l'acceptation de cette infraction psychique massive. « *L'incesté [...] devient une éclopée psychique : elle ne peut plus se fier à ses désirs, à ses vœux, à ses fantasmes, à ses pensées, à ses imagos, à son corps. A quel objet pourrait-elle encore se fier ? son corps lui échappe, et son moi se perd* » (Racamier, 2010, p.39).

On peut ainsi parler de mise à mort psychique. « *Pour moi il n'y a pas d'avenir.* » confiait une victime du groupe de parole illustrant cette annihilation de l'être en tant que sujet pensant et unique. Elle ne peut alors pas se penser dans l'avenir, se projeter, elle n'existe pas, elle n'est personne.

« *Je suis les autres* » ou encore « *je ne sais pas qui je suis* », sont des propos de victimes renvoyant également à ce vécu d'emprise narcissique intense. L'agresseur dérobe jusqu'à

l'individualité de la personne qui, atteinte dans son narcissisme, n'est même plus capable de se reconnaître, de se différencier et encore moins de connaître ses propres désirs. Nous pouvons entendre l'expression « *je suis les autres* » dans le sens du verbe « *suivre* » parce que la victime ne connaissant pas elle-même ses désirs, suit le groupe. Mais nous pouvons aussi l'entendre dans le sens du verbe « *être* » où n'étant personne et n'existant qu'au travers du narcissisme de l'autre, la victime serait les autres.

« *J'ai laissé la possibilité d'être aimé par quelqu'un à partir du moment où je me suis autorisée à exister sur cette terre* ». Ces propos forts relatent encore les conséquences de l'emprise narcissique sur le sentiment d'être. Cette femme ne se sentait pas digne d'être aimée tant qu'elle se voyait à travers les yeux de son agresseur. Il a fallu qu'elle se détache de cette représentation objet-non objet et « *s'autorise à être* » pour être capable de recevoir de l'amour.

4. Ambivalence

L'atteinte dans le narcissisme encore immature de l'enfant va profondément le marquer et le déstructurer. En effet, l'inceste vient saboter au cœur de l'enfance ce qui est en cours de développement psychique et narcissique. La construction de l'enfant victime ne va donc pas s'accompagner de l'établissement de limites, d'interdictions ou encore d'amour adapté et suffisant dont il a besoin pour se développer. Nous avons parlé des fantasmes œdipiens dans le développement de l'enfant et de l'importance de l'interdit de ces fantasmes. Si au moment où l'enfant voit émerger en lui des fantasmes incestueux qui, bien qu'interdits, s'actent et se réalisent, le fantasme agi va laisser place à de l'ambivalence. Ces fantasmes sont structurants tant qu'ils restent à l'état de fantasme. S'ils sont actés, il va alors naître chez le sujet un sentiment de honte intense face à des fantasmes inavouables qui ont pourtant été réalisés. Il y a une certaine ambivalence à vouloir voir ses fantasmes se réaliser et, pour autant, ressentir une extrême horreur s'ils sont actés.

Mais on peut surtout parler d'ambivalence dans les sentiments qui animent l'enfant face à son agresseur. Rappelons que dans le cas de l'inceste, l'agresseur est également une personne aimée et de confiance du cercle familial et envers laquelle l'enfant a forcément des sentiments d'amour et d'affection, plus ou moins fort selon le degré de proximité familiale. Nous parlerons par la suite de la notion d'identification à l'agresseur qui relève également du caractère ambivalent que l'enfant entretient vis-à-vis de son abuseur. A ce stade, nous allons nous intéresser davantage aux affects de l'enfant vis-à-vis de l'adulte abuseur dont il est proche.

L'enfant peut en effet éprouver des affects et des émotions contradictoires envers le même objet que représente l'agresseur. L'objet peut être ainsi haï et aimé en même temps, voire adoré. L'enfant peut ressentir une haine aussi profonde qu'est son amour pour ce même objet.

L'agresseur de l'enfant reste toutefois, malgré ses actes, quelqu'un sensé aimer l'enfant victime. Celui-ci est en demande d'amour légitime face à l'adulte qui lui donne autre chose que de l'amour. Commence ici le sabotage affectif chez l'enfant qui conserve le besoin d'être aimé et ne peut s'empêcher de ressentir de l'amour en même temps qu'une haine profonde vis-à-vis de son agresseur.

L'exemple de Madame X du groupe de parole, qui rapporte sa phobie des papillons de nuit, illustre cette ambivalence. « *J'avais très peur qu'il vienne (le papillon) très vite sur moi et je ne pouvais pas l'en empêcher.* » Elle dit faire ici le lien avec son agresseur qui la surprenait dans son lit la nuit sans qu'elle parvienne à l'empêcher d'approcher. Elle en vient à ce titre, à nous parler des deux faces du papillon. Pour elle, il y aurait une face sombre, le papillon de nuit qui lui fait peur, et une face éclairée, le papillon de jour que l'on admire et dont elle n'avait pas peur. Sa phobie ne concernait en effet que les papillons de nuit. Elle rajoute également que « *je ne veux pas les tuer et ne voulais pas qu'on les tue.* » Cet exemple illustre bien la notion d'ambivalence vis-à-vis de l'agresseur que l'on peut observer chez les victimes d'inceste. Il y avait pour elle une face sombre et une face lumineuse chez son père, qui d'un côté pouvait être aimable et aimé, de l'autre, craint et haï. Mais ces deux sentiments sont ressentis vis-à-vis du même objet. Elle ne voulait pas qu'on tue les papillons malgré sa phobie et rapportait qu'elle avait l'habitude de les arroser de spray répulsif. Il lui était impossible de tuer ces papillons pourtant si redoutés et effrayants comme il lui est sans doute impossible d'envisager de porter la main sur son agresseur. Il reste un objet aimé, tout en étant haï et source de souffrance intense. Ici se situe pleinement l'ambivalence dans laquelle sont enfermées les victimes face à un agresseur à la fois aimé et haï.

L'inceste, déstructurant par l'abus et l'emprise narcissique qui le qualifient, est donc aussi violence, de laquelle va naître le traumatisme de l'inceste que nous allons à présent étudier.

II. LE TRAUMATISME DE L'INCESTE

A. LE TRAUMATISME

1. Le traumatisme

Le traumatisme est caractérisé par un évènement venant menacer l'intégrité physique et/ou psychique du sujet. Il s'agit d'une confrontation extrêmement violente au danger, à la peur de mourir ou à la mort de manière directe ou indirecte. On peut distinguer les traumatismes de type 1, dits traumas « simples » qui font référence à un évènement traumatique ponctuel dans le temps, tel une agression ou un accident par exemple, et les traumatismes de type 2 ou traumas dit « complexes ». Ces derniers sont caractérisés par une répétition et une chronicité du trauma dans le temps, une inscription du trauma dans l'enfance, des relations interpersonnelles violentes, d'autant plus s'il y a proximité affective ou familiale. Les traumatismes de type 2 s'ancrent évidemment davantage dans le psychisme. La notion de surprise et d'inattendu renforce également le caractère traumatique de l'évènement. Le psychisme ne sait pas comment s'adapter face à l'irruption brutale d'une situation de danger qui le menace directement et intensément. « *Ce qui est traumatique, c'est l'imprévu, l'inexplorable, l'incalculable. [...] La menace extérieure, inattendue, dont on ne saisit pas le sens, est insupportable* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.131).

Bien que Freud utilisât exclusivement la notion de « *trauma* », nous pouvons faire la distinction entre le terme de « *trauma* » qui se rapporte à l'évènement traumatique en lui-même et la notion de « *traumatisme* » qui va rendre compte des conséquences de l'évènement sur l'intégrité physique et psychique du sujet.

On différencie également la notion de gravité objective et de gravité subjective. De manière objective, la gravité de l'impact traumatique va dépendre tout d'abord de la durée dans le temps de l'évènement. La gravité ne sera pas la même s'il s'agit d'un évènement ponctuel ou répété dans le temps. L'impact traumatique dépend également de la durée de la scène traumatique. Plus cette dernière est longue, plus le traumatisme aura le temps de s'inscrire profondément et de manière permanente dans le psychisme. La présence de blessures corporelles et apparentes, telles des cicatrices et mutilations ayant nécessité une hospitalisation, rentre également dans la notion de gravité objective. Enfin l'intention de nuire renforce la gravité du traumatisme, d'autant plus si cette intention est bien réelle et objective.

En parallèle, la personnalité du sujet, son histoire, son entourage social ou une absence d'entourage social vont renforcer ou non la gravité subjective du trauma vécu. La notion de peur extrême, de mort ou de danger intense va donc être ressentie de manière très différente en fonction des personnes. Ce qui peut être potentiellement traumatogène chez un sujet peut ne pas avoir le même impact sur une autre personne.

En grec, traumatisme veut dire « *percer avec effraction* ». La psychanalyse perçoit le phénomène traumatique de cette manière. Il s'agit d'un événement venant faire effraction au sein du psychisme et venant bouleverser son fonctionnement au point où il ne serait plus capable de réagir de manière adéquate. « *Un traumatisme, c'est un événement de la vie du sujet qui se définit par son intensité. Il est incapable d'y répondre de façon adéquate, et ce traumatisme provoque un bouleversement et des effets pathogènes durables dans l'organisation psychique* » (Laplanche, Pontalis, 2007). On parle d'intensité en terme économique. En effet, le traumatisme se « *caractérise par un afflux d'excitation qui est excessif relativement à la tolérance du sujet et à sa capacité de maîtriser et d'élaborer psychiquement ces excitations* » (Laplanche, Pontalis, 2007).

Selon Ferenczi, qui a également travaillé sur le traumatisme, il s'agirait d'une commotion, c'est-à-dire d'une « *réaction à une excitation extérieure ou intérieure sur un mode autoplastique (qui modifie le soi) plutôt qu'alloplastique (qui modifie l'excitation)* ». On entend dans la notion « *d'excitation* » un état au sein duquel la pulsion serait peu organisée, diffuse, « *peu représentée dans son but, son objet* » (Roussillon et al., 2014, p.25), mais qui nécessiterait néanmoins une décharge. Selon lui, la commotion implique un éclatement du moi face à cette montée d'excitation insupportable à gérer pour le psychisme. « *Un nouveau moi ne peut être formé directement à partir du moi précédent, mais à partir de fragments, produits plus ou moins élémentaires de la décomposition de celui-ci* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.149). Le degré du traumatisme va donc correspondre au degré d'excitation auquel le moi doit faire face. « *La force relative de l'excitation « insupportable » décide du degré et de la profondeur de la décomposition du moi. L'élimination de la conscience du moi entraîne une diminution du caractère pénible de l'action excitatrice et permet à la partie du moi demeurée intacte de se rétablir plus rapidement* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.149).

On peut donc relever trois points essentiels que le référentiel théorique psychanalytique met en avant concernant le traumatisme. L'importance tout d'abord de la violence du choc qui

fait irruption au sein du psychisme de manière aussi massive qu'inattendue. La notion d'effraction, se manifestant par une montée d'excitation, que le psychisme est incapable d'élaborer et qui engendre un éclatement du moi. Enfin, les conséquences multiples sur l'organisme, conséquences immédiates ou péri traumatiques et post-traumatiques comme nous allons le voir.

2. Symptomatologie immédiate et l'état de stress post-traumatique

Nous ferons la distinction entre la symptomatologie immédiate ou péri-traumatique et la symptomatologie post traumatique que l'on observe sur le long terme, plus d'un mois après l'événement selon le DSM V (5ème éd. Rév., 2015).

2.1. Les réactions péri-traumatiques

Les réactions péri-traumatiques sont les réactions observables dans l'immédiat, au moment de l'émergence du traumatisme.

2.1.1. L'effroi.

Ferenczi caractérise le traumatisme de « *choc inattendu, non préparé et écrasant, agit pour ainsi dire comme un anesthésique* » (Ferenczi, 1934, 2006). En effet, l'effroi et la terreur ressentis face à une peur intense désorganisent le moi jusqu'à l'anesthésier tout à fait. Aussi, pour se défendre face à cette montée massive d'excitation, le psychisme se protège en cessant toute activité psychique.

2.1.2. La dissociation péri-traumatique.

L'effroi ressenti anesthésie donc le psychisme qui s'arrête complètement. On peut alors observer un phénomène de dissociation lié à la fragmentation mise en place par le psychisme pour survivre à l'effraction. Il s'exprime à travers des impressions d'irréalité, de déréalisation de la scène que la personne est en train de vivre, comme si le drame vécu était virtuel. Elle peut encore s'exprimer par la dépersonnalisation, qui est la sensation d'être en dehors de son propre corps, de voir la scène traumatique de manière extérieure, comme si le psychisme avait fui le corps pour survivre à la menace. « *La personne se clive en un être psychique de pur savoir qui observe les événements de l'extérieur, et un corps totalement insensible* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.111). La charge traumatique est telle que, pour survivre, la personne se dissocie en plusieurs fragments qui lui sont alors possible d'anesthésier.

2.1.3. Détresse péri-traumatique.

L'effroi et les phénomènes dissociatifs laissent place à une immense détresse psychique. La détresse péri-traumatique correspond à toute une gamme de réactions émotionnelles, comme notamment l'impuissance, la peur extrême, la honte, la culpabilité, la colère dans l'immédiat. La détresse péri-traumatique n'est toutefois pas qu'émotionnelle et concerne également toutes les réactions physiques qui accompagnent les émotions comme la sudation, les tremblements, la baisse d'énergie ou de force musculaire.

2.2. La symptomatologie post-traumatique

Ce qui est appelé syndrome de stress post-traumatique se rapporte à la symptomatologie qui continue de demeurer après l'événement traumatique. Selon le DSM V (American Psychiatric Association, 5ème éd. Rév. 2015.), les critères diagnostiques sont de 4 types : la reviviscence, l'évitement, l'émoussement ou altérations négatives persistantes dans l'humeur et les cognitions, l'hyperactivation. On peut parler de syndrome de stress post-traumatique si ces symptômes durent plus d'un mois. Nous ferons la distinction entre les manifestations corporelles et psychosomatiques d'une part et les manifestations émotionnelles et anxieuses d'autre part.

2.2.1. Manifestations corporelles et psychosomatiques

On observe cliniquement des reviviscences ou des flashs back, c'est-à-dire des images traumatiques qui s'imposent sur la scène sensorielle du sujet de manière fréquente et qui lui donnent l'illusion de revivre l'évènement. Elle se manifestent de manière nocturne à travers des cauchemars récurrents notamment. Ces reviviscences, lorsqu'elles sont diurnes, causent souvent des moments d'absence répétés. On retrouve alors physiquement une détresse corporelle face au souvenir traumatique et aux reviviscences, à savoir une accélération du rythme cardiaque, sudation ou encore tremblements.

Le corps qui a subi un traumatisme fait par la suite preuve d'une hypervigilance qui se manifeste par une hyper-réactivité, afin de pouvoir anticiper la violence et de permettre au corps de se défendre. Les sursauts traduisent cette hyperactivation. Le relâchement nécessaire au repos et au sommeil est impossible puisque les ressources nécessaires à la fuite sont constamment mobilisées. C'est pourquoi on retrouve des troubles du sommeil de manière récurrente dans les états de stress post-traumatiques. Soit le relâchement, donc

l'endormissement, sont compliqués, soit ce sont les réveils nocturnes liés aux cauchemars qui perturbent le sommeil. Le corps ne peut pas se permettre en effet d'être surpris une nouvelle fois et maintient tous ses sens en éveil afin que, le cas échéant, il sache réagir face à un danger imminent. D'où, entre autres, l'accélération du rythme cardiaque et de la tension artérielle pour que, physiologiquement, le corps ait à disposition toutes les ressources nécessaires pour fuir. « *Un clivage durable de la personnalité se produit, la partie clivée s'établit comme une sentinelle contre les dangers, essentiellement à la surface (peau et organes des sens) et l'attention de cette sentinelle est presque exclusivement tournée vers l'extérieur* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.99).

Les troubles de la concentration ou de la mémoire, que l'on peut également retrouver dans la symptomatologie post-traumatique, rendent également compte de cette hypervigilance dont le corps fait preuve et qui ne lui permet plus de se concentrer sur une tâche précise ou de faire preuve de mémorisation. Faire abstraction du monde environnant devient impossible. Concernant la mémoire, elle est complètement saturée par l'évènement traumatique lui-même. L'alimentation peut être également perturbée. Ces dérèglements peuvent rendre compte d'une réaction physiologique du corps hypervigilant, mais également d'une manifestation anxieuse ou/et émotionnelle comme nous allons l'aborder à présent.

2.2.2. Manifestations anxieuses et émotionnelles

On retrouve dans le syndrome de stress post traumatique d'importantes manifestations anxieuses. Rappelons que l'évènement traumatique est avant tout un évènement extrêmement angoissant puisqu'il est intimement lié à une menace directe ou indirecte vis-à-vis de l'intégrité physique et psychique de la personne. L'anxiété est un élément que l'on retrouve à court terme mais également à long terme. L'anxiété est caractéristique du syndrome de stress post-traumatique directement liée à la gravité de la détresse émotionnelle ressentie et se poursuit par la suite dans le temps vis-à-vis de tout ce qui pourrait s'en rapporter. La sensorialité accentue l'angoisse. Les sons autant que les images ou encore les saveurs et les odeurs sont sources de réactivation traumatique et donc d'angoisse. C'est cette angoisse qui est bien souvent à l'origine de l'évitement que l'on retrouve chez les victimes : évitement des lieux, de certaines situations, de penser. « *J'avais peur des lieux publics, dans les transports, au resto, au travail. J'étais dans une tour d'angoisse extrême* » pour reprendre les mots d'une victime du groupe de parole. Cette émergence d'une « *agoraphobie* », comme le désigne cette femme, rend compte de l'évitement

massif qu'elle mettait en place de peur de croiser son agresseur ou par crainte que l'effraction vécue ne se reproduise.

On peut aussi retrouver de manière émotionnelle un émoussement des affects caractérisé par une irritabilité, une morosité et une tristesse de l'humeur chez les personnes victimes de stress post-traumatique. Cet événement précipite le sujet dans une réalité potentiellement noire où l'existence ne semble plus être la même depuis le traumatisme. Cette tristesse de l'humeur peut être donc accompagnée d'émotions et de cognitions négatives. Le pessimisme de la pensée peut être source de distorsions cognitives réelles et de dévalorisations par exemple. Le fait d'avoir été victime peut affecter l'estime de soi et par là-même entraîner des distorsions cognitives à propos de la situation ou encore à propos d'elle-même. L'évènement induit également une baisse de l'intérêt et un certain détachement par rapport aux affects. Abordons à présent de manière plus spécifique le traumatisme de l'inceste.

B. LE TRAUMATISME DE L'INCESTE

1. Traumatisme « complexe »

1.1. Inceste et Violence

« *Tout inceste est violence* » rappelait Racamier (2010, p.31). L'inceste est source de trauma car il est profondément violence. Il y a bien évidemment violence dans les actes au travers de la brutalité de l'effraction physique. Mais l'inceste est double violence. Comme nous l'avons vu au travers des notions d'emprise et d'abus narcissique, il s'attaque à l'intégrité des êtres, à leur moi, leur individualité en tant que sujet propre et défini. Il « *ampute [...] divise, [...] attaque en profondeur la qualité propre des êtres, dans leur corps et leur psyché, dans leur autonomie et leur identité, dans leurs besoins vitaux et leurs désirs.* » (Racamier, 2010, p.31). C'est une violence qui, loin d'éclater au grand jour dans un bruit assourdissant, se tapit en silence et est d'autant plus violente qu'elle est discrète et secrète. L'incestualité croît dans une organisation familiale « *sourde et inapparente, mais d'autant plus tenace ; souterraine et secrète, mais d'autant plus résistante* » (Racamier, 2010, p.31).

C'est une violence faite à l'intégrité psychique de l'incesté mais également faite à toute la famille qui se construit et se cimente autour du secret inavouable de l'inceste. L'inceste est un meurtre psychique. C'est au travers de cette atteinte psychique et corporelle que naît le traumatisme, fruit de l'effraction physique violente et la disqualification psychique intense.

1.2. Une symptomatologie complexe

Nous avons évoqué plus haut la notion de traumatismes de type 1 et de type 2. L'inceste rend compte d'un traumatisme de type 2, dit « traumatisme complexe ». On y retrouve la notion de chronicité de l'événement traumatique répété dans le temps, sur une longue période et qui, dans le cas de l'inceste, est rarement un fait isolé et ponctuel. Le traumatisme complexe est également lié à l'intention de nuire et à la proximité relationnelle, affective et familiale entre la victime et l'agresseur. La notion d'effraction sexuelle, agressions ou viols, implique majoritairement l'émergence d'un traumatisme complexe. Enfin, le jeune âge de la victime peut également renforcer le caractère traumatique de l'événement subi. L'inceste regroupe tous ces facteurs qui favorisent l'émergence d'un traumatisme complexe. Il est certain que la complexité de ce traumatisme va impliquer une symptomatologie plus ancrée et bruyante. De cette manière, on observera une chronicité des symptômes plus importante que dans le traumatisme dit « simple ».

On observe dans le trauma complexe et dans le traumatisme de l'inceste en particulier, une forte altération de la régulation des affects et des émotions. Le traumatisme est si envahissant que le sujet va, par la suite, présenter des difficultés de gestion des affects et des émotions quels qu'ils soient. On retrouve également une forte altération de l'attention. Le sujet reste de manière permanente en hypervigilance, ce qui ne lui permet pas de concentrer pleinement son attention sur une tâche. « *Effectivement si t'as un fou qui vient dans ta chambre la nuit, qui t'empêche de dormir, qui te fait faire des choses qui sont pas normales, c'est difficile de pouvoir être à l'école, de pouvoir être attentif* », rapportait une victime évoquant ses difficultés scolaires enfant. L'environnement est pris constamment en compte et le système sensoriel est inlassablement éveillé. La perception de soi va être également altérée dans le trauma complexe, profondément mise à mal par la violence de l'abus lié au trauma. « *J'ai l'impression de ne jamais être à la hauteur et d'être nulle* », confiait une victime de groupe de parole faisant le lien entre son vécu de l'inceste et la vision défavorable qu'elle a d'elle-même aujourd'hui. L'inceste peut ainsi modifier la personne en profondeur et impacter fortement son système de croyances et de valeurs. Le schéma corporel peut également être modifié et l'on peut voir apparaître des phénomènes de dysmorphophobie où le sujet, s'étant séparé de son corps pour se protéger au moment du trauma, a de manière post-traumatique du mal à le réintégrer. « *Le moi abandonne entièrement ou partiellement le corps, la plupart du temps à travers la tête, et observe de l'extérieur ou de haut le destin ultérieur du corps en particulier de ses souffrances* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.54). L'effraction que représente un traumatisme

est vécue dans le corps et la chair du sujet qui se trouve dépossédé de lui-même. Les limites du corps, du moi et du non-moi qui ont été franchies sans son consentement, sont difficiles à retrouver et réintégrer. Il en résulte un sentiment de dépossession qui peut éventuellement perturber le schéma corporel et occasionner des dysmorphobies.

Si la perception de soi et de son corps est perturbée, on imagine bien aisément qu'il en soit de même vis-à-vis de la perception de l'autre. Dans le cas du trauma complexe, autrui est à la source du traumatisme. L'autre est donc associé à la notion de potentielle menace. La victime va donc à nouveau demeurer dans une hypervigilance vis-à-vis d'autrui et maintenir une certaine distance, afin de prévenir d'une potentielle nouvelle agression. « *J'étais en mode survie, comme si je vivais en danger de mort en permanence* ». On retrouve, dans les dires de cette victime de l'inceste, cette notion d'hypervigilance vis-à-vis d'autrui et de perception du danger constant post-traumatique.

Enfin au niveau physique, on observe une réaction physiologique manifeste chez les sujets ayant été victime de traumatismes complexes. Dans le cas de l'inceste, cela est d'autant plus perceptible que la victime, soumise au silence, ne peut s'exprimer par la parole. Le corps exprime alors lui-même ce malaise ou tente de le communiquer. Nous avons pu observer, au contact des victimes de l'association, l'expression d'un mal être profond au travers du corps et par le corps, tels des troubles du comportement alimentaire, des troubles phobiques, tentatives de suicide et scarifications, recours à la consommation de drogues et alcool. Il n'est pas rare de voir se développer des problèmes de santé au niveau génital chez les sujets ayant été victimes de viols et d'agressions sexuelles, rendant compte d'une attaque psychique sur cette zone corporelle portant en elle les stigmates de l'effraction sexuelle. « *Mon corps réagit fortement, j'ai du dégoût et de la nausée* », exprimait une victime en groupe de parole, voyant monter en elle ces réactions corporelles à l'évocation du souvenir traumatique de l'inceste. Ce mal être peut donc s'exprimer par le corps ou de manière psychosomatique.

1.3. Repères psychanalytiques

Pour Freud, dans la pensée psychanalytique, le traumatisme est « *une notion avant tout économique, destinée à définir une quantité d'excitation que l'organisme physique et psychique n'est pas en mesure de « métaboliser* ». Aussi le traumatisme, comme nous l'avons vu, serait lié à un excès d'excitation « *intense et traumatique pour l'enfant car il n'est pas en mesure d'en faire usage et façon* » (Racamier, 2010, p.37).

Reprenons pour comprendre les notions de plaisir et déplaisir. Ces notions fondatrices dans le développement de l'enfant et plus tard dans le fonctionnement de l'adulte, trouvent dans le traumatisme un dessein différent de celui pour lequel elles sont faites. Le traumatisme, relevant d'un afflux d'excitation, met à mal le principe de plaisir qui « *se déduit du principe de constance* » (Freud, 1920, 1981, p.51), et qui « *règle automatiquement l'écoulement des processus psychiques* » en déchargeant la tension (Freud, 1920, 1981, p.49). C'est lorsque la tension ne peut être abaissée qu'il y a source de déplaisir. Aussi, « *la soudaineté de la commotion psychique cause un grand déplaisir qui ne peut pas être surmonté* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.34). D'après Freud, dans son ouvrage, *Au-delà du principe de plaisir* (1981), la mise hors service du principe de plaisir face à l'afflux d'excitation massif, oblige le psychisme à se tourner vers un autre type de décharge. L'affluence massive d'excitation liée au traumatisme, sous forme de pulsions désorganisées, ne peut aboutir qu'à une désorganisation, décharge nécessaire mais néanmoins source de déplaisir. Les moyens que le psychisme met d'habitude en place pour liquider ou élaborer ces afflux d'excitation échouent. Ce que Freud nomme système de « *pare-excitation* » est une couche protectrice qui gère l'afflux d'excitation et pulsions qualifiées de tolérables pour le psychisme. Le traumatisme vient saturer ce système de pare-excitation. C'est cette incapacité totale et ponctuelle à gérer cette surcharge d'excitation, source de déplaisir mais également d'angoisse, qui mène à la désorganisation. « *La peur, l'effroi devant le trauma, provoque la fuite vers des chemins déviés de la satisfaction de plaisir* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.134).

Par désorganisation psychique, Ferenczi entend clivage de la personnalité en plusieurs fragments qui, séparés les uns des autres, font l'économie d'un conflit subjectif. « *Quand on perd la capacité à supporter le déplaisir, le manque de cohésion va jusqu'à la fuite des idées* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.86) et jusqu'à la désorganisation que l'on peut également appeler fragmentation. Selon Ferenczi, la fragmentation permet que « *chaque fragment souffre pour lui-même ; l'unification insupportable de toutes les qualités et quantités de souffrance est éliminée* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.56). On entend par fragments « *l'anarchie des organes, partie d'organes et éléments d'organes, [...] fragments et éléments psychiques, dont seule la collaboration réciproque rend possible le véritable fonctionnement global* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.100). Le sujet ne souffre plus psychiquement, puisque fragmenté, il cesse d'exister en tant que moi global. « *Les fragments isolés peuvent souffrir, chacun pour soi. La cessation de la souffrance globale et son remplacement par des fragments de souffrance pourraient apporter ce soulagement* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.129).

C'est l'incapacité de s'adapter à la situation de déplaisir qui va provoquer la fuite et la désorganisation. Le traumatisme est donc non seulement une perturbation libidinale mais également une menace majeure pour l'intégrité du moi. « *Le plus facile à détruire en nous, c'est la conscience, la cohésion des formations psychiques en une entité : c'est ainsi que naît la désorganisation psychique* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.36). Cette nécessité d'autodestruction fait suite à la notion de déplaisir intolérable. Aussi, « *la fonction d'autoconservation se trouve en faillite* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.55) face à la nécessité d'autodestruction et à la dissociation que le psychisme est obligé de mettre en place pour survivre. « *Le "choc" est équivalent à l'anéantissement du sentiment de soi, de la capacité de résister, d'agir et de penser en vue de défendre le soi propre* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.33). Il y a donc dans le traumatisme une double menace pour le moi. La menace extérieure liée à l'événement traumatique lui-même qui vise l'intégrité physique du sujet se juxtapose à la menace venant de l'intérieur face à l'éclatement du système de pare excitation et à l'envahissement libidinal intolérable.

2. Traumatisme psychique

De la mise en acte des fantasmes oedipiens devenant pathogènes et de la submersion de la charge excitatrice naissent le traumatisme psychique. Le trauma de l'inceste va voir, à ce titre, émerger des affects et une activité psychique qui lui sont propres.

2.1. Identification à l'agresseur

Face à la terreur ressentie lors de l'effraction traumatique, l'enfant incesté va se retrouver muet et incapable de se défendre. Sa « *personnalité encore trop faible pour pouvoir protester, même en pensée, la force et l'autorité écrasante des adultes le (les) rend(ent) muet(s), et peut même (lui) leur faire perdre conscience* » (Ferenczi, 1932, 2004, p.42). La peur profonde va figer l'enfant, l'anesthésier et l'empêcher de se connecter à sa réalité interne dévastée. L'enfant est privé de ses propres sens, de ses émotions et affects. La psyché, qui a pour but de diminuer la charge émotionnelle déstructurante et douloureuse, va se couper du corps qui en est la source. « *Je ne ressens donc même pas la douleur qui m'est infligée, puisque je n'existe pas* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.111). Cependant, il est encore possible de ressentir d'autres affects extérieurs ; l'enfant va ainsi ressentir « *la satisfaction et la jouissance de l'agresseur* » qu'il peut encore percevoir et auxquelles il va s'y identifier. « *La seule fonction de la psyché est d'atténuer les*

souffrances, [...] reste ainsi sauvegardée » (Ferenczi, 1934, 2006, p.111). L'enfant va pouvoir alors garder un semblant d'intégrité en s'identifiant à l'agresseur. L'urgence de la situation va imposer à l'enfant de « *se soumettre automatiquement à la volonté de l'agresseur, à deviner le moindre de ses désirs, à obéir en s'oubliant complètement, et à s'identifier totalement à l'agresseur. Par identification, disons par introjection de l'agresseur, celui-ci disparaît en tant que réalité extérieure, et devient intrapsychique* » (Ferenczi, 1932, 2004, p.42). L'enfant porte alors tout son intérêt sur le seul ressenti qui subsiste encore, c'est-à-dire le ressenti de l'agresseur. C'est ce que l'on appelle l'identification à l'agresseur. C'est pourquoi l'enfant, par identification, va voir naître en lui de la honte et de la culpabilité, ressenti propre à l'agresseur.

2.2. Culpabilité

« *Je ressens une culpabilité qui est difficile à gérer* », confiait une jeune femme de l'association MTR. La culpabilité, très présente chez les victimes d'agressions sexuelles en général et d'inceste en particulier, peut naître, comme nous l'avons vu, de l'introjection du sentiment de l'adulte par identification anxieuse de l'enfant à son agresseur.

Les victimes de l'inceste peuvent également ressentir de la culpabilité face à l'idée, véhiculée par l'inconscient collectif, selon laquelle elles « mériteraient » ce qui leur est arrivé. Il s'agit ici d'une représentation collective, très défensive, mais d'une extrême violence, de la victime « aguicheuse » et « séductrice » vis-à-vis de son abuseur. En effet, il est peut-être plus simple pour concevoir l'horreur d'une agression sexuelle, et d'autant plus d'un inceste, d'envisager que la victime soit responsable un tant soit peu de l'agression. Cette représentation collective plus ou moins inconsciente est d'une extrême violence pour les victimes. « *Je suis lâche* », sous-entendu « *j'aurai pu faire quelque chose pour que cela ne se produise pas* », rend compte de ce sentiment de culpabilité chez les victimes, découlant de cette représentation collective selon laquelle la victime aurait pu faire en sorte que cela ne se passe pas.

2.3. Honte

Le sentiment de honte est différent de la culpabilité dans le sens où il renvoie à des éléments psychiques plus primaires. Si la culpabilité naît de l'émergence de l'interdit et de la fonction surmoïque, la honte se rapporte à des mécanismes plus primaires et plus fondateurs. Elle apparaît au coeur de ce qu'il y a de plus intime chez le sujet, de ce qui le définit et le fonde. La

honte est liée à la notion de narcissisme et, dans le cas de l'inceste, à l'abus narcissique par lequel le sujet se trouve dépossédé de lui-même et dépersonnalisé. « *J'ai honte d'être une victime, je ne l'assume pas du tout et j'ai l'impression que c'est comme ça que la société me voit : une chose à problème* », rapporte une victime semblant profondément atteinte dans son intimité et son narcissisme, ainsi incapable de se définir autrement qu'en tant que victime.

De la même manière que la victime introjectait en elle les sentiments de culpabilité de son agresseur, elle introjecte également les sentiments de honte de ce dernier. L'inceste, rappelons-le, est tout ce qu'il a de plus tabou, de plus interdit et de plus abjecte. On parle de meurtre psychique en évoquant l'inceste. « *Étant un monstre, je ne pouvais pas en générer (d'enfant)* ». Ces propos d'une victime de l'association sont d'une extrême dureté. Cependant, on perçoit de manière évidente l'introjection de la honte par identification à son agresseur qu'elle qualifiait par ailleurs de « *monstre* ».

2.4. Compulsion de répétition

Nous avons pu constater auprès des survivants de l'inceste rencontrés à l'association MTR, un autre mécanisme psychique lié au vécu de l'inceste : la compulsion de répétition.

La notion de répétition correspond, en psychanalyse, à la reproduction plus ou moins déguisée de certains éléments d'un conflit passé. Cependant, il faut préciser ici que ce sont des expériences déplaisantes qui sont répétées et l'on pourrait se demander dans quelle mesure le sujet pourrait tirer satisfaction de ces répétitions d'expériences douloureuses. Selon Freud, qui a apporté cette notion dans *Au-delà du principe de plaisir* en 1920, cette compulsion de répétition rend compte « *d'un processus inconscient, et comme tel immaîtrisable, qui contraint le sujet à reproduire des séquences (actes, idées, pensées ou rêves) qui furent à l'origine génératrices de souffrance et qui ont conservé ce caractère douloureux.* » Aussi, la compulsion de répétition « *provient du champ pulsionnel, dont elle possède un caractère d'insistance conservatrice* » (Roudinesco & Plon, 1997, p.913).

La compulsion de répétition peut prendre plusieurs formes. Nous avons tout d'abord constaté, dans les groupes de parole à l'association MTR, que le phénomène de violence et de la maltraitance chez les victimes d'inceste revenait fréquemment à l'âge adulte, au sein de leurs relations interpersonnelles amicales, amoureuses ou encore professionnelles. La plupart rapportait un vécu, hors inceste, de maltraitance et de violence, comme si le schéma de

victimisation se reproduisait par la suite au sein des modalités relationnelles à l'âge adulte. Des propos de victimes tels que « *j'ai du mal à aimer les bonnes personnes* » ou encore « *j'aime des gens qui m'ont fait du mal* », illustrent l'impact de ce mécanisme de reproduction de la maltraitance au cœur des liens interpersonnels. Les sujets victimes auraient ainsi tendance à se retrouver au cœur de relations toxiques et maltraitantes à l'âge adulte. Dans cette idée de compulsion de répétition, nous avons également été interpellés par les vécus, hors inceste, de maltraitements physiques, psychologiques voire sexuelles dans l'enfance rapportés par les victimes. A ce titre, environ une victime sur deux faisait part, en dehors de l'inceste, de violences sexuelles pédo-criminelles dans l'enfance.

On peut également relever une autre manifestation de répétition à travers la reproduction du schéma d'emprise et d'abus narcissiques dans les modalités relationnelles à l'âge adulte. Une autre victime rapportait l'idée selon laquelle, « *il faut apprendre à ne pas tout donner à l'autre, à ne pas s'oublier. Tout est une question de mesure* ». Ces propos suggèrent qu'une relation avec autrui implique le don total et exclusif de soi où le sujet, s'oubliant totalement, s'annihile et reste en cela objet de l'autre, objet de perversion dans une relation d'emprise narcissique. Comme le soulève cette victime, il n'y avait aucune mesure dans la nourriture affective reçue pendant l'enfance. L'inceste est la démesure, le contraire de la relation adaptée et tempérée. L'apprentissage des liens interpersonnels d'un enfant incesté ne sera pas juste mais hors mesure et profondément marqué par l'abus narcissique dont il a été victime. Le traumatisme de l'inceste va ainsi venir fortement perturber son lien à l'autre. Les victimes de l'inceste, objet narcissique et de perversion, vont avoir tendance à reproduire les modalités relationnelles qui leur sont familières et en cela « *vivre à travers à l'autre* » pour reprendre les propos d'une victime, ne se permettant pas d'exister comme objet distinct et autonome.

Enfin, on peut relever cette notion de répétition à travers la mise en échec que les victimes vont mettre en place inconsciemment. En effet, les séquelles du traumatisme au niveau des relations interpersonnelles s'ancrent d'une manière si immuable que le sujet, ne pouvant se permettre d'être à nouveau envahi et éclaté comme il l'a été, va de manière inconsciente mettre en échec les relations de proximité et d'intimité se rapprochant de la situation traumatogène. « *Je sabotais moi-même mes relations* ». Une survivante de l'inceste évoquait dans le même ordre d'idée qu'il fallait « *donner à l'autre une raison de ne pas s'investir avec moi* », mettant ainsi en échec tout établissement de relations sociales et intimes. Une autre victime confiait qu'« *un jour je suis tombée sur quelqu'un de bien, mais j'avais l'impression de me saboter moi-même* », comme s'il était impossible pour cette jeune femme de pouvoir construire une relation

saine et bonne au vu des modalités relationnelles maltraitantes qui lui étaient familières. « *La légèreté, je ne sais pas ce que c'est. Je ne trouve de l'intérêt que dans le tragique* », relevait une femme, rejoignant la notion de démesure liée au vécu traumatique de l'inceste. Une jeune femme confiait encore que « *j'ai eu une fille mais je l'ai laissé à son père* » puis a ajouté : « *j'avais peur de reproduire la même chose* ». La notion de répétition est parfaitement illustrée au travers de ces propos. Un homme également victime avait témoigné dans ce sens en disant : « *j'ai fait avorter 4 fois ma compagne* », comme si cette issue représentait pour lui le seul moyen de mettre un terme au processus de répétition qui l'habite profondément. Pourtant, cette mise en échec du processus de vie par l'avortement vient cristalliser ces modalités relationnelles qui lui semblent familières et maintiennent ainsi le mécanisme de compulsion de répétition.

2.5. Construction narcissique non satisfaisante

Face à l'abus narcissique et à la fragmentation traumatique dont nous avons déjà parlé, nous pouvons rassembler ici des témoignages de victimes qui manifestent des difficultés à se penser et à se vivre en tant que personne. L'abus narcissique, allant jusqu'à l'annihilation où la victime a été chosifiée, la coupe de son intégrité physique. Une victime confiait se sentir « *dissociée. [...] je ne tente pas de relier ma tête et mon corps* », illustrant les séquelles de la fragmentation mise en place par le psychisme pour survivre. Une femme évoque une « *dysharmonie entre mon être intérieur et extérieur* », précisant que « *les miroirs, je les fuis* », renvoyant à un syndrome de dysmorphobie. Le traumatisme de l'inceste dissocie et fragmente comme l'illustre encore une victime, confiant « *c'est la guerre complète en moi, rien ne paraît mais à l'intérieur de moi, je suis en décomposition* », renvoyant à cette idée d'éclatement du moi désunifié.

La victime d'inceste et de crime narcissique est également niée en tant que sujet désirant : « *je ne sais pas qui je suis, je ne sais pas où je vais, je ne sais pas ce que je recherche, ce que j'aime, ce que j'aime pas. Je ne sais pas ce que je veux* ». La recherche d'identité est corrélée à la recherche des désirs et des besoins propres. Si le sujet n'a pas accès à ses désirs propres, il ne peut se représenter comme sujet autonome. Le besoin et le désir nous relie à notre corps, à notre esprit, permettant à l'être de s'élever en tant que sujet distinct et individualisé. Beaucoup de témoignages de victimes font ainsi le lien entre la perte des désirs et la perte de l'être. « *Je ne me connais pas moi-même. Je ne suis pas celle que je voulais être. Voilà* ». Ici, la victime s'arrête net et ne finit pas son propos, comme si ce que « *je voulais être* » était abstrait pour elle, vide de sens et qu'elle ne savait pas en fin de compte elle-même ce qu'elle voulait être. La

connaissance de soi, qui prend naissance dans la construction narcissique, est mise à mal dans l'inceste. L'amour de soi alors inexistant ne permet pas aux victimes de pouvoir s'appuyer sur leur narcissisme pour en percevoir les désirs qui leurs sont propres.

Une autre victime d'inceste confiait son manque de confiance en soi. « *Je n'ai pas pu développer la confiance en moi. J'ai peur de ne pas être acceptée* », qu'elle associe dans la même phrase avec le fait de ne pas arriver à « *me construire une personnalité, je suis un peu le vent, les gens. Je n'arrive pas à m'affirmer* ». La question du désir entre en confrontation avec la question de l'identité. La question de la valeur découle naturellement de ces dernières questions. Aussi, la question de l'estime de soi est mise à mal lorsque la connaissance de soi n'est pas satisfaisante. Le lien à l'autre va en être affecté.

« *L'inceste mobilisait toute mon énergie, tout mon mental. Je suis comme dans un labyrinthe et je ne trouve pas la sortie* », manifeste encore une fois cette perte de sens, corrélée à la perte de soi, illustrée ici par le terme de labyrinthe rendant compte de l'égarement narcissique et identitaire présent chez les victimes de l'inceste. Quelles stratégies vont-elles alors pouvoir mettre en place pour survivre à ce trauma de l'inceste, source d'éclatement du moi et de l'être tout entier ?

C. STRATEGIES MISES EN PLACE POUR FAIRE FACE AU TRAUMATISME ET CONSEQUENCES DU TRAUMA DANS LE TEMPS ET LA RELATION A L'AUTRE

« *Ça a dominé complètement ma vie* ». Gardons à l'esprit que, même si les victimes arrivent à mettre quelques stratégies en place pour survivre au trauma de l'inceste, il va teindre malgré tout leur existence de cette blessure narcissique, psychique, fonctionnelle et relationnelle.

1. Evitement relationnel et situationnel

Une des premières stratégies mise en place pour faire face au traumatisme est l'évitement. Lorsque l'événement est trop invasif, bruyant et traumatique, le premier principe de survie reste la fuite. Le but est d'éviter de se faire déborder dans l'instant et de se retrouver confronté à la situation traumatogène par la suite. Dans les relations interpersonnelles, cela va

se traduire par une grande solitude et un retrait social. « *Je ne compte que sur moi-même* » ou encore « *je ne faisais confiance à personne, je fuyais le contact* ». L'élément traumatique ayant émergé au cœur des relations interpersonnelles, la première stratégie mise en place va donc être l'évitement des relations sociales et la fuite des relations de proximité interpersonnelles.

Cet évitement relationnel, d'abord vis-à-vis de l'agresseur, va s'étendre aux relations interpersonnelles en général, isolant le sujet qui se trouve au demeurant sommé au silence par le tabou de l'inceste. Le silence isole socialement et va venir accentuer le recours à l'évitement. « *Socialement je n'existe pas* ». Cette fuite relationnelle se trouve renforcée par l'impossibilité de parler de l'inceste autour de soi. L'inceste exclut ses victimes. « *C'est comme une double peine : déjà on est victime mais en plus, ça nous coupe des autres* », pour reprendre les termes d'une femme victime.

On observe de manière spécifique cet évitement au sein des relations interpersonnelles de proximité. « *J'ai des rapports de surface. Dès que ça devient trop proche, je m'éloigne* ». Les modalités relationnelles se réduisent ainsi à des liens superficiels où les notions d'intimité et de proximité, sont fuies notamment dans la relation amoureuse. « *Au moment d'en recevoir (de l'amour), je prends de la distance. J'ai du mal à l'accueillir* ». Ce témoignage rend compte de cet évitement des modalités relationnelles relevant de l'intimité. « *J'ai du mal à recevoir de l'amour car j'ai peur qu'on l'utilise. C'est plus une terreur. J'ai peur de me livrer. J'ai peur qu'au moment où je vais ouvrir la porte, ça serve d'outil pour m'atteindre* ». Les victimes de l'inceste ont été trahies au sein même de la relation la plus intime qui soit, c'est-à-dire la relation familiale pendant l'enfance. La notion d'intimité est donc source de potentielle menace et résurgence traumatique. Aussi, plus la relation devient intime, plus elle se rapproche de la situation traumatogène. Les victimes évitent alors ces types de relations de proximité, « *comme ça je restais insaisissable* », car l'enjeu est bien celui-ci : ne pas avoir à revivre la situation hautement traumatogène de l'abus narcissique et sexuel que représente l'inceste.

2. Dissociation et amnésie traumatique

Nous avons évoqué ci-dessus les conceptions psychanalytiques de l'émergence du trauma et la nécessité pour le psychisme d'y répondre par une fragmentation. Cette fragmentation rend compte d'une dissociation traumatique, « *je me sens morcelée* », précisait une victime de l'association. Nous avons abordé précédemment ces phénomènes de déréalisation, dépersonnalisation allant jusqu'à la dysmorphophobie et les avons illustrés par le

vécu des victimes. Nous évoquerons davantage ici l'amnésie traumatique, comme il est fréquent de l'observer chez les victimes d'inceste et qui découle du phénomène de dissociation.

La psychanalyse a été la première à faire l'hypothèse d'une « *conception de la mémoire, des formes que peut prendre la conservation de l'impact du passé, des formes de mémoire « conscientes » [...] mais aussi des formes de mémoire inconscientes, des modes de souvenirs, non seulement refoulés et susceptibles donc de redevenir conscients, mais aussi des formes de mémoire au-delà du refoulement à proprement parler* » (Roussillon et al., 2014, p.17). Aussi n'est-il pas rare, dans le cas du traumatisme de l'inceste, de voir apparaître ce phénomène d'amnésie traumatique. « *Je me suis réveillée à 45 ans* », confiait une victime de l'association, qui loin d'être la seule, évoquait une longue amnésie traumatique. On peut se demander comment un tel élément de vie impliquant de telles conséquences peut être ainsi inconnu de la victime pendant des dizaines d'années. Cela est lié à la gravité de la dissociation péri-traumatique et à la fragmentation mise en place pour survivre. « *Si les chocs se succèdent au cours du développement, le nombre et la variété des fragments clivés s'accroissent et il nous devient rapidement difficile, sans tomber dans la confusion, de maintenir le contact avec tous les fragments, qui se comportent tous comme des personnalités distinctes qui ne se connaissent pas les unes les autres* » (Ferenczi, 1932, 2004, p.51). Ces fragments étant si éloignés les uns des autres, il n'y a plus de communication entre eux. C'est ainsi qu'émerge l'amnésie traumatique : lorsque les fragments sont anesthésiés et ne sont plus en lien les uns avec les autres, le moi, certes dissocié, peut alors poursuivre son développement sans crainte de l'éclatement.

L'amnésie traumatique est donc une stratégie mise en place par le psychisme pour survivre à l'irruption de la violence extrême, intolérable et destructurante. « *Une partie de notre personne peut mourir, et si le reste survit au traumatisme, celle-ci se réveille avec une lacune dans la personnalité à proprement parler, car non seulement le souvenir de l'agonie, mais aussi toutes les associations qui s'y rattachent ont disparu de façon sélective, et sont peut-être anéanties* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.145). Le psychisme sous le choc va pour ainsi dire s'anesthésier, permettant « *l'arrêt de toute espèce d'activité psychique, joint à l'instauration d'un état de passivité dépourvu de toute résistance. La paralysie totale de la motilité inclut aussi l'arrêt de la perception, en même temps que l'arrêt de la pensée. [...] Aucune trace mnésique ne subsistera de ces impressions, même dans l'inconscient, de sorte que les origines de la commotion sont inaccessibles par la mémoire* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.40). Aussi, plus un élément est traumatique et plus il sera anesthésié et inaccessible à la conscience. C'est ce

qui explique l'amnésie traumatique chez les victimes qui peut subsister des dizaines d'années. « *Un enfant est frappé par une agression imparable, conséquence : il « rend son âme » avec la conviction totale que cet abandon de soi-même signifie la mort. Mais justement, la relaxation totale qui s'établit par l'abandon de soi peut créer des circonstances plus favorables pour pouvoir supporter la violence. [...] Celui qui a « rendu l'âme » survit donc corporellement à la « mort »* (Ferenczi, 1934, 2006, p.87). Des mots aussi forts que ceux employés ici par Ferenczi rendent compte de la violence du traumatisme ayant nécessité sur le coup dissociation mais également amnésie à plus long terme.

3. Mécanisme d'anticipation et de soumission

Une autre stratégie mise en place par les victimes de l'inceste dans la relation à l'autre va être le mécanisme d'anticipation et de soumission, directement lié à la notion d'adaptabilité. Pour Ferenczi, c'est « *la cessation de l'inter-relation des fragments de douleur (qui) permet à chacun des fragments une plus grande adaptabilité* » (Ferenczi, 1934, 2006, p.57). Ce serait donc la fragmentation de la personnalité, échappant à l'éclatement, qui rendrait le sujet plus adaptable car plus à même de répondre de manière isolée à plusieurs interpellations.

On va observer ce phénomène d'adaptabilité chez les victimes d'inceste, qui peut renvoyer à une stratégie d'évitement. En effet, si la personne anticipe les situations et les désirs d'autrui, elle est hyper-adaptable et s'efface dans le lien à l'autre. L'anticipation et la soumission évitent ainsi l'affrontement et la confrontation aux autres. « *Je savais faire des sourires à ceux à qui il faut en faire* », mentionnait une victime en évoquant ses relations interpersonnelles. Anticiper permet de ne pas être surpris et se soumettre permet d'échapper au conflit. Le but étant de ne pas attirer l'attention sur soi, de « *paraître le plus lisse possible, entrer dans la normalité, dans les cases* », pour reprendre les propos d'une victime qui faisait part de cette hyper adaptabilité dont elle était capable en toute situation. Ainsi, elle ne surprend pas mais se fond dans la masse. Elle ne fait pas de vagues et se fait oublier afin d'éviter toute attention sur elle, échappant à une potentielle résurgence traumatique. « *Je vais être un miroir. Je sais exactement ce que l'on attend de moi* ». L'image du miroir rend bien compte ici d'une certaine forme d'anticipation et d'adaptabilité dans le sens où cette femme était capable de renvoyer l'image qu'on attendait d'elle, tel le miroir qui renvoie une image parfaite, reflets de nos désirs et de nos attentes. Cependant, cela générait beaucoup de colère chez elle, comme si

cette image qu'elle se devait de renvoyer ne lui correspondait pas et l'empêchait définitivement de s'exprimer.

La soumission peut être comprise de différentes manières. Il y a tout d'abord la soumission à l'autre dans la relation afin d'éviter tout conflit. Mais on peut aussi relever la soumission aux désirs de l'autre, à défaut de connaître ses propres désirs à soi. Une femme de l'association rendait compte de cette confusion entre les désirs d'autrui et ses désirs propres et expliquait qu'« *aimer l'autre est difficile parce qu'on ne sait pas ce qu'il attend. On voudrait donner ce qu'il attend* ».

Si les mécanismes d'anticipation et de soumission peuvent rendre compte d'une stratégie d'évitement, ils peuvent également rendre compte des conséquences de la fragmentation de la personnalité. En effet, vouloir rentrer dans les normes, être « *le plus lisse possible* » peut rendre compte de l'absence d'individualité ou de la perte de l'être lié au vécu de l'inceste. Pour se défendre de ce démantèlement identitaire, les victimes vont avoir tendance à adopter les normes, les modes de la société afin d'exister et d'être quelqu'un. Ces mécanismes d'anticipation, de soumission et d'adaptabilité prennent forme autant au coeur des modalités relationnelles qu'au sein de l'individualité propre.

Fort de ces conceptions théoriques autour de l'inceste, de son fonctionnement et de ses enjeux, du traumatisme résultant de cette effraction sexuelle, nous pouvons à présent nous attarder sur le vécu personnel de trois victimes de l'inceste qui ont accepté de participer à ce travail de recherche.

CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE

I. Présentation de la recherche

A. PROBLEMATIQUE

Comme nous l'avons développé, l'inceste induit un traumatisme relativement complexe venant impacter profondément toutes les sphères de la réalité physique, psychique et relationnelle de la victime. Si l'inceste vient ébranler la construction narcissique et identitaire du sujet, il va également y apposer des marques traumatiques qui resurgiront par la suite au sein de la relation à soi, à son corps, aux autres et notamment amoureuse. Nous avons eu l'opportunité de pouvoir rencontrer régulièrement plusieurs victimes au sein des groupes de parole de l'association *Le Monde à Travers un Regard*, comme nous l'expliquerons ci-dessous. Lors de ces rencontres, nous avons pu nous interroger et commencer à appréhender les conséquences de l'inceste à l'âge adulte. Il nous est apparu de manière notable que les victimes renvoyaient toutes des difficultés dans l'investissement du lien à l'autre. Les blessures faites au moi semblent si déstructurantes et envahissantes qu'elles viennent ébranler l'être tout entier, y compris au sein de ses relations interpersonnelles.

Toutefois, si le traumatisme de l'inceste implique un bouleversement extrême et total du moi, ce sont en particulier les difficultés relevant des modalités relationnelles à l'âge adulte chez les victimes d'inceste qu'il nous tenait à cœur d'étudier dans ce travail de recherche.

Aussi notre problématique sera la suivante :

Quel est l'impact du traumatisme de l'inceste sur les modalités relationnelles, et notamment amoureuses des victimes, à l'âge adulte ?

B. HYPOTHESES

Au vu de ce que nous avons pu étudier de manière théorique et observer au sein de l'association, nous avons pu formuler **l'hypothèse principale** suivante (hypothèse 1) :

L'inceste, de par son caractère traumatique, modifie les modalités relationnelles, et ce, notamment dans la relation amoureuse chez les victimes à l'âge adulte.

Hypothèse 2 : le vécu de l'inceste modifie la perception de la relation à soi, à son corps et aux autres, influençant ainsi les modalités relationnelles, notamment affectives, et particulièrement dans le registre de l'intime.

Hypothèse 3 : les victimes d'inceste font preuve d'évitement au sein des relations interpersonnelles, et notamment au sein de la relation amoureuse.

Sous-hypothèse : les victimes d'inceste vont avoir tendance à adopter un comportement de soumission et d'anticipation dans les relations affectives, au service d'un évitement de la confrontation à l'autre.

Hypothèse 4 : les victimes d'inceste présentent au sein de leurs modalités relationnelles à l'âge adulte un mécanisme de compulsion de répétition de la maltraitance.

Sous-hypothèse : de par le caractère traumatique de l'inceste, les victimes fragilisées narcissiquement ont tendance à mettre en place dans la relation amoureuse des mécanismes inconscients de répétition, où se rejoue l'abus et la violence. Elles restent ainsi au cœur de relations amoureuses toxiques et maltraitantes.

Hypothèse 5 : l'inceste a un impact sur la notion de proximité et sur l'investissement du lien dans l'intime.

Sous-hypothèse : l'inceste bouleverse le rapport à l'intimité, et notamment la vie sexuelle des victimes.

II. Méthodologie

1. Population

1.1. Echantillon

Notre échantillon se compose de trois femmes âgées de 27, 58 et 60 ans.

Les critères d'inclusion et d'exclusion à notre recherche étaient les suivants :

- Les sujets devaient être majeurs.
- Les sujets devaient avoir été victime d'inceste dans leur enfance ou leur adolescence.

- Les sujets devaient avoir tous suivi une psychothérapie afin de permettre un certain recul quant au traumatisme.
- Les sujets devaient tous faire partie du groupe de parole proposé par l'association *Le Monde à Travers un regard*.

1.2. Recrutement

Dans ce cadre de recherche, nous avons contacté l'association *le Monde à Travers un Regard* (MTR) qui a bien voulu nous accueillir en tant que stagiaire. MTR est une « *association à but non lucratif de lutte et de prévention contre l'inceste et la pédocriminalité* » créée en décembre 2009 (Le Monde à travers un regard, 2009). Il s'agit d'une association de victimes gérée uniquement par des victimes et qui propose à chacun de parler individuellement et pour soi-même, en citant son prénom chaque fois qu'il est amené à prendre la parole. « *A tour de rôle, chacun parle, dit ce qu'il ressent, témoigne de son vécu mais est aussi libre de ne pas s'exprimer* » (Le Monde à travers un regard, 2009). Chacun est invité à évoquer sa propre histoire « *sans émettre de jugement moral ni se muer en donneur de conseils* » (Le Monde à travers un regard, 2009), ce qui implique de ne pas répondre à ce qui aurait pu être déposé juste avant par d'autres victimes. Il est très important pour MTR que ce cadre soit respecté afin que chacun puisse s'exprimer librement.

Nous avons pu constater à quel point la mise en mot pouvait être extrêmement compliquée pour les victimes d'inceste. Aussi, se tourner vers une structure sociale et non juridique n'est pas anodin. Si la mise en mot des actes incestueux est insupportable pour certains, ces groupes permettent la libération de la parole et l'y encourage. Bien qu'ayant des parcours de vie différents, les récits de chacun renvoient aux autres les problématiques auxquelles ils sont personnellement confrontés. C'est donc également la recherche du contact avec les pairs et la rencontre entre eux que permet MTR. Une victime de l'association se définissant comme « *morcelée* » auparavant, évoquait s'être sentie réunifiée au contact de personnes qui, comme elle, avaient subi le traumatisme de l'inceste. Si entendre autrui aide à mettre en mot ses propres souffrances, les groupes de parole permettent également l'émergence du sentiment d'appartenance, bien souvent étranger aux victimes, en marge de la société et qui tiennent le social à distance.

Nous avons donc eu l'opportunité de participer, en tant que stagiaire, aux groupes de parole de l'association de Paris qui se déroulent une fois par mois. Nous avons surtout eu la chance de pouvoir assister à ces groupes pendant deux ans, ce qui nous a permis d'appréhender l'inceste et ses conséquences de manière plus globale avant de commencer le travail de recherche et de rédaction en lui-même. Ce temps nous a été très favorable puisqu'il nous a permis de découvrir ce qu'est l'inceste et comment il est vécu, au travers des différents thèmes proposés chaque mois par l'association. Cela nous a permis de nous ouvrir sur la question et d'apprendre à écouter l'incompréhensible qu'est l'inceste.

A l'occasion de ces groupes de parole, nous avons pu rencontrer des victimes à qui nous avons proposé de participer à la recherche si elles le souhaitent. Si nous nous sommes principalement appuyés sur le témoignage de trois victimes pour construire notre travail, nous avons toutefois enrichi notre recherche de nombreuses citations recueillies lors des groupes de parole, avec bien entendu l'accord de l'association et des participants.

2. Passation

2.1. Dispositif et passation

S'il s'agit d'un travail de recherche, il est utile de préciser que nous connaissions en amont les différentes participantes aux entretiens. Nous les avons rencontrées dans le climat convivial et familial voulu par l'association MTR où l'ensemble des participants se tutoient et s'appellent par leur prénom. Aussi, il nous a paru juste de garder cette même posture lors de la passation des entretiens afin de rester dans la continuité du cadre de l'association. Il nous a semblé qu'il serait surprenant, voire déstabilisant pour les participantes, de nous voir changer de posture. Cette continuité du cadre s'est notamment manifestée par le choix du tutoiement vis-à-vis de deux participantes qui en avaient l'habitude au sein de l'association. La dernière participante a fait le choix d'instaurer un nouveau cadre pour cet entretien en établissant cette fois le vouvoiement. Il est bien évident que nous avons suivi ce choix. Nous avons voulu, avant tout, faire preuve d'adaptabilité et de souplesse clinique envers chacune des personnes qui ont accepté de participer à ce travail.

Nous avons souhaité nous adapter au mieux afin de permettre aux personnes d'être dans les meilleures dispositions possibles, propices à l'échange. Nous avons proposé à toutes les participantes de réserver une salle au sein de l'Ecole de Psychologues Praticiens afin d'assurer

un cadre neutre et calme. Nous avons donc reçu une personne dans ce cadre-là. Toutefois, une autre personne a exprimé le souhait de rester dans sa ville, en île de France, pour des raisons personnelles et professionnelles. Nous l'y avons donc rejoint et effectué l'entretien dans un bar de sa connaissance. Il était important pour nous à ce moment-là de respecter ce besoin d'échanger dans un milieu qui lui était familier et qui lui apportait très certainement un sentiment contenant et de sécurité. Enfin, pour des raisons pratiques, le dernier entretien s'est déroulé par Skype. Cet outil, d'une certaine familiarité, était toutefois adapté puisque nous nous étions déjà rencontrés auparavant plusieurs fois. S'il était initialement question d'un entretien physique, l'aspect virtuel de cet entretien rend également compte d'une certaine distance qui encore une fois peut être protectrice et rassurante.

2.2. Outil

2.2.1. Entretien semi directif

Nous avons fait le choix d'utiliser l'entretien semi directif comme seul recueil des données. Si le recueil d'informations au travers de tests aurait pu apporter des données complémentaires, il nous semblait intéressant d'étudier en profondeur les histoires de vie, apprécier le choix des mots, des tournures de phrases ou encore des mouvements psychiques exprimés lors des entretiens. Nous avons donc souhaité nous en tenir uniquement au discours de nos différentes participantes. Nous avons également fait le choix d'un entretien semi directif relativement libre. Nous avons donc souhaité intervenir le moins possible lors des entretiens, permettant une certaine liberté propre à laisser émerger le discours tel quel, sans trop l'orienter. Nous avions à cœur, en effet, de recueillir un discours qui soit le plus authentique possible. Nous avons donc choisi de nous consacrer exclusivement à une étude approfondie des entretiens.

Nous avons eu par ailleurs, la chance d'accéder à un matériel clinique relativement fourni. En effet, il faut mentionner, qu'ayant régulièrement participé aux groupes de parole de l'association, nous avons déjà rencontré et échangé avec les trois participantes, en amont des entretiens. Il ne s'agissait donc pas de premiers entretiens, d'où la richesse clinique qu'ils contiennent. Ayant pu déposer déjà des choses compliquées au sein du groupe de parole en notre présence, il a certainement été plus aisé d'évoquer leur parcours de vie en entretien.

2.2.2. Grille d'analyse

Après retranscription des trois entretiens, nous avons commencé par les étudier de manière individuelle afin d'en faire émerger les aspects importants. Puis de manière thématique, nous avons relevé les éléments relatifs aux différents sujets que nous souhaitions étudier. Nous nous sommes enfin intéressés aux mouvements psychiques, aux éléments qui émergeaient et qui étaient propres à une histoire de vie en particulier. Nous avons alors tenté de réaliser des récits de vie, pour chacune des participantes, rappelant avant tout l'anamnèse du sujet ainsi que les faits d'inceste, pour pouvoir par la suite nous intéresser au vécu de l'inceste et à ses retentissements à l'âge adulte. Nous avons fait émerger plusieurs thèmes des récits recueillis et avons donc construit les récits de vie en fonction de la perception de la relation à soi, au corps, aux autres, à la relation amoureuse et maternelle.

Nous avons choisi de nous baser sur différents référentiels théoriques pour nous aider à analyser ces situations. Il nous paraissait ainsi juste d'appréhender les discours de vie en nous adaptant au mieux et en faisant preuve d'une souplesse théorique et conceptuelle. Aussi, bien qu'ayant étudié de manière plus approfondie la référence psychanalytique, nous avons pu appréhender les histoires de vie selon différents modèles théoriques tels que celui de l'attachement.

Nous avons par la suite entrepris de réunir nos analyses des entretiens afin d'en relever les similitudes et les convergences. Nous avons donc réalisé une analyse transversale en reprenant les grandes thématiques relevées de manière individuelle, tout en nous concentrant sur la notion de perception de la relation à autrui, notamment dans la relation amoureuse. Ces analyses transversales et thématiques ainsi que l'analyse du vécu individuel de chacun de trois sujets ont permis de répondre à nos hypothèses, évidemment non généralisables au vu du faible échantillon.

3. Considérations éthiques et déontologiques

Nous avons à cœur un profond respect pour les récits de vie qui nous étaient partagés. Aussi, avant tout, il était d'abord important pour nous de vérifier que le sujet était en capacité de nous donner un consentement libre et éclairé. En effet, « *avant toute intervention, le psychologue s'assure du consentement libre et éclairé de ceux qui le consultent ou qui participent à une évaluation, une recherche ou une expertise. Il a donc l'obligation de les*

informer de façon claire et intelligible des objectifs, des modalités et des limites de son intervention, et des éventuels destinataires de ses conclusions » (Code de déontologie révisé 2012, titre I, chapitre II, article 9). Pour cela, nous avons pris quelques minutes en début d'entretien afin de permettre au sujet de lire le formulaire de consentement et de le signer. S'il souhaitait avoir communication de nos travaux, il lui fallait également indiquer une adresse email.

Ce formulaire de consentement rappelle quatre points fondamentaux :

Il est tout d'abord question d'anonymat. Lors de la rédaction du mémoire, toutes les identités seront modifiées ainsi que les informations pouvant permettre une identification telles que dates ou lieux.

Il est également rappelé la notion de confidentialité. Il est précisé que les entretiens sont enregistrés afin d'être retravaillés. Cependant, nous sommes seule dépositaire de l'enregistrement et donnerons un accès à la retranscription écrite à notre maître de mémoire ainsi qu'aux membres du jury de soutenance s'ils en font la demande.

Le formulaire de consentement rappelle qu'il est possible de se retracter à tout moment pendant l'étude. De plus, face au caractère douloureux des histoires de vie et des questions que nous poserons, les sujets ont bien évidemment le droit de refuser de répondre à certaines interrogations et peuvent se sentir libre de confier ce qu'il leur est possible. « *Le respect de la personne dans sa dimension psychique est un droit inaliénable. Sa reconnaissance fonde l'action des psychologues* » (Code de déontologie révisé 2012, préambule). Dans un profond respect des personnes, nous n'avons pas cherché à aborder trop en profondeur des thèmes qui semblaient davantage douloureux. En fin d'entretien, nous nous sommes assurés de l'impact émotionnel qui pourrait être lié à la résurgence de ces souvenirs afin de ne pas quitter le participant dans un état émotionnel trop envahissant. « *Le chercheur veille à analyser les effets de ses interventions sur les personnes qui s'y sont prêtées. Il s'enquiert de la façon dont la recherche a été vécue* » (Code de déontologie révisé 2012, titre III, article 53).

Enfin, le dernier point du formulaire de consentement mentionne que le sujet peut avoir accès la recherche s'il le souhaite : article 5 du Code de déontologie révisé 2012, « *le sujet participant à une recherche a le droit d'être informé des résultats de cette recherche* ».

CHAPITRE 3 : PRESENTATION DES RESULTATS

I. Récit de vie de Sophie

Anamnèse

Sophie est une femme âgée de 58 ans. Originnaire d'un pays scandinave, elle réside en France depuis une trentaine d'années. Elle a donc vécu sa jeunesse dans son pays d'origine, dans un petit village à la campagne. Ses parents ont divorcé lorsqu'elle avait un an et elle a une sœur plus âgée qu'elle, avec qui elle était très complice enfant. Sa mère s'est par la suite remariée lorsque Sophie avait 7 ans avec un homme qu'elle définit elle-même comme alcoolique. Elle a deux demi-frères de cette union mais ne fera que les mentionner une fois au cours de l'entretien. Son père s'est complètement écarté après le divorce et aurait refait sa vie avec une femme qui a fait en sorte qu'il n'ait plus de contact avec ses filles. C'est pourquoi Sophie dit avoir grandi sans père, bien qu'elle précise avoir été sa préférée et que ce serait pour cette raison qu'elle aurait été écartée. Elle décrit sa mère comme étant maltraitante psychologiquement mais pas physiquement. Lorsque Sophie avait 12-13 ans, sa mère et son beau-père ont divorcé. Sa mère, qui était partie de la maison, les a confiées à son père, c'est à dire le grand-père maternel de Sophie, lequel vivait avec sa sœur. Sa mère ne rentrait que le week-end chez son père. Sophie et sa soeur ont également été maltraitées psychologiquement par leur grande tante qui était chargée d'elles. « *J'ai été dénigrée, ridiculisée en permanence* ». Sophie dit avoir été une enfant malheureuse et, toute petite, exprimait déjà sa souffrance en fuguant de chez elle. Sophie nous racontera cette anecdote où, à 4-5 ans, elle a pris sa valise et est partie chez les voisins parce que « *chez les autres c'était bien, donc je voulais y rester* ». Elle avait bien évidemment été renvoyée chez elle mais s'était sentie incomprise et abandonnée alors qu'elle était malheureuse chez elle. Elle évoquera tout de même le souvenir d'une autre grande tante qui lui a donné un peu d'affection lorsqu'elle était chez son grand père, loin de ses deux parents. La musique a également été d'un grand secours dans son enfance. Elle « *m'a tenu, et je crois que ça m'a même sauvé* ».

Elle a par la suite quitté son village vers sa majorité et est allée vivre avec sa mère et son demi-frère dans le sud du pays. C'est là-bas qu'elle a rencontré son premier mari, un français avec qui elle s'est mariée rapidement. Elle est partie vivre en France après leur mariage. Elle ne parlait alors pas un mot de français. Elle évoque quelques déménagements dont un an dans un pays méditerranéen. Elle avait avant son mariage une relation à distance avec son futur

mari qui se passait bien à ce moment-là. Ce dernier aurait complètement changé de comportement une fois marié. Elle a subi des maltraitances psychologiques de la part de son conjoint dès leur arrivée en France. Elle aura avec cet homme deux filles aujourd'hui âgées d'une quarantaine et d'une trentaine d'années. Elle a divorcé de son premier mari duquel elle s'est sentie abandonnée lorsque qu'il a quitté le domicile familial. Elle a commencé à ce moment-là de sa vie une psychothérapie et pratique la relaxation. Elle s'est ensuite remariée. Bien qu'elle se sente davantage à l'aise dans cette nouvelle relation et avec l'avancée de sa psychothérapie, l'intimité et la proximité dans le couple était toujours compliquée et elle décide de divorcer. Sophie parlera peu de la relation avec ses filles lorsqu'elles étaient enfants mais insiste toutefois longuement sur le bonheur d'avoir été mère. Elle nous donne très peu accès au lien qu'elle nouait avec elles petites. Elle entretient aujourd'hui avec ses filles des rapports distants, si ce n'est compliqués. Si elle a gardé quelques contacts avec sa benjamine, elle n'a actuellement plus de liens depuis une petite dizaine d'années avec son aînée qui refuse de la voir. Sophie fait notamment des démarches juridiques afin d'avoir la possibilité de voir ses petits-enfants.

En dehors de la thérapie qu'elle poursuit encore aujourd'hui, Sophie a découvert la réflexologie plantaire et participe au groupe de parole à l'association *Le Monde à Travers un Regard*. Elle s'investit également socialement dans des groupes de randonnées qu'elle pratique régulièrement. Ayant récemment déménagé et vivant seule, cela lui permet de faire des rencontres. Elle travaille par ailleurs à mi-temps mais ne nous évoquera pas plus son activité professionnelle.

L'inceste

Sophie a été victime d'inceste par son beau-père à l'âge de 14 ans. Elle a cependant relevé des « *bizarries* » dès l'âge de 7 ans chez son beau-père qui venait chercher sa grande sœur, le soir, dans leur chambre pour l'emmenner avec lui. Cette dernière a donc été également victime de son beau-père sur une longue période. A mesure que sa soeur endurait l'inceste de son beau-père, les relations entre les deux sœurs se dégradaient, bien qu'elle essayât de mettre Sophie en garde contre son agresseur. « *Malheureusement, elle (la sœur) a été tellement abusée qu'elle a fini par devenir elle-même maltraitante* ». Sophie a en effet été victime de son beau-père avec la complicité de sa sœur. Sophie raconte que sa sœur l'a fait boire une première fois et a prétexté que le petit ami de Sophie était dans la pièce à côté pour la livrer à leur beau-père.

Sophie évoquera plusieurs fois avoir été enivrée, droguée par sa sœur et abusée par son beau-père par la suite. L'inceste aurait pris fin lorsque la sœur a décidé d'arrêter ce « *jeu macabre* » et de partir du village.

Sophie a été sujette à une forte amnésie traumatique pendant des années. C'est un « *coup de foudre amoureux* » pour un homme rencontré à la réunion de parents d'élève de sa fille en primaire qui a fait émerger la certitude qu'il s'était passé quelque chose à ses 14-15 ans. Elle a ensuite pris contact avec un psychothérapeute avec qui les souvenirs sont remontés. Mais pendant toutes ces années, elle souffrait de multiples symptômes sans en connaître la cause.

Sophie a essayé de porter plainte malgré le temps de prescription écoulé. Conseillée par un avocat, elle a essayé de convaincre sa sœur de porter plainte avec elle contre leur beau-père, celle-ci étant la seule à pouvoir confirmer ces agressions. Mais sa sœur n'a jamais accepté de témoigner car elle pouvait être inculpée comme complice.

Relation à soi

Face à ce parcours de vie douloureux, Sophie commence par expliquer, qu'enfant, « *je n'avais pas vraiment de place pour exister* ». Elle nous dira par la suite que « *je n'existais pas pour de vrai* ». Ces propos laissent à penser que la relation à soi est d'autant plus compliquée que subsiste le sentiment de ne pas exister, de ne pas être, tout simplement. Ce sentiment de ne pas être reconnu en soi renvoie directement à la question de la construction narcissique. Sophie semble rechercher avidement le lien à l'autre pour exister, comme si son propre narcissisme qui lui fait défaut n'était pas capable de lui renvoyer une représentation d'elle-même saine et satisfaisante. Cette recherche avide du lien pourrait aussi faire écho à ce qu'elle a pu vivre enfant dans sa relation avec sa propre mère. Elle décrit une mère faisant preuve de rejet et de maltraitances psychologiques. Sophie relate que, petite, elle ne devait pas faire de bruit ou de bêtises. Elle devait s'effacer et ne plus exister afin de pouvoir enfin plaire à cette mère par ailleurs abandonnique. Ces rapports avec la mère ont fondé sa relation à l'objet lui-même incertain, abandonnique et maltraitant. Cette relation maternelle, investie comme objet d'amour mais renvoyant quelque chose de très destructeur à Sophie par son aspect abandonnique, est venue profondément altérer sa construction narcissique. Il résultera de ce lien à la mère une faille narcissique, qu'elle n'aura de cesse d'essayer de combler au sein de ses modalités relationnelles. Par la suite, les maltraitances et l'inceste vont venir maintenir et cristalliser cette béance narcissique et son identité d'objet narcissique. Elle a construit sa relation à soi sur cette

représentation d'objet de perversion et notamment d'objet sexuel renvoyée par ces adultes maltraitants.

La maltraitance dans l'enfance a contribué à saboter la relation narcissique qu'elle aurait dû construire intimement. Dégradante et humiliante, la maltraitance psychologique lorsqu'elle intervient trop tôt peut empêcher le bon développement de l'enfant dans son rapport à soi. « *En fait, ma famille, ils m'ont détruite* », comme si finalement toutes les maltraitances psychologiques dont elle a pu être victime dans l'enfance avaient contribué, avant le trauma de l'inceste, à compliquer la relation à soi dans la relation narcissique identitaire. L'inceste semble avoir émergé des failles narcissiques liées aux maltraitances et est venu renforcer ce sabotage psychique dans la relation à soi. Elle confiera que les groupes de parole lui ont permis de se « *reconnecter avec moi, avec mon corps et c'est comme si je retrouvais entière, moins découpée* ». On peut en déduire son sentiment de soi avant sa participation aux groupes de parole : morcelé et désunifié. L'amnésie qu'elle décrit va également dans le sens de cette déconnection par rapport à soi, son histoire et ce qui fait qu'elle s'est construite d'une certaine manière. C'est notamment l'amnésie du trauma de l'inceste qui la coupait d'elle-même, l'empêchant d'accéder aux souvenirs traumatiques, sources de toutes les difficultés qu'elle rencontrait dans sa vie. Elle était pendant longtemps incapable d'accéder à sa propre histoire et ainsi incapable de se connecter avec son soi, ses désirs et ses besoins.

Sophie semble avoir entretenu un rapport à soi compliqué pendant de longues années, une haine de soi en quelque sorte impactant de nombreux domaines de sa vie. Nous en verrons les illustrations ci-dessous. Si aujourd'hui Sophie, bien avancée dans sa thérapie, a déjà cheminé dans la reconquête de soi, ces failles narcissiques se font néanmoins encore ressentir au travers de l'estime de soi et de la façon dont elle se perçoit elle-même. Nous pouvons illustrer nos propos à travers le bilan que Sophie fait de sa relation à ses enfants. Sophie avait tendance à se dénigrer facilement par rapport à la relation avec ses filles : « *j'ai pas été à la hauteur* ». Elle évoque exclusivement sa relation et ses propres difficultés vis-à-vis d'elles, rendant compte d'un surinvestissement narcissique. Elle n'évoque pas ses filles en tant que telles mais elle exprime ce qu'elle perçoit et ressens elle-même de la relation. Elle évoque un sentiment de rejet et d'abandon lorsque, cherchant à communiquer son malaise, elle leur fait des menaces de suicide. Si en réalité, elle parentalisait ses filles, son comportement vis-à-vis de ces dernières rend compte d'un rapport à elle-même qui domine la relation à l'autre. Elle reste objet elle-même de l'attention, renvoyant un surinvestissement narcissique. Si Sophie reste à ce moment-là encore objet de perversion, elle rend compte dans la relation avec ses filles de cette béance

narcissique qui l'habite profondément dans la relation à soi et qui nécessite d'être comblée à tout prix.

Relation au corps

Si la relation à soi est complexe, interrompue et non unifiée, on imagine aisément que le rapport au corps va souffrir des mêmes difficultés. L'inceste profondément violence s'inscrit avant tout dans le corps. Si l'inceste vient bousculer le soi dans son développement, il vient également faire effraction au sein du corps. Les éléments traumatiques qui font effraction avec une telle violence sont alors renvoyés hors du champ de conscience. Cependant, la violence reste inscrite dans la mémoire corporelle et les symptômes subsistent bien que le soi n'ait plus accès au passé traumatique. Ainsi, bien qu'il y ait souvent amnésie, le corps conserve une mémoire corporelle traumatique qui s'ancre profondément dans la chair du sujet. C'est ce que Sophie décrivait en évoquant de nombreux symptômes et un grand mal être pendant des dizaines d'années après l'inceste sans en avoir pour autant le souvenir.

Sophie a en effet un rapport au corps très conflictuel depuis son enfance. Déjà toute petite, elle est sujette à des troubles du comportement alimentaire et notamment à de l'anorexie. C'était l'époque où, après avoir été abandonné par leur père, leur mère les avait laissées à la garde de leur grand-père. Nous pouvons ici faire un parallèle avec la notion d'anorexie du nouveau-né face au désinvestissement maternel. Cet abandon de la mère relativement violent rend compte de la haine, voire d'un désir de mort de cette dernière vis-à-vis de sa fille. Ce sont ces affects agressifs qui pourraient expliquer la surdité et la cécité de la mère de Sophie face à l'inceste dont ont été victimes ses deux filles. L'anorexie de Sophie semblent s'être poursuivie au travers de l'émergence de fortes allergies alimentaires qui, faisant suite à son trouble du comportement alimentaire, l'empêchent aujourd'hui de s'alimenter normalement.

Elle dit également s'être mise dans des situations à risque et avoir des idées suicidaires. Elle raconte que, petite, lorsque le taxi passait dans la rue de son village, elle changeait brusquement de trajectoire devant lui et traversait la rue juste sur son passage. « *Je jouais avec la mort tu vois un peu* ». Un jour, Sophie a mis en acte ces idées suicidaires et a fait une tentative de suicide. Elle s'est retrouvée piégée, de la même façon dont elle avait été piégée par sa sœur et son beau-père. Jeune adulte, elle a rencontré un garçon qui l'a emmenée dans une soirée, et qui trop alcoolisé, n'a pas pu la ramener comme convenu. Elle s'est alors retrouvée piégée et

alcoolisée comme elle l'avait été lors du premier d'inceste, elle n'a pu le supporter et a tenté de se noyer dans le lac.

Chez Sophie, les manifestations psychosomatiques sont relativement bruyantes. Il faut qu'elles soient visibles, car étant le fruit d'un malaise extrême, elles représentent un appel au secours face à l'abandon ressenti avec trop de violence et un moyen d'expression de son existence. « *Ça me permettait de voir que j'existais, de faire comprendre que j'étais là moi aussi* ». Ces manifestations sont aussi bruyantes que la souffrance interne et la blessure narcissique sont douloureuses.

On retrouve au travers de ces manifestations psychosomatiques un caractère très destructeur et violent vis-à-vis du corps. Ce dernier est en effet le lieu d'une souffrance inexprimable dont la violence est telle qu'elle en est dissimulée à la conscience. On peut donc voir dans cette compulsion de destructivité une haine du corps. La haine de soi passe par la haine du corps, laquelle est d'autant plus forte que les souvenirs de l'inceste n'étaient pas remontés à la conscience. La violence de l'inceste encore inconnue était projetée, se manifestant alors par la haine du corps dont la mémoire corporelle inconsciente était le seul témoin de la violence de l'effraction incestuelle.

On peut également relever cette haine du corps à travers la négligence et le désinvestissement vis-à-vis du corps dont Sophie ne pouvait pas prendre soin. Elle était tout aussi incapable de soigner son corps elle-même que de laisser quelqu'un en prendre soin à sa place. « *C'était épidermique. [...] c'était comme si on m'agressait. Je ne veux pas sentir le toucher. Je ne veux pas sentir le contact* ». Il lui était par exemple impossible de se mettre de la crème sur le corps ou d'aller chez le coiffeur. Tout ce qui pouvait être en lien avec le bien-être et le soin du corps était lui impossible comme si finalement le rapport qu'elle entretenait avec son moi ne pouvait pas lui permettre d'être en relation avec son propre corps.

Le corps semble être pour Sophie le moyen désespéré d'expression de son malaise et pour autant sujet à une attaque permanente et destructrice. Il est tout autant rejeté que surinvesti comme support d'expressivité, tout autant haï que nécessaire à sa survie psychique et affective comme moyen de communication. Ce surinvestissement du corps rend compte de la faille narcissique que Sophie tente de combler à tout prix. Investir à ce point le corps renvoie à un système de défense très archaïque face à la menace de cette faille narcissique.

Relation aux autres

Si le corps est autant surinvesti comme moyen d'expression vis-à-vis de l'autre, c'est parce qu'il représente pour Sophie son seul moyen de communication. Elle semble ainsi avoir construit ses relations à l'autre selon des modalités relationnelles qui lui sont familières, où le corps surinvesti permet d'entrer en relation avec autrui. Aussi, tout son corps n'a cessé d'être au cours de sa vie des appels au secours, des cris de souffrance face à un sentiment d'abandon ressenti avec trop de violence. Sophie semble en effet présenter une structure dite abandonnique. Le terme *abandon* est fortement utilisé au cours de l'entretien. Elle confie tout d'abord son sentiment d'abandon vis-à-vis de son père dans sa toute petite enfance. Puis c'est « *ma mère qui est partie* » l'abandonnant chez son grand-père, à la merci de sa grande tante maltraitante. Plus tard à l'âge adulte, « *mon premier mari nous a abandonnées* » puis à son tour, sa fille avec laquelle elle n'a plus de contact aujourd'hui. Enfin son thérapeute qui part sous peu à la retraite « *va m'abandonner lui aussi* ». Elle ne peut supporter le réel de l'autre, en l'occurrence ici celui de son thérapeute qui a droit à la retraite. Le sentiment d'abandon prime sur des affects de tristesse ou de regret qui sembleraient plus appropriés et la maintient dans ce mécanisme de compulsion de répétition. Cette problématique abandonnique vient colorer tous les rapports interpersonnels que Sophie a construit au cours de sa vie. Ces différents exemples illustrent la compulsion de répétition qui l'habite profondément et dirige de cette manière ses modalités relationnelles.

Cette structure abandonnique, par nécessité défensive, est couplée à une personnalité que l'on pourrait qualifier d'évitante dans la théorie de l'attachement. En effet, si l'enjeu abandonnique est trop important, l'évitement permet de se substituer à l'autre avant que ce dernier ait le temps de décevoir et d'abandonner. Le travail thérapeutique qu'elle a mis en place pendant des dizaines d'années en est une bonne illustration. Elle se définissait au début de sa psychothérapie comme un petit animal sauvage qui « *avait un pied dehors, prêt à partir dès la moindre erreur de sa part* ». Elle avait besoin de tester son thérapeute et de vérifier qu'il était suffisamment solide et stable pour pouvoir enfin se reposer sur quelqu'un.

Si dans le travail thérapeutique cette réserve et cet évitement ont peu à peu évolué au fil des années, cela est resté très compliqué dans les relations sociales pour Sophie. Elle confie que déjà toute petite, elle n'arrivait pas à se faire d'amis. « *Je ne suis pas très bavarde, j'ai du mal à me lier d'amitié parce qu'on m'a jamais appris comment faire pour se faire des amis* ». Elle exprime une grande solitude et manifeste des relations interpersonnelles uniquement avec sa sœur dans l'enfance. Plus tard, avec le traumatisme de l'inceste, les relations à l'autre ont été

davantage complexifiées. « *Je ne me suis jamais fait des amis. Je n'ai pas été capable parce que je faisais aussi peu confiance aux hommes qu'aux femmes* ». A l'âge adulte, elle décrit un isolement social et un évitement qui va devenir de plus en plus en massif jusqu'à devenir « *une phobie sociale* » à son arrivée en France. Elle ne sortait jamais dans la rue seule ou accompagnée, ne pouvait prendre aucun transport en commun, ne pouvait aller au restaurant ou dans des lieux publics. Elle accompagnait sa fille en maternelle en voiture de peur de rencontrer quelqu'un, même si l'école n'était qu'à quelques minutes à pied. Elle avait les mêmes repères, fréquentait les mêmes endroits aux mêmes heures de manière très rigide. Elle avait peur. Sophie met en avant cette angoisse dont elle souffrait constamment lorsqu'elle était susceptible de se confronter à autrui. Elle fait part de crises de panique lorsqu'elle se sentait enfermée, comme prise au piège. « *Je ne respirais plus, il fallait que je sorte parce que j'avais l'impression que j'allais partir en vrille, que j'allais hurler* ». Rester enfermée dans la même pièce que des inconnus pour apprendre le français par exemple ou encore aller chez le coiffeur, constituait des situations où elle avait la sensation d'être piégée. « *Je ne pouvais pas m'installer chez le coiffeur et me laisser aller. Impossible impossible impossible* ». Elle conserve aujourd'hui bon nombre de ces angoisses malgré l'avancée de son travail thérapeutique.

Si le lâcher-prise dans les relations interpersonnelles est très compliqué à mettre en place, c'est qu'il renvoie directement à la problématique abandonnique. L'abandon déstructurant et profondément source de déplaisir va être évité à tout prix. C'est donc cette peur de l'abandon et du lâcher-prise qui va engendrer l'évitement social que Sophie a mis en place pendant des dizaines d'années. L'évitement social va être poussé jusqu'à l'isolement social le plus total : « *Je n'ai jamais eu des amis à qui parler de toute ma vie* ». Aujourd'hui, grâce au travail thérapeutique qu'elle a pu effectuer et grâce à sa participation aux groupes de parole, Sophie est davantage capable de nouer des relations sociales mais émet toujours une certaine réserve dans les relations de proximité, de l'ordre de l'intime, comme nous allons le voir.

Relation amoureuse

Bien que les relations interpersonnelles semblent avoir toujours été compliquées pour Sophie, elle a pu, moyennant quelques aménagements, construire des relations amoureuses. Elle avait déjà un petit ami à 14 ans lorsqu'elle a été victime d'inceste. On se rappelle que sa sœur avait prétexté l'envoyer vers ce petit ami lorsqu'elle l'a livré en réalité à leur beau-père. C'est donc au cœur de la première relation amoureuse que Sophie s'est sentie piégée et trahie,

et ce, par la personne qui lui était la plus proche. Les séquelles de la violence de la relation incestuelle sont venues perturber par la suite les rapports amoureux que Sophie a pu lier avec des hommes. Jeune adulte, elle rapporte avoir eu « *une vie un peu dissolue. J'ai eu des partenaires multiples, des relations juste pour le sexe quoi* ». Ces relations multiples la protégeaient en réalité. Car si les hommes pouvaient utiliser son corps, elle conservait cependant son intégrité à laquelle ils n'avaient pas accès. « *Tu peux te servir de mon corps, mais moi tu ne m'auras jamais* ». Ces rapports multiples, voire compulsifs, résultent de la blessure que l'inceste a pu laisser au sein des relations humaines et notamment amoureuses vis-à-vis des hommes. Cette compulsivité dans les rapports sexuels laisse à penser qu'il y avait comme un vide affectif angoissant à combler et un besoin absolu de liens, qui ne pouvant s'exprimer normalement, s'extériorisait par le corps et la sexualité. Cette compulsivité reflète ainsi une construction défensive, d'une part, mais s'inscrit d'autre part dans une modalité de rapport à l'autre où elle reste objet de l'autre. Cette compulsion de répétition signe le traumatisme et témoigne de la seule modalité relationnelle qui lui est familière et qui la maintient dans ce statut d'objet de perversion. Elle dit s'être perdue dans ces relations dissolues et aurait mis un terme à cela en rencontrant son futur mari.

Elle présente son premier mari comme étant avant tout étranger. Elle ne le présente pas en tant que personne, mais en tant qu'étranger incarnant la notion de distance. Sophie raconte qu'ils parlaient anglais entre eux et qu'elle se sentait d'une certaine manière protégée, comme si la langue étrangère mettait une distance rassurante pour Sophie. Le fait de ne pas parler dans sa langue maternelle lui permettait davantage de gérer son émotion au sein de leurs échanges. Elle gardait sa langue maternelle exclusivement pour elle comme garantie de son intimité. Toutefois le recours à une langue étrangère peut également cacher la recherche d'une relation restructurante que justement elle n'a pas trouvée dans sa langue maternelle, traversée par l'effraction de l'inceste. Elle s'est sans doute sentie à l'abri de sa propre angoisse de cette façon-là. Cette tentative s'est cependant révélée être un leurre au vu de la tournure qu'a pris la relation, traversée par la compulsion de répétition de la maltraitance comme nous allons le voir. La notion de relation à distance était quelque chose qui a beaucoup séduit Sophie dans les premiers temps. Selon elle, c'est le rapprochement physique et géographique qui est venu rompre cet équilibre. « *C'est un vrai problème que de vivre une relation de couple avec un homme en vase clos* ». Concernant son deuxième mariage et malgré l'avancée de sa psychothérapie, la proximité et l'intimité sont venues encore une fois compliquer la relation, aboutissant à un deuxième divorce. « *L'intimité, la proximité, encore aujourd'hui, ça me fait peur* ». Aussi, il

n'est pas surprenant que la sexualité au sein de l'intimité conjugale soit également perturbée. Sophie rapporte une forme de maltraitance vis-à-vis du consentement dans la sexualité conjugale. Elle considère de façon normée que les femmes n'auraient pas le droit de refuser un rapport, contrairement aux hommes qui seraient en droit de refuser. S'identifiant à cette conception des rapports, Sophie semble avoir souffert d'une intimité sexuelle imposée et non pleinement choisie dans ses relations conjugales. Encore une fois, ces modalités relationnelles depuis sa petite enfance, à partir du lien à sa mère jusqu'au viol incestueux, expliquent cette compulsion de répétition entraînant les mêmes difficultés interpersonnelles que l'on rencontre au sein de ses relations sexuelles.

On trouve aussi dans le discours de Sophie une autre forme de répétition de la maltraitance dans ses deux relations conjugales. Elle rapporte des humiliations, des dévalorisations constantes, un dénigrement qu'elle ressentait de manière d'autant plus violente qu'il était associé à de l'abandon. Par rapport à la sexualité, elle rend compte de phénomènes de rejets non motivés de la part de son partenaire, alternés de rapports forcés. On observe donc ici une compulsion de répétition de la maltraitance dans les relations amoureuses à l'âge adulte, comme elle en a déjà été victime enfant, au sein de sa famille puis avec l'inceste, où elle reste avant tout objet de l'autre.

Grossesse et maternité

Lorsque les rapports à soi, à l'autre et au corps se trouvent perturbés, il paraît évident que la question de la maternité et de la grossesse puisse souffrir des mêmes fragilités. Sophie a eu deux filles. Selon elle, heureusement, « *parce que si on m'avait dit qu'il y avait un petit garçon dans mon ventre, qui vivait dans mon corps, je n'aurais pas pu le supporter* ». Le masculin est tellement source d'angoisse qu'il n'aurait pas été possible pour Sophie de concevoir d'en porter. Mais cela pourrait également renvoyer à l'effraction physique masculine qu'elle a subi enfant avec l'inceste de son beau-père. La grossesse qui rend compte de la présence d'un être vivant ou en devenir au sein même du corps de la femme, peut renvoyer au traumatisme de l'inceste et à l'effraction physique d'un corps étranger au sein de sa propre intimité. Si l'enfant avait été de sexe masculin, cela aurait été vécu par Sophie comme une reviviscence du trauma, voire même un nouveau traumatisme.

Sophie a donc pu relativement tolérer sa grossesse, bien qu'elle précise avoir eu des contractions pendant 9 mois à chaque grossesse. Son ventre était dur « *comme un caillou* » et

elle ressentait constamment « *qu'il y avait quelque chose dans le ventre* ». Si ses grossesses se sont bien passées et ont été menées à terme, elle avait la sensation que son « *corps inconsciemment voulait sortir ces trucs qui étaient en lui* ». Les grossesses semblent avoir été vécues comme relativement invasives. Sophie emploie les termes « *quelque chose* » ou encore « *ces trucs* » pour parler des enfants qu'elle portait. Ces termes très durs par leur impersonnalité, donnent à penser qu'il était compliqué pour Sophie d'investir ces futurs êtres, qui, au moment de la grossesse, étaient seulement ressentis comme corps étrangers, violant à nouveau une intimité si protégée.

Sophie rend toutefois compte d'un grand bonheur d'être maman. Cependant cela n'aura pas toujours été facile pour elle. Elle avait constamment peur que ses filles souffrent de ses propres problèmes, qu'elles subissent le même traumatisme qu'elle avait vécu et elle les surprotégeait sans cesse. Elle semblait projeter sa propre histoire sur ses filles et avait toujours peur de leur communiquer son angoisse. Elle illustrera ses propos avec l'épisode du « *pull léopard* » qu'elle avait acheté pour sa benjamine lorsqu'elle était encore toute petite. Si la symbolique sociale autour des motifs léopard ne lui était pas apparue lors de l'achat, elle a attribué par la suite à ces motifs un aspect séducteur et aguichant et n'a pas pu supporter qu'elle le garde. Ayant projeté sa propre histoire sur sa fille, elle était persuadée qu'il lui arriverait malheur en portant ce pull. Cet épisode pourrait rendre compte d'un mouvement inconscient de Sophie qui aurait besoin de répandre sur sa fille une haine interne et massive pour se protéger. Elle se serait par la suite sentie coupable de cette haine, ayant besoin de réparer, d'où la nécessité urgente de lui faire enlever le pull.

Hormis cet épisode, on observe qu'elle évoquera peu sa relation avec ses filles lorsqu'elles étaient enfants pour surtout parler de la relation qu'elles ont aujourd'hui. Elle parlera beaucoup de sa benjamine, mais évoquera peu sa relation avec son aînée avec qui elle n'a plus de contact aujourd'hui. Cet éloignement semble être compliqué pour elle. Si elle ne donne pas de raisons à cela, elle évoque toutefois l'adolescence compliquée de ses filles. Sophie explique qu'elle leur a fait du « *chantage au suicide. Comme un appel au secours mais ça n'a pas été entendu* », illustrant ainsi les difficultés relationnelles qu'elles pouvaient avoir. Les rôles ont ainsi été échangés et on observe une parentification de ses filles au profit d'un insatiable besoin de combler cette faille narcissique qui l'habite profondément et régit toutes ses modalités relationnelles. On peut alors entendre la prise de distance de sa fille aînée et le relatif éloignement de sa benjamine comme une tentative de protection vis-à-vis d'une mère dont le narcissisme abimé viendrait insatiablement puiser dans celui de ses filles. Toutefois, ces enfants

représentent aujourd'hui « *son plus grand bonheur* » et c'est avec beaucoup de joie et d'enthousiasme que Sophie m'a également confié qu'elle était grand-mère de l'aînée avec qui elle souhaite rétablir le dialogue.

Si Sophie a pu travailler durant de longues années sur elle-même et sur ce qu'elle a pu vivre enfant, elle conserve encore des cicatrices de maltraitances et d'abus vécus dans l'enfance. Les diverses maltraitances qu'elle a pu vivre restent encore très actives au sein de ses modalités relationnelles. Son discours est ponctué d'éléments abandonniques qui traduisent son angoisse et sa détresse lorsqu'elle se sent rejetée, ainsi que d'éléments d'évitement dans les relations sociales. Cela rend compte d'une certaine ambivalence dans les relations interpersonnelles, alternant entre des éléments de détresse face aux situations d'abandon et un évitement massif des relations de proximité. Si la peur de l'abandon paraît bien présente, Sophie conserve une méfiance et une prudence génératrices d'anxiété dans les relations interpersonnelles, en particulier dans les relations de proximité. La notion d'angoisse est donc aussi très présente comme on a pu le voir au travers des nombreuses phobies et crises d'angoisse qu'elle rapporte. Si elle dit avoir grandi de tout cela et semble capable de s'investir dans des relations sociales non familiales, elle semble encore aujourd'hui être affectée dans ses relations familiales, au cœur de l'intime, par ses cicatrices affectives et relationnelles générées par l'inceste et l'abus narcissique.

II. Récit de vie de Claire

Anamnèse

Claire est une femme âgée de 60 ans. Elle est née dans une île de l'océan Indien dans la famille de sa mère, originaire de là-bas. Ses parents s'y sont rencontrés et mariés puis sont rentrés en France quelques mois après la naissance de Claire pour le travail de son père qui était magistrat et qui venait de la métropole. Ses parents se sont installés peu de temps en Haute-Garonne puis se sont établis dans la Sarthe où Claire a grandi. Elle dit n'avoir aucun souvenir avant l'âge de 10 ans. Elle a deux frères plus jeunes qu'elle avec lesquels elle ne s'entendait pas très bien enfant. Elle décrit son père comme quelqu'un de « *très froid et de très distant. J'avais plutôt peur de lui quand j'étais jeune* ». Au contraire, sa mère était très aimante et présente, envahissante même, précise-t-elle. Elle décrit une relation mère-fille fusionnelle et exclusive où elle lui disait tout et n'avait aucun secret pour elle. Claire a vécu exclusivement en famille nucléaire, de manière très isolée, ne connaissant aucune autre famille, ni cousins, ni oncles et tantes. Elle a grandi dans un milieu qui valorisait beaucoup l'intellect et pour lequel la culture comptait beaucoup. Son père était un grand lecteur et mélomane et sa mère peignait. Elle a le souvenir de nombreuses reproductions de tableaux dans la maison. Elle-même lit beaucoup et aime également la musique et le dessin. La culture comme les études étaient largement surinvestis. Il semblait très important pour ses parents que Claire réussisse scolairement puis professionnellement par la suite. Elle se décrit comme une élève appliquée à l'école avec de bons résultats scolaires. Elle a fait par la suite de « *bonnes études* » et a étudié le droit à l'université. Toutefois, comme elle ne trouvait pas d'emploi après l'obtention du diplôme, elle a travaillé dans l'informatique où elle précise qu'elle gagnait très bien sa vie. Cependant âgée d'une trentaine d'années, elle a décidé de quitter son emploi pour se consacrer à sa passion pour le dessin et la peinture. Elle est aujourd'hui peintre et travaille chez elle.

C'est seulement lorsqu'elle est partie de chez elle pour ses études que Claire a pu développer une relation amoureuse. Elle a rencontré son premier mari sur les bancs de l'université. Il était étranger, originaire du Maghreb. C'est là-bas qu'elle s'est mariée, au milieu de la famille de son époux. Elle raconte la découverte d'une culture beaucoup plus tactile et d'une culture familiale un peu trop envahissante. Elle a finalement décidé de rompre son mariage au bout de deux ans et de rentrer en France. Elle est restée un moment seule, s'investissant dans une pratique sportive intense et régulière. Elle pratiquait le judo à haut niveau, la danse ainsi que le jogging de manière quotidienne. C'est lors de sa pratique du judo

qu'elle a rencontré son deuxième mari avec qui elle est mariée depuis une trentaine d'années. Elle décrit beaucoup de bonheur dans cette relation mais également des difficultés lorsqu'ils ont voulu avoir un enfant. En effet, elle confie avoir eu beaucoup de mal à avoir son fils que nous appellerons Pierre et qui a aujourd'hui une vingtaine d'années. Elle a essayé tous les moyens de fécondation possibles pendant une dizaine d'années avant de tomber enceinte. Elle rapporte plusieurs fausses couches et de très nombreuses opérations chirurgicales. Pierre est atteint d'un handicap mental, de forts troubles autistiques ainsi que des troubles du comportement. Il souffre également du syndrome de Prader-Willi. Il vit actuellement avec ses parents. Claire rapporte des difficultés liées au handicap de Pierre au quotidien et notamment une violence qu'il est parfois compliqué de contenir. C'est pour cette raison que Claire a décidé de ne plus participer aux réunions de famille annuelles comme Noël, bien qu'ils n'aient pas décidé de couper tout contact avec elle. Claire entretient aujourd'hui des rapports cordiaux avec sa famille, à savoir sa mère et ses deux frères puisqu'elle a perdu son père il y a une dizaine d'années environ.

L'inceste

Claire a été victime d'inceste par son oncle entre 10 et 11 ans. Ce dernier était, de 16 ans, le plus jeune frère de sa mère. Cet oncle est né à la mort de son propre père dans un contexte familial relativement compliqué. En effet, les grands-parents de Claire n'étaient pas mariés et son grand-père, marié à une autre femme, entretenait donc une relation illégitime avec sa grand-mère. Il a eu de cette femme cinq enfants et a entretenu cette relation pendant des dizaines d'années, sans pour autant divorcer de sa femme légitime. La génération de sa mère était donc rejetée de tous. Enfants nés hors mariage, ils devaient vivre « *comme des parias* ». Claire précise également que sa grand-mère était très dure et maltraitante physiquement envers ses enfants. Son oncle est donc né à la mort de ce grand père qui avait une « *double vie* » et qui vivait avec sa deuxième famille dans le secret.

Son oncle originaire d'outre-mer faisait escale chez eux en France lorsqu'il était en permission pendant son service militaire. C'est « *quelqu'un que j'aimais beaucoup, que j'adorais même* » et qu'elle décrit comme doux et gentil. Elle était ravie lorsqu'il venait et entretenait avec lui une relation exclusive. Elle dit n'avoir jamais été forcée et violentée. Elle a mis fin elle-même à ces rapports incestueux. Son oncle bien que déçu, n'opposa aucune résistance. Elle le voit aujourd'hui comme quelqu'un de très perturbé mais elle semble n'avoir

jamais eu peur de son agresseur. Elle précise qu'il n'y a jamais eu viol par pénétration mais attouchements et caresses. Elle n'en a pas parlé à sa mère au moment des faits et n'a pu faire des révélations qu'une dizaine d'années après. Elle entretenait une certaine culpabilité vis-à-vis de sa mère à qui elle dissimulait la vérité alors qu'elle avait l'habitude de tout lui confier. Cet inceste est venu briser la relation exclusive qu'elle entretenait avec elle. Bien qu'elle pense qu'elle aurait dû formuler un refus plus tôt vis-à-vis de son oncle, elle n'exprime ni culpabilité ni honte vis-à-vis d'elle-même. Plus tard, elle apprendra que son oncle aurait reproduit ces gestes incestueux sur sa cousine qui en aurait parlé à sa mère. Elle s'est alors sentie profondément trahie car elle pensait entretenir avec cet oncle une relation exclusive et elle se rendit compte qu'il n'en était rien. Elle a été blessée par cette trahison. Claire n'a pas souffert d'amnésie par rapport à ce traumatisme de l'inceste. Toutefois, elle dit qu'elle l'a (son oncle) « *enterré en fait pendant longtemps* ». C'est en travaillant sur elle et en prenant conscience de ce que l'inceste avait pu détruire chez elle, qu'elle a fini par ressentir une certaine colère vis-à-vis de son oncle. Elle lui a écrit il y a quelques années de cela mais aimerait aujourd'hui arriver à se confronter à lui par rapport à tout ce qu'elle a pu vivre enfant.

Claire n'a jamais porté plainte. Bien qu'elle en ait parlé à sa mère une dizaine d'années après, ainsi qu'une autre fois récemment, elle ne s'est pas sentie reconnue comme victime au sein de sa famille. Sa mère qui « *est quelqu'un qui vit dans le déni* » a toujours cherché à minimiser et dédramatiser la situation. Il n'a jamais été possible pour elle d'entendre que le danger, dont elle mettait en garde sa fille, était finalement venu de l'intérieur de sa propre famille et non de l'extérieur. Claire n'a évoqué l'inceste à ses frères que très récemment et ne s'est pas senti écoutée et encore moins reconnue comme victime. Elle ne nous a pas parlé de son père en entretien, mais nous a renvoyé post entretien un email mentionnant qu'elle n'avait pas pu évoquer ce traumatisme de l'inceste avec son père avant son décès et qu'elle le regrettait fortement.

Relation à soi

Claire se décrit tout d'abord comme investissant beaucoup l'intellect. Elle nous fait part de son goût pour l'art en général et rend compte d'une vie intérieure très développée. Personnalité plutôt introvertie, elle lit beaucoup, écoute énormément de musique depuis son enfance et développe un talent pour le dessin et la peinture. Elle confiera aussi avoir créé un monde imaginaire riche avec des personnages et des situations auxquels elle ne participait que

par le biais de l'imagination et où elle ne se représentait pas dans ce monde inventé. Depuis toute petite, Claire semble entretenir un monde interne imaginaire riche et intime. La créativité et l'imagination dont elle fait preuve rendent compte de ce rapport à soi se situant au cœur de l'imaginaire, comme si Claire avait besoin de se retrouver dans un espace intime qui lui est propre et qu'elle n'a à partager avec personne.

Nous avons déjà évoqué, à ce propos, les rapports fusionnels que Claire entretenait toute petite avec sa mère, jusqu'au traumatisme de l'inceste. Elle qualifie sa mère de « *très aimante, très envahissante même* » qui la protégeait beaucoup du monde extérieur et des dangers qui pouvaient en émerger. Mais Claire va plus loin en expliquant qu'elle « *était son double* », « *je n'avais pas de personnalité* », dit-elle, comme si elle n'existait que pour et par cette relation fusionnelle avec sa mère. La construction narcissique de Claire semble avoir en effet été quelque peu compliquée par l'irruption et l'envahissement narcissique de sa propre mère. Si Claire ne se voyait qu'au travers de sa mère, on peut supposer qu'il en était de même pour cette dernière qui n'existait qu'au travers de sa fille. Il semble qu'il y ait des éléments de l'ordre de la séduction narcissique qui n'aient pas été dépassés. En effet, la mère et la fille avaient besoin de se voir en miroir pour exister l'une et l'autre. L'individuation narcissique, et ainsi la construction de la relation à soi, a été impactée par cette séduction narcissique, pathologique par sa durée. On peut faire référence à la construction en miroir où l'enfant se construit sur ce que lui renvoie l'image de sa mère et non sur sa propre image, comme Winnicott le décrit dans le stade du miroir. On comprend alors la nécessité pour Claire de bâtir un monde imaginaire dans lequel elle pouvait se réfugier et se construire individuellement en tant que sujet propre et distinct de sa mère. Aujourd'hui, cette relation n'étant plus fusionnelle avec sa mère suite au conflit généré par les révélations de l'inceste, il n'y a plus cette relation exclusive entre les deux femmes qui ont à présent du mal à se comprendre.

Aussi, c'est lorsqu'elle a pu partir du cocon familial que Claire a pu se permettre d'exister en tant que personne distincte. Elle rapporte un échange scolaire dans une famille étrangère qui lui aurait fait prendre conscience qu'il existait d'autres types d'interactions et de fonctionnements familiaux. Mais c'est véritablement l'éloignement géographique pour ses études qui lui a permis de s'émanciper en tant qu'individu propre et de cultiver sa relation au « soi », lui permettant ainsi de pouvoir construire une relation amoureuse.

Aujourd'hui, avec le travail et le recul « *je m'accepte comme je suis* ». Claire semble avoir une relation à soi plus entière et équilibrée. Elle a pris conscience de nombreux éléments qui lui auraient permis de se reconnecter avec son « moi ». Elle pratique également la

respiration holotropique qui a fortement contribué à cette redécouverte de la relation à soi par le corps mais également au travers de l'exploration de son histoire personnelle et familiale.

Relation au corps

La question du corps est au cœur des préoccupations familiales. Bien qu'étant dans un environnement familial semblant davantage favoriser l'intellect, on peut voir que le corps est cependant surinvesti. Si l'exercice du corps et le sport sont presque « *dénigrés* » au sein de la famille, l'apparence physique est cependant d'une grande importance. Claire rapporte une exigence de toujours bien paraître, autant en société qu'au cœur de l'intimité de la cellule familiale. Il fallait toujours être parfaite, bien habillée, bien maquillée et toujours se soucier de son image.

C'est pourtant grâce à l'expression corporelle et notamment grâce au sport que Claire a pu s'émanciper par rapport à ses parents. Dans la logique familiale, elle a tout d'abord fui le sport jusqu'à son adolescence : « *j'étais nulle nulle nulle* », « *ça me rendait malade* ». Elle relate une blessure à la cheville qui aurait nécessité des soins, des opérations chirurgicales et une dispense de sport pendant tout son lycée. Cela aurait cessé après qu'elle eût échappé au bac de sport. Puis à sa majorité, elle a commencé le judo. C'est alors que l'adolescente phobique du sport s'est mise à en pratiquer de manière intense et assidue. Elle a fait du judo à haut niveau en participant à des compétitions, a fait de la danse et courait tous les jours environ une heure et demie. Claire a pris la main sur son corps à ce moment et se l'est réapproprié.

Cette pratique intense et quotidienne du sport va émerger peu après l'apparition de troubles du comportement alimentaire et plus précisément de comportements anorexiques. Bien que Claire ait aujourd'hui le recul pour dire qu'elle n'avait pas de problème de surpoids à l'époque, elle avait toutefois « *ce complexe de grosseur* ». Elle semble aujourd'hui relier ces troubles alimentaires à la peur de la grossesse et plus particulièrement à la peur de tomber enceinte suite à l'inceste. Elle précise qu'elle savait pertinemment qu'il était impossible qu'elle soit enceinte puisque l'inceste s'était déroulé quelques années auparavant, mais conservait cette angoisse de « *grosseur* ». Elle utilise ce terme de grosseur plutôt que celui de surpoids ou d'obésité, renvoyant directement à l'idée de grossesse.

Elle rapporte également une aménorrhée jusqu'à l'âge de 17-18 ans. Ce retard dans l'apparition des règles renforce l'idée selon laquelle elle avait la sensation de ne pas

s'approprier son corps et de ne pas le maîtriser comme elle le voulait. L'anorexie permet de réinvestir le corps et signe, dans le cas de Claire, une volonté de maîtrise sur le corps. Par la suite, cet engouement pour la pratique sportive renvoie à cette même idée de réinvestissement de son propre corps au service d'une émancipation individuelle. « *A 18 ans, j'ai redécouvert mon corps avec le sport* ». Si à ce moment-là Claire semble avoir retrouvé un lien au corps, elle semble également avoir retrouvé un lien au soi. Elle explique en effet que c'est cette ferveur pour le sport, sous-investi par sa famille, qui lui a permis de se détacher de cette dernière. « *C'était quelque chose qui m'appartenait, c'était mon domaine à moi* ». C'est en se reconnectant ainsi avec son propre corps que Claire a pu se reconnecter avec elle-même et a pu s'individualiser, s'autonomiser et se permettre d'exister en tant qu'individu propre, distinct de sa famille, en l'occurrence de sa mère.

Claire a pu continuer cette réconciliation avec son corps lorsqu'elle s'est mariée avec son premier époux originaire du Maghreb. Arrivée au sein de cette famille, elle a découvert une nouvelle relation au toucher beaucoup plus libre et présente par rapport à ce qu'elle connaissait. Cette découverte lui a permis de se rendre compte à quel point elle était frileuse dans le contact physique et dans le rapport au corps de manière générale. Elle dit avoir « *accepté son corps, le contact* » là-bas, et ce, toujours en lien avec cette réconciliation envers le moi.

Relation aux autres

Si Claire a tenté de s'individualiser, elle conserve en elle les modèles relationnels affectifs qui l'ont construite. En effet, Claire rend compte de relations interpersonnelles exclusives et fusionnelles autant sur le plan amical qu'amoureux. Elle explique qu'elle a eu toute sa scolarité, puis pendant toutes ses études, plusieurs relations amicales très intenses mais chaque fois uniques et de manière isolée. Elle n'avait qu'une amie à la fois, uniquement des femmes, et investissait alors cette relation totalement et exclusivement. Ne pouvant avoir qu'une relation en même temps, elle a cessé toute relation amicale lorsqu'elle a entamé une relation amoureuse. A côté de cela, elle fait part d'un isolement social manifeste. Nous remarquons que, bien qu'elle ait travaillé quelques années en entreprise, elle a exercé au niveau professionnel des activités très solitaires, telles l'informatique et le dessin. Elle a surinvesti le judo qui est un sport de contact non collectif et la course à pied qui est également une activité solitaire. Elle précise toutefois que la solitude ne la dérangeait pas. Le système relationnel de Claire semble ainsi relativement dichotomique. Très entière, elle va, soit s'investir totalement

dans une relation exclusive, soit se confiner dans une solitude qui ne lui est cependant pas désagréable mais qui renvoie à des comportements d'évitement de la relation à l'autre de manière générale.

Claire cultive vis-à-vis d'autrui une image d'excellence. Ce serait lors de la naissance difficile de son fils, où des complications chirurgicales ont mis leurs vies en péril, que Claire aurait vu émerger à sa conscience des éléments autrefois refoulés. Il en est notamment ressorti cette image de perfection qu'elle se devait de renvoyer sans cesse et cette exigence qu'elle avait envers elle-même intensément. Elle aurait changé alors brutalement sa manière de vivre à ce moment là de sa vie. Elle reprend l'image du maquillage et du soin du choix vestimentaire pour illustrer ce changement radical à l'instant de cette prise de conscience. Le maquillage représentait pour elle un masque derrière lequel elle se cachait et ne se permettait pas d'exister. Le faire tomber et ne plus être obligée de renvoyer physiquement ce que l'on attendait d'elle a été un des premiers changements liés à cette prise de conscience au moment de la naissance son fils. Elle est ainsi longtemps restée dans cet état d'esprit de perfection et d'excellence, comme s'il fallait avant tout et surtout ne pas décevoir. Elle avait d'excellents résultats scolaires, a fait de très bonnes études pour décrocher un très bon travail. *« J'ai toujours eu cette tendance à vouloir me conformer à ce que l'on attendait de moi, être... être toujours parfaite, le mieux possible »*. Aussi, se cachant constamment derrière un masque de perfection, elle n'avait pas pour autant une bonne image d'elle-même. Elle se définit, à ce moment-là, d'une timidité extrême. Dans les relations sociales et notamment professionnelles, il était compliqué pour elle de parler à haute voix et de faire une présentation orale par exemple. *« J'avais du mal à m'affirmer »*. Elle essayait de s'adapter en toute situation en anticipant les situations et les désirs d'autrui. On retrouve une posture d'adaptabilité et d'anticipation-soumission que nous avons évoquée en première partie de ce travail. Claire se conformait et se faisait alors la plus discrète possible afin d'éviter toute confrontation directe avec autrui. La notion d'évitement teinte ainsi la majorité de ses relations interpersonnelles lorsqu'elles ne sont pas de l'ordre de l'exclusivité.

Sur le plan professionnel, elle évoque à ce propos du harcèlement sur le lieu de travail par deux de ses collègues. De la même façon qu'elle précise vivre mal ce qu'elle appelle *« le harcèlement de rue »*, elle a été très importunée par cette situation de harcèlement. Elle dit avoir réagi avec un masque de froideur et d'indifférence, mais cela l'avait profondément gênée. Il semble que Claire a longtemps entretenu vis-à-vis des autres un comportement timide, effacé et marqué par l'évitement lorsqu'elle ne se trouve pas dans une relation fusionnelle et entière.

Relation amoureuse

Si Claire a construit toutes ses relations affectives sur un modèle très fusionnel et exclusif, ses relations amoureuses vont être elles aussi bâties sur ce modèle. On se souvient au sein de l'histoire familiale maternelle du modèle des grands-parents vivant leur relation dans le secret et où sa grand-mère maternelle se devait de partager son conjoint puisque ce dernier, menant une double vie, était déjà marié. Ce modèle de relations affectives partielles et secrètes semble avoir été massivement rejetées par la mère de Claire au profit d'un modèle relationnel opposé : exclusif, fusionnel et manifeste.

Claire précise avoir toujours eu peur des hommes de façon générale, même toute petite. Elle était relativement intimidée par son père qu'elle qualifie d'ailleurs de « *mur* » affectif. La relation avec sa mère étant très fusionnelle et narcissiquement envahissante, Claire n'a pu s'autoriser à vivre une relation amoureuse avec un homme seulement lorsqu'elle a pu être loin de sa famille, à l'université. Elle entretiendra avec ses deux maris une relation fusionnelle et exclusive. Cette exclusivité a été cependant brisée dans son premier mariage. Son premier mari d'origine magrébine amenait par sa culture au sein du couple la notion de vie familiale au sens large. Claire s'est sentie envahie chez elle dans son espace et son intimité par cette culture familiale qui intègre au sein de la famille nucléaire la famille élargie. Cette dernière franchissait une barrière dans l'intimité qu'il lui était impossible de partager avec quelqu'un d'autre que son mari. Claire n'a pas pu envisager ce partage de l'intimité de la relation qu'elle aurait voulu exclusive et a finalement mis fin à son mariage. Elle dit avoir reproduit ce genre de relation fusionnelle avec son mari actuel. Ainsi elle entend par relation exclusive, une relation où l'on ne doit rien se cacher, tout se dire et où finalement « *j'existais plus que par la personne* ». Claire reproduit en effet dans ces relations amoureuses la relation qu'elle avait avec sa mère avant d'avoir été victime de l'inceste de son oncle. Elle est très lucide par rapport à ce schéma de répétition dans les relations affectives qu'elle a mis en place dans sa vie adulte vis-à-vis de ses proches, notamment dans la relation amoureuse. Claire s'est construite narcissiquement en existant de manière exclusive pour et avec quelqu'un. L'inceste vécu, découlant de ce modèle relationnel, est venu ancrer davantage ce type de lien à l'autre dont Claire est familière. Dans ce modèle relationnel, les deux protagonistes restent alors objet narcissique l'un pour l'autre. Les relations amoureuses qu'elle a pu construire dans sa vie adulte renvoient en effet à cette construction narcissique identitaire fondée sur un caractère fusionnel et entier.

Grossesse et maternité

Malgré le traumatisme qu'elle a vécu dans l'enfance et la peur de la grossesse ressentie très fortement à l'adolescence, Claire avait cependant un grand désir d'enfant. Elle a mis beaucoup de temps à avoir son fils que nous avons appelé Pierre. Il se trouve qu'elle avait comme sa mère des problèmes de santé pouvant impacter la fécondation et nécessitant des opérations. Elle avait alors « *l'impression de refaire la vie de sa mère.* » Claire a fait plusieurs fausses couches et a mis tous les moyens en place pour avoir cet enfant pendant une dizaine d'années. Aussi, la grossesse ne s'est-elle pas passée sereinement pour Claire qui avait peur de perdre cet enfant tant espéré. La naissance a été très violente puisqu'aussi bien Pierre que sa mère ont failli y perdre la vie. C'est au moment de l'émergence d'une nouvelle vie que Claire a pris conscience de la sienne. Elle décrit un syndrome de dissociation traumatique, où, se voyant de l'extérieur, elle prenait alors conscience de tout ce qui n'allait pas dans son existence. Elle dit n'avoir pas « *eu conscience pendant longtemps que ça (l'inceste) avait pu avoir un impact sur ma vie* ». La naissance de son fils semblait alors faire le lien entre ce qu'elle avait pu vivre enfant et ce qu'elle vivait à l'âge adulte. Elle s'est ainsi demandée si le fait d'avoir eu autant de mal à porter Pierre n'était pas lié au traumatisme de l'inceste. Elle évoquera par ailleurs la peur de transmettre ce vécu de l'inceste de manière transgénérationnelle et formule l'hypothèse que si finalement elle a eu tant de mal à avoir Pierre, « *c'est parce qu'au fond, je ne voulais pas transmettre ça* ». Claire se sentait en effet investie d'une mission de casser cette transmission et finit par évoquer que, bien qu'elle ait eu un enfant, elle a aujourd'hui un enfant handicapé qui n'aura pas de descendance et ne pourra ainsi pas reproduire l'inceste. Bien qu'elle se soit sentie « *trahie* » par son oncle lorsque ce dernier a également abusé de sa cousine, Claire semble avoir porté un sentiment de culpabilité face à cette reproduction de l'inceste. Pour elle, le fait d'avoir gardé l'inceste secret a permis que cela se reproduise. C'est pourquoi la question de la rupture de la transmission lui tient autant à cœur.

Concernant la relation que Claire nouait avec son bébé, il n'est pas étonnant de constater qu'elle avait envers lui la même relation fusionnelle que décrite précédemment. Elle avait constamment son bébé sur elle, « *je l'avais tout le temps dans les bras en fait* ». Elle le cajolait beaucoup, d'autant plus qu'il souffrait d'un handicap entraînant une hypotonie musculaire. « *J'étais très très proche* ». Cette formulation à la première personne nous interpelle. Elle rend compte de la séduction narcissique présente normalement entre la mère et le nourrisson, où l'un n'existe qu'à travers l'autre. Ce « *je* » renvoie à cette séduction narcissique et à ce lien fusionnel qui semblait unir très fortement la mère à l'enfant. C'est pourquoi il est compréhensible que le

rejet de Pierre vis-à-vis de sa mère surtout depuis l'adolescence, soit aussi compliqué à gérer pour Claire. Pierre, atteint d'un syndrome autistique, se montre capable de contacts vis-à-vis de certaines personnes, mais pas de Claire. Elle explique toutefois ce comportement par une mise à distance nécessaire pour Pierre que sa mère aurait trop étouffé. Elle l'aurait trop couvé petit, trop cajolé, et comprend qu'aujourd'hui il ait besoin de s'extraire de cette relation fusionnelle.

Aujourd'hui, Claire et son mari s'occupe de leur fils qui vit chez eux. Claire semble reproduire l'hypervigilance et la surprotection que sa mère avait à son égard. Relativement contrainte par la maladie de son fils, elle lui impose un régime hypocalorique et surveille son alimentation de manière très attentive.

En lien avec cette nécessité de relation exclusive et fusionnelle qui revient fréquemment dans la discours de Claire, nous nous sommes interrogés sur la problématique de la séparation que nous avons pu voir émerger. En effet, Claire manifeste dans son discours des ressentis liés à la séparation qui serait douloureuse pour elle. Tout d'abord, ce lien exclusif qu'elle avait avec sa mère a longtemps maintenu Claire au sein de la sphère familiale, comme s'il était difficile pour elle et sa mère de se séparer. Ce lien, brisé par le secret de l'inceste, n'a pas pu être conservé par la suite puisqu'il n'était plus fusionnel. En effet, la séparation n'a pu avoir lieu qu'au travers d'un conflit et d'une rupture totale des liens affectifs. De plus, concernant le traumatisme de l'inceste, il s'agissait davantage de la rupture du lien à sa mère à qui elle cachait quelque chose, que le trauma de l'inceste en lui-même, qui a été le plus douloureux pour Claire. Finalement, ce qui semblait représenter le plus d'enjeu pour elle était cette séparation du lien à la mère qu'impliquait le secret de l'inceste. Elle dit également ne pas avoir aimé ses frères pendant longtemps, par crainte que sa mère, occupée par d'autres enfants, puisse se séparer d'elle. Plus tard, c'est dans la relation avec son fils que l'on retrouve ce thème de la séparation douloureuse. La naissance, qui est une séparation en soit, s'est passée de manière dramatique. Pierre était également prématuré et de ce fait, a dû rester quelques mois à l'hôpital, ce qui amplifiait encore plus ce phénomène de séparation qui paraît si douloureux à Claire. Enfin, nous avons noté en entretien l'émotion face à l'évocation du rejet physique de son fils depuis l'adolescence, d'autant plus qu'il manifeste un rejet envers elle qu'il n'a pas envers d'autres. Ce rejet signe également une séparation qui fait encore ici conflit et semble d'une extrême violence pour Claire car, pour elle, l'idée de relation correspond automatiquement à la notion de fusion et d'exclusivité.

III. Récit de vie de Pauline

Anamnèse

Pauline est une jeune femme âgée de 27 ans. Elle est née dans une famille issue d'un quartier parisien aisé. Elle dit avoir très peu de souvenirs jusqu'à ses 9 ans, hormis quelques souvenirs relativement classiques tels que des vacances ou des Noël. Elle décrit son père comme alcoolique, « *quelqu'un d'assez fuyant, [...] pas très courageux* », mais toutefois « *très intelligent et manipulateur* ». Elle peint le portrait d'une mère fragile et dépressive qui aurait fait quelques séjours en hôpital psychiatrique pendant son enfance. Elle a un frère âgé d'un an de plus qu'elle avec lequel elle avait une relation à la fois soudée face aux maltraitances et très conflictuelle. Elle le décrit comme « *bagarreur, assez emmerdeur* ». Ne supportant plus l'alcoolisme sévère de son mari, la mère de Pauline a demandé le divorce et ses parents ont divorcé lorsqu'elle avait 9 ans. Au vu des relations très conflictuelles entre les parents, la justice a décidé que Pauline et son frère seraient placés en internat quelques temps. Puis, il y a eu une garde partagée pendant un an, avant que sa mère ne récupère la garde exclusive de ses deux enfants pendant deux ans, des 14 ans de Pauline à ses 16 ans. Le procès lié à la procédure de divorce s'étant étalé sur une dizaine d'années, son père a finalement réussi à récupérer la garde exclusive de ses deux enfants. Pauline a donc passé les deux dernières années avant sa majorité chez son père, mais a quitté le domicile dès ses 18 ans. Elle décrit un environnement familial chez son père négligent et maltraitant où elle allait « *mourir* » si elle ne s'en extrayait pas rapidement. Aidée financièrement par une tante, elle a pu se trouver un logement et a commencé à travailler directement en enchaînant les « *petits boulots* ». Pauline a eu à ce propos un parcours scolaire très compliqué. Elle avait de grandes difficultés de concentration et de mémorisation qui l'empêchaient de progresser scolairement. Aussi, s'est-elle retrouvée au collège en échec scolaire. Elle a traversé une adolescence difficile, très rebelle et révoltée. Elle s'est alors mise à fréquenter des jeunes tout aussi perdus qu'elle et à consommer drogue et alcool dès l'âge de 12 ans. Elle s'est finalement reprise en main juste avant sa majorité pour passer un BEP. Elle a cherché à cette époque à comprendre ses difficultés en lisant beaucoup sur la psychologie et en commençant une pratique de la méditation. Ayant quitté le domicile familial à sa majorité et par nécessité financière, Pauline a travaillé quelques temps dans la restauration. Elle rapporte à ce moment-là des abus sur le plan professionnel au niveau du droit du travail. Agée d'une vingtaine d'année, elle a rencontré un homme « *très manipulateur* » qui lui a dissimulé pendant plusieurs mois de relation sa consommation d'héroïne. Elle est ressortie de cette relation toxique et malsaine encore plus fragilisée et écorchée. C'est à ce moment-là qu'elle a commencé une

thérapie et que, ayant définitivement coupé tous liens avec sa famille, les souvenirs traumatiques de l'inceste jusqu'alors dissimulés à sa conscience ont rejailli avec violence. Cette période a été très dure pour elle : entre passé et présent, elle faisait la découverte d'un vécu traumatique qui venait expliquer les difficultés qu'elle avait eu jusqu'ici. La situation était d'autant plus complexe qu'elle est tombée enceinte à ce moment-là, ayant reconstruit sa vie avec un homme avec lequel elle s'est mariée. Elle pratique aujourd'hui la méditation, le yoga ainsi que l'auto hypnose. Elle fait partie de l'association *Le Monde à Travers un Regard* dont elle a récemment repris l'animation du groupe de parole de Paris. Elle est actuellement en instance de divorce et vit avec sa petite fille âgée de 3 ans.

L'inceste

Pauline a été victime d'inceste tout d'abord par son père. Ce dernier a toujours eu des tendances incestueuses puisque Pauline précise que « *ça a commencé tout bébé* » lorsque son père, la prenant sur ses genoux, « *avait les mains un peu baladeuses* ». Bien qu'elle ait très peu de souvenirs de son enfance, certains éléments de vie semblent avoir émergés à la conscience, au cours de sa thérapie lorsqu'elle avait une vingtaine d'années. Selon elle, ces tendances incestueuses se seraient amplifiées avec les années. Les caresses se sont transformées peu à peu en attouchements puis en agressions pour arriver jusqu'au viol dont Pauline a été victime à l'âge de 9 ans. Elle raconte que son père, qui s'occupait beaucoup d'elle petite, mêlait jeu et charme pour arriver à ses fins. Elle semble écœurée d'avoir été ainsi trahie dans sa confiance d'enfant. En effet, elle dit n'avoir pas eu jusqu'à ses 6 ans, la conscience que ces gestes incestueux étaient anormaux. Elle faisait confiance à l'autorité paternelle qui a abusé de la dépendance naturelle de l'enfant qu'elle était. On perçoit de la colère vis-à-vis de cet abus du père envers lequel elle avait une confiance aveugle. Elle dit n'avoir pas été capable, toute jeune, d'identifier l'aspect anormal de ces gestes incestueux. Elle relate une scène où lorsqu'elle avait 5 ans environ, son frère, ayant surpris ces rapports incestueux, aurait été invité par leur père à participer à « *ce jeu* ». Elle décrit son père alors comme complètement « *délirant* ». Elle confie également s'être souvenu très récemment, en groupe de parole, avoir été droguée par son père vers l'âge de 6 ans afin d'être plus facilement abusée. Ces rapports incestueux semblaient relativement fréquents en l'absence de la mère et se sont déroulés sur une longue période, jusqu'aux 9 ans de Pauline. Selon elle, si sa mère devait se douter de quelque chose, elle n'a cependant jamais réussi à lui faire comprendre la situation, bien qu'elle dit avoir essayé de parler avec des mots d'enfants. Si Pauline ne pouvait pas lui dire directement, c'est parce qu'au début, elle n'avait

pas conscience de l'anormalité et de la gravité de ces gestes, mais également parce qu'elle avait reçu des menaces de mort de la part de son père si elle venait à parler. C'est pourquoi Pauline s'est alors mue dans le silence. Son père a abusé d'elle lorsqu'elle ne pouvait pas encore se défendre enfant, il a cependant cessé dès lors qu'elle a pu manifester une résistance physique et psychologique. Aussi, il ne l'aurait pas touchée lorsqu'il a récupéré la garde de ses deux enfants quelques années après.

Selon Pauline, qui s'est par la suite intéressée à son histoire familiale, son père aurait également été abusé sexuellement pendant son enfance dans son orphelinat religieux. Elle tente ainsi d'expliquer et d'objectiver les actes incestueux de son père en faisant le lien avec les traumatismes sexuels que ce dernier a pu vivre dans l'enfance. Pauline semble en partie attribuer la folie des actes incestueux de son père à la violence des agressions sexuelles que ce dernier a pu vivre dans l'enfance et qui seraient venu perturber son rapport à l'autre et à l'enfant. Selon elle, son père abusé lorsqu'il était enfant et n'ayant jamais pu évoquer ce traumatisme, n'aurait pas supporter d'avoir des enfants une fois adulte.

Ce n'est qu'en fin d'entretien que Pauline réussit à faire part d'une deuxième révélation d'inceste. Elle a également été violée à 14 ans par son frère aîné, et ce, devant témoin : un ami de son frère. Elle tente de la même façon d'objectiver le viol qu'elle a subi de son frère qui aurait été également fortement perturbé par la violence intrafamiliale au point de reproduire sur elle ce qu'il avait pu vivre de son père. Elle relate une enfance, puis une adolescence de son frère très difficile et destructrice où ce dernier aurait plongé dans l'alcool, la drogue et la violence. Elle parle aujourd'hui de lui comme un « *sociopathe* » qui pourrait potentiellement encore faire du mal.

Pauline a souffert pendant une dizaine d'années d'amnésie traumatique. « *C'était vraiment un trou noir sur toute la période de la petite enfance* ». Pauline semble aujourd'hui avoir accès à ses souvenirs qui seraient remontés lors du travail thérapeutique et des groupes de parole. A présent, elle se souvient et décrit de nombreux symptômes dans l'enfance tels que des troubles du sommeil, de fortes angoisses se manifestant par des crises, une fatigue extrême et des vomissements quotidiens qui, selon elle, correspondraient au viol par son père à 9 ans. C'est lorsqu'elle a pu accéder à ces souvenirs traumatiques qu'elle a pu mettre du sens sur les nombreuses difficultés rencontrées pendant son enfance. En effet, elle explique que malgré le dépistage d'un QI élevé, elle présentait de grandes difficultés de concentration, de mémorisation et d'apprentissage à l'école, l'ayant mené jusqu'au décrochage scolaire par la suite. Elle a pu mettre également du sens sur ses problèmes de sommeil. Elle faisait en effet de l'apnée du

sommeil, des crises d'angoisse nocturnes et ne comprenait pas pourquoi elle dormait toujours les yeux ouverts. Enfin, elle a pu expliquer ses problèmes de comportement, d'addiction ainsi que ses problèmes relationnels comme nous le verrons par la suite.

Ce n'est que lorsqu'elle a pu s'extraire véritablement de ce noyau familial toxique et maltraitant qu'elle a pu avoir accès à la totalité des souvenirs traumatiques. C'est en coupant tout lien avec sa famille lorsqu'elle avait une vingtaine d'années, qu'aidée par une psychothérapeute, elle a pu laisser émerger ce double trauma de l'inceste.

Aujourd'hui malheureusement, Pauline ne se sent pas reconnue victime par la justice puisque son père et son frère sont toujours en liberté. Elle dit de plus avoir confiance en la justice. Elle a aujourd'hui coupé tout contact avec sa famille et tente de se reconstruire et de retrouver une relation à soi.

Relation à soi

Les traumatismes de Pauline sont multiples et prennent racine dès sa plus petite enfance. Il est certain que la nourriture affective toxique et pathologique qu'elle a reçue dès sa naissance est venue impacter les fondements de sa relation au moi. Il est tout d'abord important de noter la précocité des maltraitances sexuelles et déviances relationnelles paternelles. C'est notamment la mise en déroute de la notion d'« *Œdipe structurel* », définie par Roussillon et al., qui va venir porter préjudice au développement psychique du moi et de ses systèmes de défense. L'Œdipe, par son instance interdictrice, structure et individualise en définissant les sexes, les rôles et les générations. Transgresser comme ici l'interdit qui structure foncièrement va être pour l'enfant source de destructuration du moi et de son individualité propre. Ayant toujours vécu dans cet environnement et ainsi carencée au niveau des fondements du moi, Pauline n'était donc pas en mesure de comprendre petite qu'il s'agissait d'actes anormaux et incestueux. Cette construction identitaire et narcissique perturbée par les rapports incestueux a bien évidemment impacté et modelé sa relation à soi et aux autres.

Si elle dit avoir eu conscience du comportement pathologique de son père vers l'âge de 6 ans, elle évoque néanmoins « *le processus de sabotage mental* » que son père mettait en place afin de la garder sous son emprise et ce, jusqu'à ses 9 ans. Son père a très vite entrepris de l'isoler par rapport aux enfants de son âge en la dénigrant sans cesse et en lui faisant croire qu'elle ne pouvait pas se faire d'amis. Elle décrit son père comme très intelligent et

manipulateur qui savait lui faire croire que, ne pouvant se faire d'amis, elle « *dépendrait toujours de lui* ». Ces fausses croyances ont alimenté l'abus narcissique et ont accompagné la croissance psychique et identitaire de Pauline pendant des années. « *Diviser pour mieux régner* ». Telle était la devise de son père. S'il divisait en l'isolant d'autrui, il la divisait aussi profondément identitairement. Pauline décrit ce sabotage identitaire notamment au travers de la confiance et de l'estime qu'elle avait d'elle-même. « *La confiance que j'avais en moi enfant, adolescente et aux prémices de l'âge adulte, elle était désastreuse* ». Ce processus de sabotage, intervenant dès la plus petite enfance, est venu profondément altérer la construction narcissique et identitaire, démantelée et ponctuée d'injonctions de fausses croyances.

La relation à soi va également être perturbée pendant une dizaine d'années par l'amnésie traumatique, qui bien qu'elle protège de l'éclatement psychique identitaire, coupe aussi ce lien à soi et à son histoire. Entretenu pendant si longtemps par l'amnésie traumatique, le clivage permettait de maintenir hors du champ de conscience des éléments qui auraient fait éclater un moi déjà fragile au niveau narcissique et identitaire. De plus, face à l'alcoolisme de son père et à la dépression de sa mère, Pauline se trouvait face à des modèles parentaux renvoyant un conflit identitaire et narcissique extrême, destructeur et déstructurant. Si elle était victime de l'emprise et des abus narcissiques de la part de son père, Pauline entretenait par ailleurs une relation à sa mère relativement complexe. Le silence de cette dernière était ressenti pour Pauline comme un désinvestissement maternel total. Sa mère semblait se réfugier dans ses troubles dépressifs pour justifier ce désinvestissement. C'est probablement un fort sentiment de culpabilité d'avoir « *laisser faire* » pendant des années qui l'aurait poussé à se battre pour la garde de ses enfants dans un premier temps, mais l'aurait ensuite amené à renoncer à son droit de garde exclusif face aux difficultés rencontrées avec eux. Si Pauline a aussi mal vécu par la suite son retour chez son père agresseur, c'est parce que cela faisait notamment référence à un deuxième et définitif retrait de la part de sa mère, qui après avoir essayé de l'extraire de son agresseur, a permis son retour vers lui. Le rapport à la mère peut donc être également perçu comme profondément déstructurant et toxique. Il semble y avoir au sein de la relation mère-fille des mouvements contradictoires alternant des manifestations d'attachement suivies d'éléments de désinvestissement abandonniques.

« *J'ai la chance que ça ne m'ait pas totalement tué* ». Si Pauline dit avoir réussi à maintenir une cohésion interne malgré tous les abus qu'elle subissait, c'est selon elle grâce à l'éloignement de son père suite au divorce de ses parents lorsqu'elle avait 9 ans. Placée un temps en internat puis en garde exclusive chez sa mère, Pauline a ainsi pu échapper à ce

moment-là à son agresseur qui « *a dû relâcher son emprise* » du fait de la distance. Selon elle, elle n'était plus la petite fille docile qu'elle avait été lorsque son père en a récupéré la garde et elle avait pu se construire quelque peu entre temps. Cependant, nous verrons que tout au long de son adolescence, Pauline décrit une perte de la relation à soi. Coupée de son histoire, isolée, si ce n'est dissociée, Pauline a essayé de survivre malgré cette anesthésie du lien à soi. L'émergence des montées d'angoisse qu'elle décrit prennent alors sens dans les difficultés à se représenter identitairement. En effet, si la question des origines est remise en question à travers la confusion des générations liée à l'inceste, elle est d'autant plus angoissante qu'elle n'était pas accessible au moi, effacée totalement par l'amnésie traumatique. La construction narcissique défailante qui découle de la fonction identitaire mise à mal va être profondément imprégnée de toute cette violence. Aussi, Pauline rapporte une haine de soi que l'on peut relever au travers de la haine du corps, sujet de destructivité manifeste comme nous allons le voir à présent.

Relation au corps

La relation que Pauline entretient avec son corps est marquée par la violence, comme si le conflit interne ne pouvait s'exprimer qu'au travers de la destructivité du corps. « *J'ai eu une relation avec mon corps assez conflictuelle pendant longtemps parce que déjà je pense que je ne m'aimais pas* ».

Malgré l'amnésie, le corps, premier objet assailli par l'inceste, conserve néanmoins une mémoire corporelle de la violence et de l'effraction. C'est cette violence qui, tant qu'elle reste inconnue du moi, s'exprime par le corps. Chez Pauline, cette violence et cette destructivité du corps s'exprime très tôt. Elle a commencé dès l'âge de 12 ans à fumer et boire et avait déjà des rapports sexuels multiples. Elle confie qu'elle ne prenait pas soin d'elle physiquement et qu'elle se retrouvait souvent dans des situations à risque bien qu'elle ne les recherchait pas consciemment. Elle se cognait et se blessait ainsi régulièrement. Ces manifestations agressives vis-à-vis du corps illustrent cette haine du corps. Pauline pouvait également faire preuve de violences volontaires vis-à-vis d'elle-même. Il lui est arrivé de se scarifier lorsqu'elle était adolescente. Ces scarifications pourraient rendre compte d'une souffrance interne tellement importante que comparé à cela la souffrance corporelle semblait moindre. Il est probable que ce fut pour elle d'une part, le moyen d'anesthésier une souffrance interne trop extrême et

déstructurante, d'autre part, de pouvoir objectiver cette douleur interne en lui donnant une raison d'être.

Aujourd'hui, en pratiquant le yoga et la méditation, et suite au travail thérapeutique qui a permis de faire tomber l'amnésie traumatique laissant les souvenirs émerger à la conscience, Pauline ne serait « *plus son propre bourreau. Je ne reproduis plus les violences que j'ai subies sur moi-même* ». En effet, elle a longtemps entretenu vis-à-vis de son corps une destructivité manifeste, où se faisant à son tour « *bourreau* », elle reprenait le processus de destructivité instauré par son père au travers de l'inceste. Le phénomène de compulsion de répétition de la violence s'illustre ici au travers des rapports que Pauline entretenait avec son corps. Cette reproduction induit un rapport au corps profondément marqué par la violence qu'elle n'aurait pu s'empêcher de répéter sur elle comme si elle ne connaissait pas d'autres modalités de rapport au corps que celle-ci. Son corps, source du trauma, devenait ainsi la cible première de cette violence d'autant plus innommable que soumise à l'amnésie traumatique. La haine du corps rend compte de la violence de la destructivité instaurée par l'inceste au sein du psychisme chez l'enfant victime.

Relation aux autres

Les séquelles de l'inceste au sein des représentations du soi et du corps vont également perturber la relation avec autrui. Le corps est le premier à entrer en relation avec autrui. La haine du corps va ainsi accompagner, influencer et perturber les rencontres interpersonnelles.

Pauline décrit le sabotage au niveau de la confiance en soi et de l'estime de soi que son père mettait en place dans le but de l'isoler et de la détruire psychiquement afin de pouvoir abuser d'elle. Ces fausses croyances, injectées au cœur du psychisme de l'enfant, vont en partie perturber la relation à l'autre. Selon Pauline, il a été difficile pour elle de s'en sortir parce que son agresseur avait « *engendré une rupture sociale* », un isolement social afin de la rendre plus vulnérable et docile. « *On sabote un peu tout l'environnement de la personne, sa confiance, ses liens aux autres* », afin de mieux contrôler sa victime. C'est pourquoi la relation aux autres a été rendue extrêmement complexe pour Pauline.

Pauline n'avait donc pas d'amis lorsqu'elle était enfant. Lorsque son père a du relâcher son emprise au moment du divorce, Pauline a alors pu construire des relations interpersonnelles. Pauline s'est alors tournée vers des types de personnes qui lui ressemblaient, « *des brebis à*

pattes cassées », comme elle les décrit. Le mécanisme de répétition de la violence à l'oeuvre va ainsi l'attirer naturellement vers ce genre de modalités relationnelles toxiques qui lui sont familières. Aussi, c'est en se tournant vers des semblables, abîmés par la vie, que Pauline a basculé dans la drogue et l'alcool. C'est toutefois par les autres, que l'adolescente s'est permis de se rebeller et d'exister, même si cela ne s'exprimait encore que par la voie de la destructivité et de la haine de soi. Malgré ces relations chaotiques, elle conservait un sentiment de solitude car elle n'arrivait pas vraiment à entrer en relation avec autrui. Elle semblait incapable de ressentir des sentiments et de l'affection pour quelqu'un. « *J'étais émotionnellement morte quoi* ». Aussi, était-il difficile pour elle de créer du lien. Elle se considère comme quelqu'un de froid vis-à-vis d'autrui, manifestant toujours une certaine distance. Pauline semble présenter une personnalité que l'on qualifie d'évitante. Sans pour autant fuir le contact interpersonnel, elle manifeste cependant une froideur et une indépendance émotionnelle et affective manifestes. Elle met en place des stratégies afin de ne plus avoir à dépendre émotionnellement d'autrui et à ne plus subir le sabotage identitaire et narcissique qu'elle a vécu.

Pauline rend également compte de difficultés au niveau professionnel. Elle évoque une entrée dans le monde du travail relativement compliquée. Elle a été victime d'abus et s'est retrouvée dans des situations où le droit du travail n'était pas respecté. Ne connaissant pas ses droits de salariée, elle a été victime d'employeurs qui essayaient de l'escroquer au niveau du salaire ou qui jouaient sur la peur du licenciement. Pour elle, son passé maltraitant, qui l'a fortement abîmée, est responsable de cette répétition de la maltraitance et de l'abus au niveau professionnel. « *Quand on est abîmé, on est un peu une proie facile pour les prédateurs* ». Cette compulsion de répétition se niche au cœur des fragilités intimes, identitaires et narcissiques, engendrées et cristallisées par le vécu traumatique de l'inceste. Elle reste à ce moment là encore, objet de l'autre et objet de perversion, témoin d'un vécu traumatique s'exprimant au cœur de la répétition.

Relation amoureuse

On retrouve par ailleurs cette répétition de la maltraitance au sein des relations amoureuses. Si Pauline a été victime de cette reproduction de la violence à l'âge adulte comme nous allons le voir, elle a également répété elle aussi ce schéma de maltraitance et d'abus vis-à-vis des hommes. « *Je les traitais pas forcément bien* ». Pauline semble ainsi mêler colère et peur, éléments émotionnels peu propices à l'élaboration de relations affectives saines. Aussi,

elle avait tendance à accumuler les relations qui restaient de l'ordre sexuel, sans pour autant respecter ses partenaires. Si elle tente de reprendre le contrôle dans la relation à l'autre en instaurant une certaine distance, ne manifestant aucun attachement au vu de l'enchaînement des relations, elle ne demeure pas moins dans un modèle relationnel où elle reste objet de l'autre, objet sexuel.

Si Pauline évoque ses rapports avec des hommes divers et interchangeable, elle citera en particulier une relation amoureuse alors qu'elle était âgée d'une vingtaine d'années. Elle découvrira au cours de cette relation que son compagnon se droguait à l'héroïne et était très manipulateur, comme l'avait pu être son père. Elle décrit un homme instable qui entretenait avec sa propre mère une relation qu'elle soupçonne incestuelle et dont la promiscuité des rapports la gênait beaucoup. Elle le définit comme « *un pédophile en puissance* ». On retrouve encore un schéma de répétition dans le profil de ce compagnon et nouvel agresseur. Il semble que cet homme lui renvoyait fortement l'image de son propre père à travers la promiscuité incestueuse envers sa mère, son addictologie ou encore la manipulation qu'il exerçait sur elle. Il y a ainsi répétition dans la relation où Pauline se trouvait à nouveau être objet de l'autre et objet de perversion. Grâce à un double discours, il la manipulait facilement en l'isolant progressivement et en introjectant en elle un sentiment de culpabilité, lequel nous rappelle la notion d'identification à l'agresseur. Pauline s'est sentie piégée encore une fois et utilisée à des fins malsaines. « *Quand on est fragilisé comme ça, ça peut vite attirer d'autres personnes déviantes* », dit-elle en évoquant ce compagnon qui la maintenait à nouveau dans un statut d'objet. Cette relation a été extrêmement nocive et destructrice pour elle. C'est dans une détresse intense, émiettée narcissiquement, que Pauline a trouvé le courage de demander une aide psychothérapeutique à l'issue de cette relation destructrice.

Suite à cette relation toxique, elle semble avoir totalement réorganisé son système relationnel amoureux. On voit émerger par la suite des stratégies d'évitement encore plus manifestes. Cette histoire destructrice paraît avoir amplifié des difficultés d'intimité et de proximité déjà bien ancrées dans le lien à l'autre. Elle parlera très peu de son mari, l'appelant très souvent « *le père ma fille* ». Elle évoquera toutefois que son ex-mari ne semblait construire des relations amoureuses qu'avec des femmes qui avaient subi comme elle un traumatisme sexuel dans l'enfance. Il ne s'agit cependant pas ici d'un curieux hasard, mais d'une reproduction des modèles relationnels qui leur étaient réciproquement familiers.

Ce sont les notions de proximité et d'intimité qui semblent avoir perturbé la relation avec son ex-mari et qui, n'ayant pas pu être dépassées, ont abouti à la rupture. « *Le meilleur*

moyen pour que je sois bien avec un homme, c'est qu'il vive chez lui, que moi je vive chez moi ». Cette mesure de séparation illustre l'impact de l'inceste sur la relation intime à l'autre qui est vécue comme envahissante et déstructurante. Pauline est obligée de conserver un espace personnel et un environnement qui lui est propre pour se retrouver elle-même. A l'image de son lieu de vie qui ne peut être envahi, Pauline a besoin de conserver des limites et des séparations pour se protéger. Une effraction de l'intimité peut être vécue de manière envahissante et bouleversante pour le moi qui porte encore les stigmates de l'effraction incestuelle. Elle ne peut permettre à quelqu'un de partager son intimité. Les limites ayant été franchies trop souvent lorsqu'elle était petite ont instauré chez elle une peur de la perméabilité du soi. La violation des limites du moi et la confusion entre intime et social ont laissé une trace immuable au sein du fonctionnement relationnel de Pauline. C'est pourquoi, tout ce qui se rapporte à l'intimité, lieu d'échange entre l'intérieur et l'extérieur, représente un tel enjeu pour elle. Elle ne peut alors pas faire confiance, car c'est au cœur de la confiance qu'elle pouvait avoir en l'autorité paternelle qu'a émergé l'inceste. *« Je ne pouvais pas faire confiance à un homme, et aujourd'hui encore, c'est très difficile ».*

Il est tout autant compliqué pour Pauline de partager un lieu de vie commun que de partager une vie intime et notamment une intimité sexuelle. Elle admet des difficultés à s'abandonner et à éprouver du plaisir et si, comme souvent, elle ne s'est pas montrée réticente à l'idée d'un rapport sexuel, elle ressent le besoin de s'isoler après l'acte. Faisant preuve d'une certaine lucidité, elle admet que ses difficultés au niveau de la sexualité sont encore les *« spectres »* du trauma de l'inceste. Elle semble porter une grande importance à cela, percevant ses difficultés dans l'intimité sexuelle comme une ultime blessure manifeste de l'inceste qui impacte encore son quotidien. Pour elle, surmonter cela, serait, de manière symbolique, se libérer *« de tout, de tout le mal que j'ai vécu, ce que ça a engendré [...] ce jour-là, je pense que je pourrais dire que j'aurai fini de me libérer de tout ».*

Grossesse et maternité

Comme nous l'avons évoqué, Pauline est tombée enceinte en même temps que la levée de l'amnésie, lorsque les souvenirs traumatiques ont émergé avec violence à la conscience. *« J'étais en train de guérir, de réaliser mon enfance et en même temps j'allais avoir un enfant ».* C'est lorsqu'elle a eu enfin accès à sa propre histoire et intimité, qu'elle a dû combiner avec une nouvelle vie et une autre intimité qui émergeait en elle. Elle exprime le besoin qu'elle a eu

de se sentir rassurée par sa thérapeute. Cette grossesse semble avoir générée une angoisse manifeste, à l'instant même où elle semblait reprendre possession d'une part de soi avec la remontée des souvenirs. Elle devait alors partager son intimité et son corps avec cet enfant en devenir. Elle fait part de sa « *hantise que mon enfant en paie le prix* » et a repris sa psychothérapie pour comprendre les difficultés qu'elle avait vécu dans sa vie au vu de l'émergence de ces souvenirs traumatiques.

Elle relate un accouchement compliqué et douloureux. Sujette à de violentes contractions, elle n'arrivait pas à se détendre. Elle associe ces complications au souvenir de ce qu'elle a pu vivre enfant. Pour elle, le corps avait enregistré la violence de la violation de l'intime avec l'inceste. L'accouchement était alors associé à une violation de l'intimité, car si « *c'est pas une intrusion dans ce sens-là car l'enfant pousse dans l'autre sens* », cela représente toutefois un franchissement des frontières entre moi et non moi. Aussi l'accouchement lui aurait évoqué inconsciemment dit-elle, « *la douleur des viols ou des violences parce que c'est situé au même endroit* ». Cela paraît avoir réveillé chez Pauline une mémoire corporelle et l'accouchement semble avoir été pour elle réactivation traumatique.

Aujourd'hui, elle vit avec sa petite fille âgée de 3 ans. Elle se définit comme « *assez sèche avec ma fille* » et froide dans les rapports. Elle semble davantage s'occuper des besoins de sa fille que d'entretenir des liens avec elle. « *Avoir une liaison, un lien exclusif, c'est un peu délicat de jouer avec elle, d'avoir un peu cette promiscuité* ». Cette conscience du traumatisme de l'inceste, ayant émergé de la promiscuité et du jeu, les proscrit de la relation. Si elle explique apprendre à faire connaissance avec sa fille, leurs rapports sont toutefois teintés de méfiance liée à cette peur de la répétition incestuelle. De la même manière que Pauline a du mal à être douce et rassurante, elle admet avoir également des difficultés à transmettre une tendresse maternelle. « *On n'a pas envie de reproduire* ». Il lui est ainsi compliqué de manifester envers sa fille des élans d'affection qui passeraient par du contact physique, « *des câlins ou être douce* », lesquels restent assombris par la menace de la répétition de modalités relationnelles perverses.

CHAPITRE 4 : DISCUSSION DES RESULTATS

I. Réponses théorico-cliniques aux hypothèses

Nous allons à présent entreprendre de répondre aux questionnements et hypothèses que nous posons tout au long de ce travail. S'il est toutefois impossible de généraliser nos propos à l'ensemble des vécus de l'inceste, nous formulerons des réponses à partir des vécus des victimes interrogées. Aussi, les réponses que nous apporterons, loin d'être une vérité universelle, rendront compte d'un travail d'écoute, d'élaboration et d'analyse des trois vécus de l'inceste qui nous ont été rapporté dans le cadre de cette recherche.

Rappelons ici le sujet de notre hypothèse principale : **L'inceste, par son caractère traumatique, a une incidence sur les modalités relationnelles, et ce, notamment dans la relation amoureuse chez les victimes à l'âge adulte.** Afin de tenter d'y répondre, nous nous pencherons tour à tour sur les hypothèses secondaires que nous avons évoquées auparavant.

1. Faille narcissique et modalités relationnelles

Nous avons formulé l'hypothèse que le vécu de l'inceste venait modifier la perception de la relation à soi, à son corps et aux autres, influençant ainsi les modalités relationnelles, notamment affectives et de l'ordre de l'intime (hypothèse 2). Nous entendons par vécu de l'inceste, l'impact traumatique bien évidemment, mais aussi et surtout l'incidence de l'abus narcissique lié au vécu incestueux. Comme nous l'avons vu, l'inceste est profondément destructurant par la violence de l'effraction traumatique, mais également au niveau psychique au sein des fonctions narcissiques et identitaires fondatrices du moi. « *Les incestes sont des affaires narcissiques avant que d'être des affaires sexuelles* », rappelait Racamier (2010, p.35). Les victimes de l'inceste se trouvent profondément atteintes dans leur construction narcissique, victime de l'abus narcissique de leur agresseur. Cette notion d'emprise narcissique est très présente dans l'inceste, d'une part parce que celui-ci se déroule dans l'intimité familiale auprès d'un proche envers lequel l'enfant se trouve de fait en situation de dépendance, d'autre part parce que c'est de l'abus narcissique, moteur de l'emprise, que découle l'agir incestuel. Cet abus narcissique rend compte d'une béance narcissique chez l'agresseur qui va alors exercer son emprise sur autrui afin de nourrir son propre narcissisme défaillant et insatisfaisant. Nous relevons d'ailleurs cette notion de faille narcissique chez l'agresseur au sein des trois témoignages recueillis. Une première victime fait part d'un agresseur fragile et « *perturbé* », né

juste après le décès de son père et élevé par une mère maltraitante dans le secret d'une relation parentale hors mariage où il ne lui était pas donné d'exister comme enfant légitime. La deuxième victime fait part d'un agresseur qui aurait été abusé sexuellement dans l'enfance et qui semble présenter, au vu notamment de son alcoolisme, une béance narcissique manifeste. La troisième victime parlera peu du profil de son agresseur mais évoque d'emblée un alcoolisme chronique qui pourrait rendre compte d'une faille narcissique importante.

L'inceste est donc avant tout une question narcissique, où l'agresseur présentant une faille narcissique intense, va atteindre sa victime dans ce qu'elle a de plus intime et de plus précieux qu'est son narcissisme. Aussi, à l'image des vases communicants, les abuseurs vont tenter de subtiliser à leurs victimes le narcissisme qui leur manque foncièrement. Cela vient illustrer la notion de perversité de l'agresseur, dont la violence interne, résultant de cette béance narcissique, ne peut s'exprimer qu'au travers de cette perversion du lien à l'autre. C'est pourquoi, les victimes d'inceste et de perversion du lien, notamment celles que nous avons pu rencontrer, présentent des difficultés narcissiques que l'on va retrouver tout d'abord dans la relation à soi et qui va s'étendre ensuite à l'ensemble de leurs modalités relationnelles.

On retrouve ces profondes failles narcissiques chez les sujets que nous avons pu interroger et nous nous sommes alors interrogés sur leur origine. En effet, nous avons observé que, pour chacune des trois victimes, il y avait en amont de l'inceste des histoires de vie renvoyant à la question du narcissisme qui faisait déjà défaut. Sophie a été victime d'abandon d'abord par son père puis plus tard par sa mère. Si cette dernière était présente jusqu'à ses 12-13 ans, elle manifestait cependant envers Sophie un rejet et une maltraitance psychique dans sa petite enfance. Sophie a toujours été en recherche de cet objet d'amour maternel qui ne lui renvoyait que de la dénégation et de l'humiliation. C'est notamment ce rapport à la mère qui a pu chez Sophie atteindre sa construction narcissique. Sophie semble manifester plus tard dans ses modalités relationnelles, notamment dans la relation à ses filles, une béance narcissique qu'elle n'aura de cesse de combler tout au long de sa vie. Claire, pour sa part, évoquait le lien fusionnel avec sa mère où celle-ci, surinvestissant sa fille, ne lui permettait pas d'exister en tant que sujet. « *J'étais son double* », comme avait évoqué Claire, ce qui illustre l'avidité narcissique dont sa mère faisait preuve à son égard. C'est notamment lorsqu'elle a quitté l'intimité de la sphère familiale que Claire a pu commencer à se construire en tant qu'individu, se permettant alors d'exister en tant que sujet propre et autonome. Concernant Pauline, nous pouvons relever un environnement familial pour le moins défailant entre un père alcoolique, cherchant vraisemblablement à combler un vide narcissique inlassablement, et une mère qu'elle qualifie

de dépressive chronique pouvant illustrer également une blessure narcissique. Les modèles parentaux renvoyaient donc à Pauline l'image de narcissismes éprouvés et très abimés. Au vu des difficultés parentales, il est probable que Pauline ait reçu une nourriture narcissique affectée par les failles narcissiques de ses propres parents.

Nous pouvons relever, dans chacun des récits de vie de nos participantes, la notion d'abus narcissique en amont du traumatisme de l'inceste. Ces récits laissent entre-apercevoir des systèmes familiaux dysfonctionnels où la notion d'abus et de maltraitance semblent déjà habiter profondément les modalités relationnelles intrafamiliales. Au regard des entretiens, nous pouvons observer que les sujets interrogés reflètent tous, en amont de l'inceste, des carences affectives et un vécu de maltraitances et d'abus narcissiques avérés. C'est ce climat familial déstructuré et déstructurant qui vient favoriser l'avènement de l'abus sexuel qui semble découler directement d'un système familial toxique et défaillant. C'est au cœur de la sphère familiale et des liens intrafamiliaux que l'on voit émerger les premiers signes de perversion. Cette perversité du lien, liée aux failles narcissiques des différents protagonistes du système familial, est transmise de manière transgénérationnelle et évolue au sein de ce dernier, le maintenant et le protégeant de l'éclatement. « *Au demeurant jamais individuelle, mais au moins duelle et le plus souvent familiale* » (2010, p.31), Racamier rappelle ici que l'inceste ne tient pas seulement d'une relation entre deux personnes exclusivement mais se niche au cœur d'un système familial incestuel, toxique et dysfonctionnel. Les défaillances relationnelles que l'on retrouve chez les victimes à l'âge adulte relèveraient donc autant des failles narcissiques liées à un environnement familial déstructurant que du traumatisme de l'inceste, lequel se trouve lui-même intimement imbriqué dans le système intrafamilial dysfonctionnel d'où il émerge. Il semblerait qu'il faille ainsi prendre en compte l'ensemble du vécu intrafamilial pour appréhender l'acte incestuel en lui-même. L'inceste, émergeant au sein d'un système déjà déstructuré comme nous l'avons vu au cœur des récits de Sophie, Claire et Pauline, va alors cimenter ces familles défaillantes par le silence qui s'impose comme une camisole. Si aucune des victimes n'a porté plainte, elles ont beaucoup tardé, voire hésité, à faire des révélations, comme si leur parole avait le pouvoir de faire éclater un système qui ne semble tenir que par ces problématiques d'abus narcissiques d'où découle l'inceste.

Aussi, s'il y avait en amont pour chacune des victimes des failles dans la relation narcissique, l'inceste a sans doute permis de cristalliser des difficultés au niveau de la relation à soi. L'inceste vient en effet amplifier ce sabotage de la relation narcissique et identitaire intime au sujet. Il vient faire obstacle et renverser « *l'Œdipe structurel* » décrit par Roussillon & al

pour déstructurer profondément le sujet qui en devient la victime. Ce sabotage identitaire et narcissique vient alors couper tout lien avec le moi devant la violence de l'effraction. Par mesure de protection, on voit apparaître des phénomènes d'amnésie traumatique chez Sophie et Pauline pendant des dizaines d'années. Même si elle a toujours eu accès à ses souvenirs, Claire dit avoir fait abstraction de ces événements incestueux pendant des années. Bien qu'elle ait pour but de protéger le psychisme de l'éclatement, l'amnésie entraîne une dissociation par rapport au moi et coupe l'individu de son intériorité propre. Le sujet vit alors pendant des années, comme Sophie et Pauline, sans avoir accès à ses origines, son histoire, ses désirs et ses besoins, sans comprendre les divers symptômes qui l'assaillent. Ferenczi décrit les phénomènes d'éclatement psychique et de fragmentation qui, mis en place par le psychisme pour survivre, vont compliquer l'accès à soi. Pourtant, le corps parle de ces souffrances endurées. On observe chez nos participantes un fort investissement du corps, seul témoin du traumatisme subi. Il est investi de manière violente, destructrice et conflictuelle. Le corps manifeste la violence à travers l'expression de symptômes agressifs et dévastateurs. On observe la violence des comportements anorexiques, des situations à risque et des tentatives de suicide que l'on retrouve dans le récit de vie de Sophie. Claire présente des comportements anorexiques, manifeste d'attaque profonde du corps qui, par ailleurs, sera surinvesti dans une activité sportive effrénée et envahissante. Enfin, Pauline renvoie cette haine du corps au travers de comportements à risque, de phénomènes de scarification ou encore d'addictologie qu'elle a pu vivre étant jeune. La haine du corps illustre cette relation à soi conflictuelle et déconnectée. Cette dissociation est proportionnelle à la violence de l'effraction incestuelle vécue, entraînant une nécessité d'anesthésie du moi mise en place contre la menace intense de l'éclatement psychique.

Cette anesthésie du moi souffrant, à l'initiative d'une instance psychique régie par l'inconscient, a pour but d'empêcher l'accès à l'intériorité. Par ailleurs, cette même anesthésie va impacter la relation à l'autre. Ainsi, les victimes d'inceste vont connaître des difficultés à investir leur moi dans la relation interpersonnelle, d'autant plus que leurs modalités relationnelles se basent sur un modèle familial et familial défaillant. Si Sophie confie que « *je n'ai jamais eu d'amis sur qui compter de toute ma vie* », Pauline pour sa part évoque qu'elle était « *émotionnellement morte* », ce qui les empêchaient d'entrer en relation. Claire fait part d'une impossibilité d'investir plusieurs relations à la fois, ne pouvant exister qu'au travers d'une relation fusionnelle unique. Nos trois sujets renvoient ainsi un isolement social qui, loin d'être anodin, est extrême et important. Elles manifestent de l'appréhension et de la méfiance dans

l'investissement du lien à l'autre. C'est en effet, au cœur de la relation traversée par l'emprise, qu'a émergé le traumatisme de l'inceste.

Aussi, pour illustrer nos propos et ces difficultés au sein des modalités relationnelles, nous allons tenter de reprendre les notions qui viennent faire obstacle à la relation à l'autre. Nous reprendrons les phénomènes d'évitement, d'adaptabilité et d'anticipation-soumission ou encore celui de la compulsion de répétition que l'on retrouve au cœur des modalités relationnelles à l'âge adulte chez les victimes d'inceste.

2. Evitement et phénomène d'anticipation soumission

Nous avons émis l'hypothèse que les victimes d'inceste font preuve d'évitement au sein des relations interpersonnelles (hypothèse 3) et notamment au sein de la relation amoureuse, en ayant notamment tendance à adopter un comportement de soumission et d'anticipation dans les relations affectives (*sous-hypothèse*).

Les victimes que nous avons rencontrées font part d'une fuite de la relation interpersonnelle. Si elles évoquent toutes un isolement social, elles mettent en place un évitement comme nous pouvons le voir tout d'abord chez Sophie au travers de sa « *phobie sociale* ». En effet, il lui est devenu impossible pendant un temps d'entrer en contact avec autrui de quelque manière que ce soit. Elle ne pouvait par exemple plus se rendre dans des lieux publics, ne pouvait plus prendre les transports en commun et utilisait sa voiture chaque fois qu'il lui fallait sortir pour être sûre de ne rencontrer personne. Au vu de cela, Sophie semble présenter une personnalité évitante dans les relations interpersonnelles. Elle manifeste une tendance à fuir le contact et la proximité. Pendant longtemps, elle ne supportait pas le contact sur sa peau et le toucher quel qu'il soit, ce qui entravait ainsi la relation dans l'intimité. Sophie illustrera ces difficultés au sein des relations intimes en évoquant la relation avec ses filles et ses époux. Tout ce qui touche à l'intimité et à la sphère familiale, et notamment conjugale, renvoie Sophie à sa problématique relationnelle. Personnalité évitante, elle manifeste toutefois une certaine avidité émotionnelle dans le lien à l'autre. Autrui est alors à la fois objet d'évitement et à la fois objet d'un surinvestissement narcissique de la part de Sophie. La qualité de ses relations de proximité est traversée par cette faille narcissique qui l'habite profondément et colore toutes ses relations interpersonnelles, notamment de proximité. Elle manifeste cette ambivalence au sein de la relation amoureuse alternant évitement et surinvestissement narcissique de la relation. Aussi, « *vivre en vase clos avec un homme* » est très compliqué pour elle, la relation amoureuse à

distance lui semble être plus aisée. Toutefois, elle manifeste un certain investissement de l'autre, évoquant avec émoi les « *abandons* » qu'elle a pu ressentir vis-à-vis de ces deux époux qui, non seulement ont quitté le domicile familial, mais avant cela avaient fait preuve d'une absence maltraitante que Sophie vivait comme de l'abandon. Elle exprime cette absence au travers du désintérêt que ces époux semblaient lui manifester ou encore du rejet dans l'intimité sexuelle conjugale.

Claire, quant à elle, présente une exclusivité fusionnelle dans le lien à l'autre et n'est ainsi capable d'investir qu'un objet à la fois. Aussi, en dehors de cette relation unique, elle rend compte de manière générale d'un évitement de la relation à l'autre. Elle témoigne d'une grande solitude mais insiste sur le fait que cela ne la gêne pas outre mesure, se dégageant ainsi de manière valorisante des modalités relationnelles dont elle semble toutefois contrainte. Claire fait preuve d'un autre mécanisme au sein de la relation à l'autre et rend compte d'une forte capacité d'adaptabilité dans les relations interpersonnelles. « *J'ai toujours eu cette tendance à vouloir me conformer à ce que l'on attendait de moi* ». Elle met en place un mécanisme d'anticipation-soumission lui permettant d'échapper à l'attention d'autrui. Cette forme d'évitement manifeste une capacité à s'adapter à l'autre en anticipant ses désirs et en se soumettant à tout ce que l'on pourrait attendre d'elle. Il s'agit en effet d'une forme d'évitement car il permet de se rendre lisse, sans accrocs et quasiment imperceptible aux yeux d'autrui. Elle reproduit ce même mode de fonctionnement au sein des relations amoureuses. Elle vivait des relations amoureuses fusionnelles et exclusives au sein desquelles elle renvoyait à l'autre une image parfaite, se conformant sans retenu à ses attentes mais restant ainsi profondément objet d'autrui. Elle conservait donc ce mécanisme d'anticipation au cœur de la relation de proximité avec son premier mari tout d'abord, puis avec son second mari jusqu'à la naissance de leur fils.

Pauline pour sa part, rend compte d'une vie relationnelle plus riche, mais cependant marquée par la notion d'évitement de la proximité. Si elle précise avoir eu des relations interpersonnelles entre pairs, des « *brebis à pattes cassées* », elle précise toutefois ne faire confiance à personne et évoque un évitement de la proximité et des relations d'intimité. Aussi, la relation amoureuse au cœur de l'intime lui est encore bien difficile. En instance de divorce, elle présente des difficultés à vivre avec un homme une relation intime de proximité et à partager avec lui le même lieu de vie. Elle manifeste ce besoin d'un espace qui lui serait exclusivement réservé et auquel personne ne pourrait avoir accès, comme si le lien de proximité avec autrui était source d'envahissement et d'effraction du moi pour elle encore aujourd'hui.

Partager une relation avec autrui semble demander aux victimes que nous avons rencontrées un aménagement coûteux au niveau psychique. La notion d'évitement des relations interpersonnelles, d'autant plus lorsqu'il s'agit de relations de proximité, semble être un moyen de défense prédominant chez les victimes d'inceste. L'adaptabilité et le phénomène d'anticipation-soumission rendent compte de la même manière de cette mise à distance de l'autre. Si certaines victimes ne font pas preuve d'un évitement manifeste devant autrui, elles vont aller au-devant de ses désirs afin d'échapper à leur attention. Elles restent toutefois alors objet de l'autre par le conformisme dont elles font preuve. Leurs modalités relationnelles ont certainement été profondément affectées par le traumatisme de l'inceste, relation interpersonnelle envahissante, destructrice et désorganisatrice vécue dans le corps. Pour prévenir de cet éclatement du moi, lors du trauma de l'inceste, les victimes tentent par la suite de mettre en place cet évitement au sein de leurs modalités relationnelles afin d'éradiquer tout risque de résurgence traumatique. Toutefois, malgré ces mesures de défense mises en place par le moi, on voit apparaître dans le vécu relationnel post traumatique des victimes des éléments de répétition du schéma d'abus et de violences déjà éprouvés à travers l'inceste.

3. Compulsion de répétition du statut d'objet dans les modalités relationnelles

En effet, si les victimes d'inceste semblent fuir les relations interpersonnelles, nous avons fait l'hypothèse que les victimes d'inceste avaient tendance à l'âge adulte à se retrouver dans des systèmes relationnels au sein desquels s'immisçait un mécanisme de compulsion de répétition du schéma de violence et d'emprise (hypothèse 4).

Concernant les modalités relationnelles au sens large, on relève en effet dans le discours de chacune des victimes des éléments de vie où se rejoue la notion de violence et de maltraitance. Sophie prendra l'exemple du projet d'écriture d'un livre auquel elle a récemment participé en acceptant de témoigner de son parcours de vie. Elle a ainsi investi du temps et de l'argent dans ce projet qui finalement n'a pas abouti. Elle dit s'être encore une fois laissé avoir par une personne malveillante qui aura profité d'elle. Si cette situation paraît anecdotique, elle rend pourtant compte de ce fréquent mécanisme de répétition de la maltraitance et de l'abus que rencontre les victimes d'inceste dans leur vie d'adulte. Toujours au niveau des relations interpersonnelles, Claire confie une situation de harcèlement qu'elle a subi sur son lieu de travail. Pauline, pour sa part, relate ses débuts professionnels, où jeune employée on aurait profité de son ignorance en matière de droit du travail pour l'abuser économiquement ou encore

lui faire du chantage au licenciement. Pauline met du sens sur ces abus professionnels qu'elle a vécu en faisant le lien avec son passé et avec les difficultés rencontrées enfant qui ne lui auraient pas permis de se construire suffisamment pour développer des armes contre ces « *prédateurs* ». Elle met l'accent sur le rôle et l'impact des failles narcissiques qui l'habitent encore et viendraient régir ses rapports, la rendant plus vulnérable face à des types de liens interpersonnels pervers.

Toutefois, nous souhaitons étudier les modalités relationnelles et plus particulièrement les relations amoureuses. Nous avons à ce propos émis une seconde hypothèse selon laquelle les victimes d'inceste auraient tendance à se retrouver dans des relations amoureuses toxiques et maltraitantes où se rejoue un processus d'abus de par leurs fragilités narcissiques et identitaires (*sous-hypothèse*).

Pour poursuivre avec le vécu de Pauline, nous nous attarderons sur le récit qu'elle fait d'une relation amoureuse qu'elle a vécu lorsqu'elle avait une vingtaine d'année. Elle rapporte une relation qui l'a profondément meurtrie et déstructurée. Il s'agissait d'une relation toxique où elle s'est retrouvée piégée dans un processus de manipulation et d'emprise. Ce compagnon correspond par ailleurs au portrait qu'elle dresse de son père agresseur : manipulateur, sujet à une addictologie à héroïne et potentiel « *pédophile* » qui entretenait avec sa propre mère une promiscuité incestuelle. Elle a vécu une nouvelle relation d'abus avec cet homme où elle était à nouveau dans un statut d'objet narcissique, au service d'un agresseur présentant les symptômes d'une béance narcissique extrême. Si elle explique que cette relation l'a beaucoup détruite, c'est justement parce qu'elle venait s'en prendre à son narcissisme déjà fragilisé par l'emprise de l'inceste qu'elle avait vécu de son père et de son frère. Selon elle, les « *prédateurs* », comme elle les appelle, sentent foncièrement ses failles narcissiques et viennent s'y engouffrer à loisir, expliquant pour elle ce phénomène de répétition de l'abus.

Sophie donne également à voir des éléments de compulsion de répétition au cœur de ses relations conjugales. Elle fait part d'une maltraitance psychologique de la part de ses deux maris qui la dénigraient et l'humiliaient constamment. On retrouve au sein de ses relations amoureuses les mêmes traitements maltraitants que ceux reçus dans l'enfance où elle se disait maltraitée, humiliée et dénigrée par les différentes personnes qui étaient en charge de l'élever. Sophie vit toujours à l'âge adulte le même rapport de maltraitance, témoignant de modalités relationnelles qui lui sont familières. Elle se retrouve en effet dans une posture où elle reste

objet de l'autre et objet de perversion. La béance narcissique qui l'habite va venir profondément teindre tous ces rapports interpersonnels, notamment dans la notion de proximité et permettre la cristallisation de ce statut d'objet, témoin de cette compulsion de répétition.

On observe enfin également chez Claire cette compulsion au sein de ses relations interpersonnelles intimes. Si elle entretenait avec sa mère une relation fusionnelle et exclusive, elle rapportait l'idée d'être son double et de n'exister qu'à travers et pour elle. Cette dernière ne lui permettait pas de se différencier comme individu propre et autonome. On retrouve cette forme d'abus narcissique dans le vécu de l'inceste. En effet, elle évoque une relation fusionnelle et exclusive avec cet oncle incestueux qu'elle dit « *aimer beaucoup* ». C'est par ailleurs pour cette raison qu'il y a eu fracture définitive dans la relation à la mère au moment de l'inceste, car Claire s'était alors investie de manière exclusive dans une autre relation. Elle confie ainsi le sentiment de trahison qu'elle a pu ressentir envers son oncle lorsque ce dernier a par la suite abusé une cousine. La situation incestuelle rend compte des mêmes modalités relationnelles que celles sur lesquelles Claire s'est construite à travers la relation à la mère.

Ces modalités relationnelles fusionnelles sont liées à une construction narcissique fondée sur le lien exclusif à l'autre et vont se reproduire dans ses relations intimes où elle reste avant tout objet de l'autre. Claire semble avoir eu longtemps besoin de maintenir cet investissement total et exclusif à l'autre pour exister. Elle conserve donc, notamment au sein de ses relations amoureuses et conjugales à l'âge adulte, cette exclusivité de la relation où, se conformant sans cesse à l'autre et faisant preuve de perfection, elle reste objet de l'autre, à l'image du miroir qui renverrait constamment une image parfaite. S'il n'y a pas chez Claire de notion de compulsion de répétition de la maltraitance, il y a toutefois une répétition du statut d'objet et objet de perversion au sein des modalités relationnelles. Aussi, cet objet narcissique qui n'existe que pour et à travers l'autre n'a de cesse de renvoyer une image parfaite et conforme aux désirs d'autrui, mais n'existe pas pour lui-même.

4. Relation de proximité : intimité sexuelle et maternité

Nous avons enfin fait l'hypothèse que l'inceste venait impacter l'investissement des liens interpersonnels relevant de l'intimité au sein de la sphère familiale (hypothèse 5). Si nous avons commencé à l'appréhender au sein des rapports amoureux, nous souhaitons ici l'élargir à la proximité des liens physiques au travers de l'intimité sexuelle et de la question de la maternité (*sous-hypothèse*).

Si nous nous sommes intéressés à l'intime et à la proximité, c'est que ces notions sont omniprésentes au sein du traumatisme de l'inceste qui fait effraction dans l'intimité psychique du sujet et envahit physiquement ses limites corporelles. L'inceste vient donc faire éclater les limites entre interne et externe et, de la même façon, la notion d'intimité. Il vient imposer une proximité psychique au travers de l'abus narcissique et une proximité physique dans l'effraction incestueuse.

La notion de proximité dans les relations amoureuses est ainsi perturbée comme nous l'avons vu chez Pauline qui a besoin d'un espace intime qui lui est propre et pour qui la cohabitation conjugale est complexe, si ce n'est impossible. A l'image de ses limites corporelles et psychiques qui ont été franchies avec violence et sans son consentement, elle ne peut aujourd'hui permettre à un homme d'entrer dans son intimité, à commencer par son lieu de vie. Si cette notion d'intimité semble être encore très complexe pour Pauline, elle évoque à ce propos les difficultés qu'elle rencontre au niveau de l'intimité des rapports sexuels. Elle dit avoir du mal tout d'abord à désirer le rapport et semble se montrer réticente à cette idée. Elle a du mal à s'abandonner au plaisir pendant l'acte, comme s'il lui était compliqué de lâcher prise et d'éprouver du plaisir face à des gestes qu'elle ressent comme envahissants vis-à-vis de son intégrité. Ensuite, elle évoque un fréquent besoin d'isolement après l'acte sexuel, comme si elle avait besoin de se réunifier physiquement et psychologiquement suite au franchissement, cette fois consenti, de ses limites corporelles et internes. Aussi, le rapport sexuel est perçu et vécu comme une intrusion venant perturber son intégrité, l'éparpillant, voire la dissociant, à l'image du trauma qu'elle a vécu enfant. L'idée d'un rapport sexuel viendrait en effet raviver la question du franchissement des limites entre moi et non-moi, limites qui ont été transgressées sans son consentement lors du double inceste qu'elle a vécu. Cette violation des limites a été source de désorganisation et de démantèlement du moi, lequel manifeste aujourd'hui une défiance vis à vis de l'intimité sexuelle. Cette effraction de l'intimité a aussi été ressentie par Pauline au moment de l'accouchement qu'elle a vécu comme une nouvelle violation de l'intime. En effet, elle semblait associer inconsciemment la douleur de l'enfantement à « *la douleur des viols ou des violences parce que c'est situé au même endroit* ». Ce moment très pénible pour elle de l'accouchement a été associé au viol vécu dans l'enfance à travers cette effraction des limites entre moi et non moi. L'enfant qui « *poussait* » pour s'extraire au dehors semblait renvoyer directement à la sensation de pénétration qui tente de s'introduire au-dedans. Cette blessure profonde au cœur de l'intime, causé par l'effraction incestuelle, semble alors resurgir avec violence lors de l'accouchement, source de réactivation traumatique voire de retraumatisation.

Nous retrouvons également cette réactivation traumatique au cœur de l'intimité chez Sophie. Si elle semblait rechercher avidement dans la relation amoureuse un lien à l'autre narcissisant, elle fait part de liens interpersonnels traversés par un rejet de la proximité et de l'intimité. Nous avons décrit cette forme d'ambivalence qu'elle met en place dans les relations intimes, alternant rejet et surinvestissement narcissique de l'objet. Il semble en être de même dans la relation sexuelle conjugale. Si elle a subi l'autorité masculine imposant des rapports sexuels, elle évoque paradoxalement la violence du rejet lorsque son mari manifestait un refus catégorique de rapport sexuel. On retrouve cette notion d'intime, complexe et ambivalente, dans son vécu de la grossesse. La grossesse représente en effet le partage de son intimité physique, mais également psychique, avec un être en devenir. Sophie dit avoir eu pendant neuf mois des contractions et un « *ventre dur comme de la pierre* ». Dans son discours, elle emploie les termes de « *quelque chose* » ou encore « *ces trucs* » pour qualifier les enfants qu'elle portait en elle. La violence de ces termes impersonnels renvoie directement à la notion de la proximité, source de potentielle résurgence traumatique. Elle semble à ce moment-là totalement incapable d'investir ses futurs enfants et renvoie leur désignation à des termes impersonnels. Cet investissement de l'objet, distinct de soi tout en étant en soi, paraît de ce fait impensable. Le risque d'éclatement et de dissociation menace alors et nécessite une distance que l'on relève à travers l'absence d'investissement mère-enfant pendant la grossesse.

Claire semble aussi manifester une relation à l'intime complexe. Si on reprend les raisons de la rupture de son premier mariage, on retrouve cette notion d'intimité qui, à l'inverse de Sophie, lui est profondément espérée et cruciale. Sa relation à l'autre, basée sur un caractère fusionnel et exclusif, s'est trouvée mise à mal dans son premier mariage avec un homme pour lequel la famille nucléaire se vit au cœur de la famille élargie. La relation conjugale que Claire espérait exclusive s'est trouvée envahie par la famille de son époux. Elle se devait de partager constamment son lieu de vie et surtout son époux avec une famille omniprésente. Son intimité s'en trouvait alors violée. Cela lui était si insupportable qu'elle a décidé de mettre fin à son mariage au bout de deux ans. Ce récit renvoie à la question de la proximité qui paraît si fondamentale pour Claire et en même temps si perturbée. On retrouve cette même idée dans la question de la maternité. Si Claire évoque un grand désir d'enfant et manifestera pendant des années une extrême volonté de devenir mère, elle évoquera néanmoins de grandes difficultés à tomber enceinte ou à porter un enfant viable. Elle rapporte beaucoup de fausses couches, des opérations multiples liées à un problème génital héréditaire puis un accouchement prématuré et très violent qui a failli être fatal à la mère et à l'enfant. Claire met du sens sur ses difficultés

d'accès à la maternité en faisant le lien avec sa propre histoire. Elle explique que, si elle a eu tant de mal à avoir son enfant, c'est parce qu'elle souhaitait inconsciemment casser la transmission incestueuse, ayant elle-même été profondément blessée et détruite par le trauma de l'inceste. Elle explique donc les difficultés de procréation et de gestation par le vécu de l'effraction incestuelle de l'intime. Si Claire manifeste un besoin d'établissement de relations exclusives et fusionnelles, elle a pour autant accouché de manière prématurée, brisant précocement le lien exclusif mère-bébé de la grossesse. Claire a donné naissance à un enfant par ailleurs atteint d'un syndrome autistique. Encore une fois, la nécessité de contact fusionnel et exclusif se trouve mise à mal par cette maladie où le contact et la proximité sont vécus comme angoissantes et déstructurantes pour l'enfant autiste. Claire renvoie une très grande souffrance par rapport à cela, illustrant encore ce rapport difficile à l'intimité.

Les victimes d'inceste que nous avons pu rencontrer témoignent toutes de modalités relationnelles perturbées et fortement altérées par le traumatisme de l'inceste. Au vu de la violence de l'effraction incestuelle, source de destruction du moi, les victimes mettent en place des moyens d'évitement, singuliers selon l'histoire traumatique de chacune, afin de se soustraire au contact. Ces mesures d'évitement illustrent la question de la proximité et de l'intimité compliquées, si ce n'est impossible, chez les victimes que nous avons rencontrées. Si l'inceste a fait effraction au cœur de l'intime, tant de manière psychique au travers de l'abus narcissique que physique dans la violation du corps lui-même, nous comprenons à présent que tout ce qui se rapporte à l'intimité soit potentiellement source de résurgence traumatique et donc source d'évitement. C'est pourquoi la notion de vie intime au cœur de la relation amoureuse est bouleversée, d'autant plus qu'elle fait intervenir la notion de proximité physique et d'intimité sexuelle. La sexualité va donc aussi souffrir de ces blessures liées à l'effraction incestuelle. Même si les victimes interrogées ont toutes effectué un travail psychothérapeutique, l'inceste semble avoir trop fortement imprégné les modalités relationnelles de l'ordre de l'intimité pour être dépassé. Si les liens interpersonnels en général présentent aujourd'hui pour elles moins de difficultés, il reste néanmoins des plaies béantes concernant les modalités relationnelles familiales et intimes. Fortement liée à la notion de narcissisme, la question de la proximité dans l'intimité de la relation amoureuse et sexuelle paraît représenter l'ultime quête au sein de la reconquête de soi après le drame de l'inceste.

II. Limites de la recherche

La première limite que nous pourrions relever quant à notre recherche concerne la taille de l'échantillon étudié. Il semblerait évidemment absurde de prétendre à une généralisation des résultats issus de ce travail en s'appuyant sur l'analyse d'un échantillon de trois sujets. Il est évident que les trois entretiens que nous avons réalisés et étudiés ne peuvent pas rendre compte de manière généralisée des modalités relationnelles des victimes de l'inceste au sens large. S'il ne s'agissait pas ici de rendre un rapport général sur les conséquences de l'inceste au niveau relationnel, ce travail a été pour nous l'occasion d'étudier en profondeur le discours des participantes et d'apprendre à écouter et à extraire d'un récit les affects et les mouvements psychiques qui pourraient en émerger.

Si la question de la généralisation des résultats est écartée par l'échantillonnage, elle l'est également par le contenu des entretiens. En effet, comme nous l'avions évoqué auparavant, les entretiens ont été réalisés auprès de victimes déjà rencontrées dans le cadre des groupes de parole de l'association MTR. Nous avons pu participer à ces groupes de parole pendant deux ans et avons donc eu à ce titre accès à des informations complémentaires aux entretiens. Il ne s'agissait donc pas d'un premier entretien. La régularité des rencontres à l'association ont permis une certaine familiarité visible au travers du tutoiement notamment. A ce titre, nous n'avions pas de posture totalement neutre face aux personnes que nous interrogeons et aux histoires de vie auxquelles nous avons déjà eu accès auparavant. Le contenu des entretiens a donc été influencé par cette familiarité et notre posture qui ne pouvait pas être totalement neutre. En effet, il semblait plus aisé pour les sujets interrogés de relater leur histoire de vie à un interlocuteur quelque peu familier qu'à un chercheur parfaitement inconnu auparavant. Rappelons que les groupes de parole s'inscrivent dans un cadre de convivialité qui n'a pas de visée thérapeutique et qui, à ce titre, a inscrit notre démarche de recherche dans un rapport convivial et familier qui imprègne les entretiens.

Par ailleurs, nous pouvons relever un autre élément d'influence sur le contenu des entretiens. En effet, nous avons fait le choix d'inclure uniquement dans notre étude des participants qui auraient effectué ou qui seraient en cours de travail thérapeutique. Le choix de ce critère inclusif et exclusif, adopté pour des raisons déontologiques et pratiques, rend compte d'un échantillon de sujets qui n'est pas totalement représentatif de la population générale des victimes de l'inceste. En effet, le travail thérapeutique permet un certain recul et une relation au passé traumatique qui sera évoquée différemment s'il y a eu accès à un travail d'élaboration

du trauma. Ce travail de recherche ne prend donc pas en compte toutes les situations de vécu de l'inceste à l'âge adulte, mais essentiellement celles des victimes qui ont pu se confronter à un travail thérapeutique. La participation au groupe de parole renforce cette aptitude de mise en mot de l'inceste qui sera bien différente chez des victimes qui n'auraient pas pu encore réaliser ce travail d'élaboration du traumatisme. Notre échantillon recueilli ne rend donc pas compte de l'ensemble des vécus des personnes victimes d'inceste de manière générale.

CONCLUSION

Notre travail avait pour but de mettre en exergue l'impact du traumatisme de l'inceste sur les modalités relationnelles des victimes à l'âge adulte, notamment au cœur de la relation amoureuse. Si nous ciblions l'impact du trauma en lui-même, il nous est apparu au regard des entretiens, qu'il était toutefois paradoxal d'isoler l'acte incestueux du système familial d'où il émerge. L'inceste se niche dans le secret de la sphère sociale la plus intime qu'est la famille. Loin d'être seulement duelle, la relation incestuelle émerge d'un système familial défaillant qui vient se cristalliser autour du secret de l'inceste agi. Il est donc rarement un fait isolé et unique, mais représente la finalité d'une escalade de défaillances intrafamiliales. L'abus sexuel précédé de l'abus narcissique viennent conjointement participer à la disqualification du moi dans son être, ses origines et ses désirs, coupant l'individu de son essence même. Les personnes rencontrées font part de maltraitances psychologiques, humiliations et dénégations, disqualifications identitaires et narcissiques qu'elles ont subies au sein de leur sphère familiale avant d'être victimes de l'inceste. Celui-ci semble découler irréversiblement de dysfonctionnements intrafamiliaux dont la béance narcissique qu'ils engendrent va permettre l'avènement de l'abus sexuel en lui-même. L'inceste vient alors cristalliser ce que l'abus narcissique avait entrepris de détruire au sein de la construction du lien à soi. Il vient achever de rompre le rapport au moi, qui, pour survivre à l'angoisse et à l'horreur de l'effraction, se dissocie, entraînant les phénomènes amnésiques rapportés par les victimes.

Le traumatisme de l'inceste altère profondément le rapport à soi. Dès lors qu'il y a blessure narcissique, le lien à l'autre s'en trouve perturbé. Ainsi, les modalités relationnelles que nous avons tentées d'investiguer sont traversées d'une part, par le modèle d'abus narcissique source d'une béance narcissique manifeste, d'autre part, par les répercussions de l'effraction incestuelle traumatique. Les victimes ont donc tendance à développer des liens interpersonnels traversés par des mécanismes d'évitement, d'anticipation-soumission ou encore de compulsion de répétition. Les modalités relationnelles des victimes vont se rapporter à des modèles qui leur sont familiers. Il nous est par ailleurs clairement apparu que les liens à l'autre les plus touchés par l'angoisse traumatique toujours sous-jacente étaient ceux de la sphère familiale, intime, amoureuse et sexuelle. Si l'ensemble des modalités relationnelles restent teintées par l'évitement, il semble que ce soit au cœur du lien intime et amoureux que le modèle relationnel évitant, mécanisme de défense prédominant chez les victimes rencontrées, soit le plus pregnant. Il nous est également apparu que les victimes ont tendance à reproduire dans

leurs relations de proximité à l'âge adulte des types de liens interpersonnels qui leur sont familiers, d'où découle une reproduction de l'abus narcissique vécu. Nos trois participantes, habitées par des failles narcissiques, restent en effet au cœur de relations intimes toxiques où elles demeurent objet d'autrui et de perversion. C'est dans l'intimité que l'on voit émerger une répétition de la violence et de l'abus, conjointement au mécanisme d'évitement qui tend à les en protéger. La question de la sexualité est à ce titre, d'une extrême complexité et représente pour les victimes le « *spectre* » d'un passé traumatique qui les habitent encore profondément.

On retrouve ainsi au cœur de l'intimité amoureuse des comportements complexes et ambivalents de fuite du contact, parallèlement à l'établissement de relations où se rejoue, dans le réel, l'abus narcissique, maintenant les victimes dans un statut d'objet. « *J'ai besoin de recevoir de l'amour mais j'ai peur d'en recevoir* », résumait ainsi une victime.

Si la proximité dans le lien à l'objet paraît encore envahissante et angoissante, les trois victimes interrogées ont toutefois vécu l'expérience de la maternité. Mais cela semble avoir été perçu comme une nouvelle effraction traumatique. Il aurait été à ce titre intéressant de s'attarder sur le vécu maternel et le rôle que pourrait représenter le statut de mère au sein du processus de reconstruction. On perçoit évidemment l'enjeu personnel mais également transgénérationnel d'un tel cheminement.

Les trois femmes que nous avons écoutées ont toutes fait part en fin d'entretien de leur satisfaction quant à notre travail qui, selon elles, contribuerait à briser le tabou de l'inceste. Nous saluerons pour conclure le courage de ces victimes qui s'investissent pour briser le silence de l'inceste dans lequel elles ont si longuement été enfermées. Leur parole et leur combat, manifeste d'un chemin de reconstruction, permet l'émergence d'un cri qui enfin peut s'exprimer contre l'horreur de l'inceste.

BIBLIOGRAPHIE :

➤ Ouvrages

American Psychiatric Association. (2015). *DSM-5 - Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*. (5ème éd. Rév. ; traduit par J.-D. Guelfi et M.-A. Crocq). Paris : Elsevier Masson

Amblard, F. (2003). *Panser l'impensable. Vivre pleinement sa vie adulte malgré un abus sexuel dans l'enfance*. Dijon-Quetigny : Jouvence éditions.

Ancelin Schützenberger, A. (2009). *Aïe, mes aïeux !* (16ème éd.) Paris : Desclée de Brouwer/La Méridienne

Angelino, I. (1997). *L'enfant, la famille, la maltraitance*. Paris : Dunod

Aubry, I. Apers, S. (2009). *Etre parent après l'inceste*. Paris : Edition J.Lyon

Aubry, I. (2010). *La première fois, j'avais 6 ans*. Paris : Edition Pocket

Caillot, J.-P. (2015). *Le meutriel, l'incestuel et le traumatique*. Paris : Dunod

Ciccone, A. Ferrant, A. (2009). *Honte, culpabilité et traumatisme*. Paris : Dunod

Clavier, B. (2014). *Les fantômes familiaux. Psychanalyse transgénérationnelle*. Paris : Payot

Code de Déontologie des psychologues, (1996). Actualisé en 2012.

Coutanceau, R. Smith, J. Lemitre, S (2012). *Trauma et résilience*. Paris : Dunod

Cyrulnik, B. (2004). *Les vilains petits canards*. Paris : Odile Jacob poches

Cyrulnik, B. (2009) Préface. Dans Vouche, J.-P.. *De l'emprise à la résilience. Les traitements psychologiques des violences conjugales : auteurs, victimes, enfants exposés*. Paris : Edition Fabert

Ferenczi, S. (1932, 2004). *Confusion des langues entre l'adulte et l'enfant*. Paris : Payot

Ferenczi, S. (1934, 2006). *Le traumatisme*. Paris : Payot

Freud, S. (1920, 1981). Au-delà du principe de plaisir. Dans Freud, S. *Essais de Psychanalyse*. (p.47 à 128). Paris : Payot

Freud, S. (1912, 2004). *Totem et tabou*. Paris : Payot

Freud, S. (1914, 2011). Pour introduire le narcissisme. Dans Freud, S. *La vie sexuelle*. (9ème éd., p.81 à 105.) Paris : Puf.

Haesevoets, Y.-H. (2015). *L'enfant victime d'inceste. De la séduction traumatique à la violence sexuelle*. Paris : De Boeck supérieur

Héritier, F. Cyrulnik, B. Naouri, A. (2000). *De l'inceste*. Paris : Odile Jacob

Klein, M. Riviere, J. (1969). *L'amour et la haine. Etude psychanalytique*. Paris : Payot

Lévi-Strauss, C. (2002). *Les Structures élémentaires de la parenté*. 2ème éd. Paris : Mouton de Gruyter

Racamier, P.-C. (1992). *Le génie des origines*. Paris : Payot.

Racamier, P.-C. (2010). *L'inceste et l'incestuel*. Paris : Dunod

Roussillon, R. Brun, A. Chabert, C. Ciccone, A. Ferrant, A. Georgieff, N. Roman, P. Talpin, J.-M. (2014). *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale*. 2^{ème} éd. Issy les Moulineaux : Elsevier Masson

➤ **Dictionnaires et encyclopédies**

Jeuge-Maynard, I. (2013). Inceste. Dans *Le petit Larousse illustré*. (p. 567). Paris : Larousse

Laplanche, J. Pontalis, J.-B. (2007). Complexe d'Œdipe. Narcissisme. Dans *Vocabulaire de la psychanalyse*. (p.79 à 83 et 261 à 263). Paris : Puf

Roudinesco, E. Plon, M. (1997). Inceste. Dans *Dictionnaire de la psychanalyse*. (p.746). Poitiers : Fayard

➤ **Articles**

Ayoun, P. (2008). Vivre après le chaos incestueux (pas seulement survivre). *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*. (56), p.269-272.

Pinel, J. (2012). Dorey, R. « La relation d'emprise » (1981), *Nouvelle Revue de psychanalyse*, (n° 24), p. 117-140. In *45 commentaires de textes en psychopathologie psychanalytique* (p. 139-146). Paris: Dunod. DOI:10.3917/dunod.chagn.2012.02.0139.

Rainelli, C., Orliaguet, M.-H., Villars, M.-L. (2012). Reviviscence traumatique lors de la grossesse et de la naissance des abus sexuels subis pendant l'enfance. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*. (60), p.356-361.

This, B. (2002). Entre les adultes et l'enfant. *Enfances & Psy, I* (n°17), p. 47-53.

DOI 10.3917/ep.017.0047 ou <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2002-1-page-47.htm>

➤ **Sites internet :**

Association Le Monde à Travers un Regard. (2009) L'association. Repéré à : <http://www.lemondeatraversunregard.org>

Association Aide aux Victimes d'Inceste. (2016) L'inceste définition. L'inceste en chiffre. Repéré à :

<https://aivi.org/vous-informer/inceste-ce-qu-il-faut-savoir/linceste-definition.html>

<https://aivi.org/nos-actions/sondages/4-millions-de-victimes-d-inceste.html>

Service public de la diffusion du droit. LOI n°2016-297 du 14 mars 2016 - art. 44 (V). Repéré à :

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=073568C5754A2C7D372882098C16D0F0.tplgfr24s_1?idSectionTA=LEGISCTA000021796919&cidTexte=LEGITEXT000006070719&dateTexte=20180329

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=073568C5754A2C7D372882098C16D0F0.tplgfr24s_1?idSectionTA=LEGISCTA000006181753&cidTexte=LEGITEXT000006070719&dateTexte=20180329

Service public de la diffusion du droit. Étude de législation comparée n° 178 - octobre 2007 - La prescription de l'action publique en matière de viol. Repéré à :

<https://www.senat.fr/lc/lc178/lc1780.html>

Marie LESPINE

L'INCESTE, LE MEURTRE DU LIEN : Impact du traumatisme de l'inceste sur le vécu des modalités relationnelles des victimes à l'âge adulte.

112 pages

Mémoire de psychologie

RESUME FRANÇAIS/ANGLAIS

Cette recherche avait pour objet d'analyser de manière qualitative l'impact du traumatisme de l'inceste sur l'établissement des modalités relationnelles, notamment amoureuses, chez les victimes à l'âge adulte. Nous avons rencontré dans ce cadre, trois femmes âgées de 27 à 60 ans, ayant subi l'inceste dans leur enfance et participant aux groupes de parole de l'association *Le Monde à Travers un Regard*. Notre démarche étant purement qualitative, nous avons basé cette recherche sur l'étude d'entretiens individuels. Nous avons ainsi analysé les entretiens à partir de différents référentiels théoriques, ayant à cœur d'adopter une certaine souplesse conceptuelle. Nous avons conclu qu'il était toutefois difficile de pouvoir appliquer notre recherche à l'ensemble de la population des victimes de l'inceste, étant donné le faible échantillon interrogé. Cependant, nous pouvons admettre que l'inceste a, pour toutes les victimes, un impact manifeste sur l'établissement et la qualité des modalités relationnelles à l'âge adulte. La totalité de notre échantillon rend compte de mesure d'évitement dans la relation à autrui, et plus particulièrement dans la relation d'intimité et de proximité. On observe également chez toutes les victimes un mécanisme de compulsion de répétition de l'abus et de la maltraitance qui se rejoue au sein des relations interpersonnelles et notamment amoureuses. De manière générale, les relations de proximité et d'intimité, tant physiques que psychiques, sont relativement perturbées chez les victimes d'inceste. Il semble s'y rejouer le traumatisme auquel se mêlent blessures et failles narcissiques. La vie intime, et notamment la vie sexuelle, se trouve également impactée pour la totalité des victimes.

The goal of this qualitative research project was to analyze the impact of the trauma of incest on relationship modalities and more specifically romantic relationships. In this context, we met with three women aged 27 to 60 who had been victims of incest during their childhood. They were taking part in a discussion group organized by the association *Le Monde à Travers un Regard*. Since our methods were solely qualitative, we based this research project on personal interviews. We analyzed these interviews using different theoretical models so as to stay flexible. As a conclusion, we realized that our sample was too small to be representative of all incest victims. However, we can say that incest had an impact on the establishment and quality of the participant's relationship modalities when they reached adulthood. In all the participants, we observed evasive actions in relationships to others, and particularly in intimate and proximal relationships. All victims also showed repetition compulsion of the trauma in their relationships, specifically their romantic ones. Generally speaking, proximal and intimate relationships are significantly disrupted both on a physical and on a psychical level. In these relationships, the victims seem to face the trauma again, which adds up to their injuries and narcissistic flaws. In all the participants, intimate life and more specifically sexual life was impacted.

MOTS CLES FRANÇAIS/ANGLAIS

Inceste, traumatisme, narcissisme, modalités relationnelles, lien affectif

Incest, traumatism, narcissism, relationship, emotional bound

DIRECTEUR/DIRECTRICE DE MEMOIRE

Pascale Zaréa